Amelot

006169

Les ministres de la maison du roi au 18e S.

d'après Lud. Lalanne, Vte maison du roi:

1718 - 49 - Maurepas.
1749 - 75. S. Florentin, duc de La Vrillière.
1775 - 76. Malesherbes.
1776 - 83. Amelot de Chaillou.
1783 - 88. Breteuil.
1788 - 89. Laurent de Villedeuil.
1789 - 91 26 janvier Saint Priest.

Le 17 avril 1791 le ministère de la maison du roi fut aboli. Ses attributions passèrent au ministère de l'intérieur, sauf l'administration de la maison

proprement dite, laquelle fut confiée à son intendant. (M. de Laporte).

006170

1- Arrêté - Lalyre. Mémoire -

Pièce. Voyez. Carton -

La femme d'arrêté -

Arnelot de Chaillou

Antoine - Jean

006171

Domicile rue de l'Université.

L'almanach Royal de 1788 montre qu'Arnalot, aux approches de la Révolution, demeurait rue de l'Université, et qu'il y avait déjà son hôtel en 1777.

P. 517. Honoraire de l'acad. des inscriptions et Belles Lettres. (1777; il est qualifié "Secrétaire d'Etat."

P. 524. Honoraire de l'académie des Sciences. (1778).

P. 543. associé libre de la Société royale de Médecine. (1778; il est

qualifié "ministre d'Etat."

P. 203. Ordre du S. Esprit. L'un
des quatre grands officiers, commandeurs.
/ A la cour, ou à Paris rue de l'Université.
1781.

En ces quatre endroits, l'almanach
le dit habitant de la rue susdite.

On s'explique ici lorsqu'il a été
capturé par la Section de la Fontaine
de Grenelle.

006172

Arnelot de Chaillon

Antoine - Jean

006173

Séjour au Luxembourg.

Le mirage Arnelot est d'environ un
an, à quelques jours près, dans la maison
d'arrêt du Luxembourg: du 22 Vendémiaire
an II au 15 vendémiaire an III, c.a.d.
du 13 octobre 93 au 7 octobre 94.

Leur présence dans le Palais a été mar=
qué par deux faits que relate Prudhille:
la démence du mari et la maladie
causée à la malheureuse femme par
les mauvais traitements qu'il lui faisait
subir.

Amelot

006174

Sénac de Meilhan parmi les portraits de ses contemporains n'en a consacré aucun à Amelot. Mais son livre contient, pp. 150-155 un chapitre intitulé "De la lettre de Cachet."

Il apprécie sans rigueur ce moyen arbitraire de répression, mais il le croit nécessaire. Malesherbes avait voulu le voir disparaître, et il avait chargé Sénac de rédiger un mémoire où il étudierait les moyens de soumettre tout projet de lettre de cachet au jugement d'une commission de magistrats. Sénac le fit renoncer à cette idée, en

représentant que ce serait fabriquer un instrument d'oppression effroyable, qui mettrait entre les gouvernants peu scrupuleux abusant tôt ou tard. En outre les Parlements ne manqueraient pas de protester violemment contre cette procédure inquisitoriale.

Il ne faut pas légitimer l'existence d'un pouvoir aussi arbitraire.

Il y a eu des abus sous le règne de Louis XV, par Damiens à Louis XVI. "L'indulgence a caractérisé son règne. Mais à cette époque l'opinion était si prononcée contre l'autorité qu'elle s'est élevée avec une violence extrême contre des excès imaginaires.

006175

Amelot

006176

une fille d'amelot.

Waroquier, 2, f. 533.

Signature à contrôle par Fam. Roy.

23 mai 1780.

" N.. comte de la Ferté - Senectère,
cap. d'inf, attaché au rég. de Bourbon,
avec Delle N.. Amelot, fille du
Sieur Amelot, secrétaire d'Etat. "

006177

une soeur d'Amelot.

Amelot, le d'étenu de Luxembourg, avait une soeur, Marie Louise Amelot, qui, le 6 mars 1752, avait épousé le chevalier de Sart-Saint-Pierre, marquis de Ronchevalles.

Cette dame a été aussi l'une des pensionnaires de la prison du Luxembourg. Voir la carrière qui la concerne, au nom de

Croÿ. I-172.

Amelot (Joseph) Baron de Rambouillet - Le Magnifique.

006178

Arnelot du Chaillou

François Mis Legendre

A. François

Arnelot de Chaillon

France - Mde - Legendre

006179

22 Vendém. II.

Préf. de Police

13 octob. 1793

A $\frac{B}{308}$ - fol. 13

1 - Arnelot

2 - Et sa femme.

En regard:

"Mis tous deux en liberté le 15 vendémiaire
l'an 3e - " = 7 octobre 1794.

(Voir une carmagnole spéciale pour le mois)

006180

Taine, dans ses Origines de la France contemporaine, parle à plusieurs reprises d'Arnelot de Chaillou (ancêtre de Léon X, marquis), intendant de Bourgogne. Mais la table de l'édition in-12 ne m'a pas permis de retrouver dans l'édition in-8° les passages signalés.

Taine cite également une fois, Françoise Marie Lefebvre, mère Arnelot de Chaillou, mais je ne l'ai pas vue retrouvée que Arnelot.

Gaz. d'Eure

Amelot de Chaillou

Famille

006181

Arrêtés

Arrêté royal de 1761 -

P - 152 - Mr de Lespat = 1753. Arrêté

de Chantilly = 1

006182

P. 153. Entérinés au Conseil Prov. de

l'Artois. avril - juin 61 - Arrêté

de Chantilly, rue St Christophe = "

Arrêté royal / 1788 -

P - 543. Soc. royale / de médecine -

année 1778. arrêté / érigé à l'Hôtel-Dieu

de Lille.

P - 561. Arrêtés des Jetons

Honoraires -

1777. Arrêté. Mrs. 1761 - Arrêtés

de création des Jetons d'Honneur, Conseil Supérieur

d'Artois, Jetons de Présence, Jetons

de Bal. Jetons de Mariage, Jetons d'Honneur

Arrêté de Chamillon

Jean - Jacques.

1689 - 1749

Lieutenant de la Rochelle.

Lieutenant de Frégate, 1726.

S. E. des A. Etrangères (1737-44)

006183

Amelot

006184

Les amelot de Chailhou sortant d'une famille de l'Orléanais, qui a donné naissance à plusieurs branches dont la leur.

Le principal personnage de cette branche fut Jean-Jacques amelot de Chailhou, né vers 1689, mort à Paris le 17 mai 1749, successivement intendant de La Rochelle, intendant des finances (1726), membre de l'académie fr. (1727), ministre des affaires étrangères (1737-44), membre hon. de l'académie des sciences.

Celui des amelot, qui sous Louis XVI remplaça Malesherbes comme ministre de la maison du Roi, dont avoit été le fils

ou le petit fils de ce J.J. Arnelot. Mais
je n'ai jamais attaché aucune donnée positive
sur son compte. Il était son fils.

Tal, Lalanne, ne dit rien de lui. La
Rousse ne le cite même pas, Je ne trouve pas
davantage dans Paul Violet,

006185

Amelot

006186

Journal inédit du Duc de Croÿ, I, 12:

" Le 21 février 1757, les sceaux furent rendus, dès la veille, à M. d'Aguesseau, chancelier, et la place de secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères de M. Chauvelin donnée à M. Amelot de Chaillou, dans la place d'intendant des finances fut donnée le même jour à M. de Fulvy. "

Arrêt du Conseil

portant règlement

entre

M. du R.

Intimé

et

la Compagnie

006187

Arnelot de Chaillou

006188

Almanach royal, 1788, p. 243:

Maîtres des requêtes.

1779. Arnelot de Chaillou, intendant de Bourgogne, rue Arnelot (1re)

Et p. 254:

Généralité et provinces.

Bourgogne

M. arnelot de Chaillou, M. d. R.
rue de l'Université, Hôtel d'Aligre.

006189

Taine. Origines, I. p. 31. n.

Au sujet des mainmortables.

Citation extraite d'un mémoire d'un
avocat, évidemment celui qui fut intendant
de Bourgogne.

Archives nat. H. 200. Mémoires de
M. Amelot sur la ~~Bourgogne~~ Bourgogne en 1785:
"Dans la subdélégation de Chevalon, les
habitants semblent à un ~~tiers~~ tiers de
temps actuel ..."

Prism

Arnelot

006190

Dans Waroquier, t. 2, p. (1789).

P. 432-33. Conseillers d'Etat, fin
voir fiches avec arnelot de Chaillou.

P. 437-41. Maîtres des requêtes.
je trouve p. 438, en "Autoue - Léon Ar=
me arnelot de chaillou, intendant de
m. & R.
Bourgogne, reçu le 12 nov. 1779 en
remplacement de Marie-Pierre-Charles
Meulan d'Ablois Ablois.

P. 440-41. Maîtres des requêtes honoraires.

Aucun arnelot.

Amelot de Chaillou.

Denis Jean

Conseiller de 1re chambre en 89.

Député de la noblesse d'Angers à la Cte

006191

006192

Taine - Origines, I. 19. note : "...
Mars tard (séance du 13 février 1791) Arnelot
estimait les biens vendus et à vendre, non compris
les bois, à 3.700 millions. " (Brilliant 700).

Cet Arnelot est Denis-Jean Arnelot [de
Chaillon], conseiller en la grand'chambre du parle-
ment de Paris.

L'un des deux députés suppléants de la noblesse
pour la sénéchaussée d'Angers.

Brette, Les Constituants, Liste...
(1897). p. 74.

303.
almanach royal, 1788, p. [illegible] Gue-

le 16 11 37

Lemont, Grand-Chemin, ~~vers la route de la Corbeille~~,

"Arrolat du Chaillon" sur les Lieux

St Paul 111 28 mars 1760

006193

Amelot

006194

La rue de Paris qui porte le nom d'Amelot n'est ainsi dénommée que depuis 1868. Elle ne fait donc aucune indication sur la famille Amelot.

Cette rue prend naissance à la place de la République. Elle est située entre le Bd du Temple et le Boulevard Voltaire. Elle est très courte.

Rochegude (1923), p. 306 : "Dans cette rue [Rue des Fossés du Temple (XI[e] et III[e] S.)] dans la partie Ouest, construite seulement vers 1820, et St Pierre Popincourt (1770) dans la partie Est ; rien actuel en 1868 ; elle occupe l'emplacement des fossés de l'enceinte de Louis XIII."

a réuni la rue Amelot et traité et terminé les [illegible] du 18e

Paris

Amelot

006195

Marquis, 2, p. 540.

Signature de contrats par Fam. Roy,

25 janvier 1784.

" M.. Amelot de Chaillou, avec

dlle M... Fontaine de Bré.

Amelot de Chaillou

006196

Almanach royal, 1761, p. 152:

M. des Requêtes.

" 1753. Amelot de Chaillou.

—

P. 153. On voit qu'il a son Domicile rue Vivienne, et qu'il fait le service des Requêtes de l'Hôtel.

Arnélot de Chaillon

006197

Voy. Roncherolles

Prison

Détenus

Bar (de)

006198

Bar

(Famille de)

006199

006200

Ludovic Lalanne, dans son Dictionnaire
signale trois ou quatre familles du Bar : Gro=
vence, Berry, Limousin, Quercy, Bour=
gogne; mais il ne dit rien qui permette
de rattacher à l'une ou à l'autre les
de Bar de l'époque révolutionnaire.

Il mentionne d'autre part un Bar évêque
et un théologien du XVI^e siècle, dont on
peut en dire autant.

De même trois peintres, XVII^e et XVIII^e s,
qui ne paraissent pas avoir eu le moindre
rapport avec les peintres de 1793.

006201

Deux "de Bar" occupent des fonc-
tions modestes dans la maison de L. XIII
enfant.

Eugène Griselle. Etat de la maison de
Louis XIII ... Paris, Picard, 1912, 8°.

.

"Elie de Bar, s^r de Mozac, échanson
à VII^c livres, n^os 953 et 5134.

"Henri de Bar, s^r de Rangy", écuyer
tranchant, n^o 1042. (en 1637-38).

Elie de Bar est encore compris en 1626

comme échauson à vie livres, n°. 6565.
(Engagère Grisolle, Suffisant tan=
ment l'état qd. le payement fait en 1624.
f°. 82,

006202

006203

Saint-Simon parle d'un de Bar,
de son temps ;

"le marquis armand-Jules, marquis
de Bar", Bibliothèque, XIII, 379. Tué à
Rocroi, 1643.

Il ne parle que de celui-là parmi
ses contemporains. D'autres de Bar, qu'il
mentionne sont du XVe siècle.

Il s'occupe à plusieurs reprises de
Jean, Pierre de Bar ou Barre, le fabri-

calcul habile de fausses pièces généalogiques
qui ont trompé Saluzes, Mabilles et
Rémart. mort à la Bastille en 1708.

006204

006205

Je ne vois rien qui ait trait aux
de Bar, dans les mémoires suivants
du 18e Siècle :

Barbier,
Marmontel,
Marais,
Croÿ,
Richelieu (maréchal).
Mercy-Argenteau.

Lettres inédites

Il n'y a rien non plus dans :
Sal.

Bar (Cte de la)

Grande Chartreuse

006206

Bar (de)

006207 [Jean Charles Cte]

9 Brumaire 2

Préf. Police

3 Octobre 93

AB/308. P. 38

"Nonidi 1re décade du mois de Brumaire de l'an deuxième de la République.

"Le nommé Debar, extrait des Madelonnettes, a été reçu dans cette Maison d'arrêt, comme suspect, par ordre du départ: de police, signé Marino." (Seule signature).

En regard:

Du 5 frimaire = 25 nov. 93.

"Transféré aux Bernardins de la rue des Fossés St. Victor, par ordre du départ. de police, signé Gagnant et Michel.

Bar (de)

Jean-Charles Cte

006208

Bar (Jean-charles comte de)

70 à 72 ans.

Suspect comme beau-père d'émigré et parent de Custine.

Madelonnettes.	" / "	
Luxembg.	9 Brum. 2 / 30 Oct. 93	Police
Ecossais	5 Frim. 2 / 25 Nov. 93	d:
Port-Libre	18 Frim. / 8 déc. 93	d°
Liberté. (1re fois)	7 Fruct. 2 / 24 août 94	C.S.S.

"Arrêté de nouveau comme ayant été mis en liberté par erreur."

(T)

H. Tabarn. 18 Fruct. 2 / 4 Sept. 94 — C. S. Sgt

S. Lazare. (24) Vend. 3 / 15 oct. 94 — Police +

Liberté. 19 Vend. 3. / 10 Oct. 94 — C. S. Sgt

+ " Ce transfèrement n'a pas dû avoir lieu, l'ordre de mise en liberté étant antérieur de cinq jours et portant l'ordre de mettre en liberté de la maison Tabarn. "

Autre note : " Le registre de Port-Libre porte 70 ans, l'ordre de mise en liberté du 7 fructidor, 72 ans ; l'ordre de transférant à S. Lazare, 71 ans. "

Voir note ci-jointe.

006209

Bar

006210 Jean Charles Cte de

Coittant - Maison d'arrêt de Port-Libre. Daubon, p. 285; début de la relation.

Coittant décrit la prison à la date du 26 frimaire (16 x^bre 93)

"Parmi les autres prisonniers remarquables par leur fortune (il vient de parler des fermiers généraux et des receveurs généraux), on voyait le citoyen Périgny, ancien administrateur des domaines; Lamillière, ex-régisseur, ex intendant des postes et

Chanoines; aujourd'hui, ex-président au Parlement; le ci-devant Comté du Bar, qui des maisonnettes avait été transféré au Luxembourg, et de cet endroit à Port-Libre, avec sa femme et sa nièce (sa nièce). "

⟵ 0080 21

(Le Cte de Bar, âgé de 70 à 72 ans ne pouvait avoir sa nièce avec lui; il s'agit de sa nièce, qui en effet avait été transférée au Luxembourg à Port-Libre en même temps que lui.

— Coittant avait dû écrire nièce et le typo aura lu nièce! — Mais le mot nièce se trouve dès l'an. III. - D'après Coittant la réponse p. 298.)

Bar

006212 Jean Charles Cl.

On voit sur la fiche quadrillée ci-jointe, que le comte de Bar :

1) aurait été libéré (de Sart Letteau) le 24 août - 7 fructidor - par erreur.

2) aurait été repris ~~août~~ 7 jours après, le 18 fructidor (4 sept.), et alors réincarcéré à l'hôtel Talaru.

3) transféré à S. Lazare le 24 vend. 5 = 15 oct.

4) libéré à nouveau, définitivement, le 7 prairial = 10 octobre.

Cabat pense que le transfert à S. Lazare n'a pas eu lieu, car dès le 9 l'ordre de libérer de Bar était donné, de Talaru.

Il est à remarquer que le 7 prairial = la seconde, la comtesse a été libérée de Sart-Letteau, que cet ordre de mise en liberté a

pu par suite avoir été affligé très douloureusement
à son mari et à elle ;

et que quand on s'est aperçu de l'erreur
on a renvoyé le mari.

Quant à l'acte de transport de L.
Lagare il est en effet circonstancié
avec la [illegible] mise en liberté de ce
vendredi.

2163

006

N. N. Lefort que la perte de
Mme de Bonla femme avoit été
apprise à son mari, pour
lui faire entendre par la fille
de Mme, combien
coupable.

006214

Labat explique que le comte de Bar est arrêté comme suspect, parce qu'il est parent de Custine et beau-frère d'émigré.

1) Beau-frère d'émigré suppose qu'il a épousé fille mariée à un émigré.

Cela semble exclure qu'il soit le frère de l'émigré de Bar; parce alors on le qualifierait de frère d'émigré et non de beau-frère

Voir fiche 2) Labat, en parlant de la 1re femme de Bar enfermé à Pat/ Labat avec de Bar et Soubiette et de la Ctesse de Bar, avec qui elle est emprisonnée. — Le registre du Luxembourg l'appelle

également nièce. Elle serait donc ou mariée à un de Bar, neveu de Cte et de la Cte. ou fille d'une sœur de Cte. Mais la 1re hypothèse est la plus probable.

1: Elle a un enfant avec elle. Donc elle est mariée et mais s'appelle de Bar. son

2: Lebat donne à vous de ses pièces, qui serait Fasque.

3. Caillaut, parlant des dames de Bar à Fort Lebas, dit trois fois que l'une est la Comtesse est la mère. mais il s'embrouille, une fois, il dit que la comte est enfermé avec sa femme et sa mère; alors ce serait la 2me qui serait sa femme et la Comtesse qui serait sa mère, une autre fois il dit la même en parlant de la Comtesse. Ces récits ne se peuvent comprendre que ceci: le Comte et la Comtesse sont l'une et la Comte de la 2me femme.

4. Mais où est le mari de la 2me femme? Est-il mort? Est-ce l'empoisonneur!

Bar

(Comtesse de)

006216

006217

Bar (de)

Comtesse

23 Vendém. II

Prét. Police

14 Oct-93

AB/308-P.17

Du 23e jour du 1er mois de l'an 2e
de la République française.

« Le citoyen de Bar mis en
état d'arrestation comme suspect
pour être écroué dans cette maison
d'arrêt et par ordre de l'adm.on de
police signé Figuet.

En regard :

Transféré à Port-Libre le 28 frimaire
2e année républicaine par ordre du
Comité de Police. (8 déc. 93)

Bar

006218 (Comtesse de)

Bar (Scholastique - Marie - Françoise - Henriette Goyet, comtesse de), 68 ans.

Suspecte.

Luxembourg. 23 Vend. 2 / 14 oct. 93

Port-Libre 18 frimaire 2 / 8 déc. 93

Liberté 7 fructidor 2 / 24 août 94

Bar

(Comtesse de)

006219

Mémoires de Madame la Duchesse de Tourzel, — Paris, Plon, 2 Vol. 8:

To. 1 (1883), p. 304:

"La Reine, en déchargeant son dé= part [pour Varennes], annonça à Mada= me de Neuville première femme de chambre de Mgr le Dauphin, qu'elle la servoit dans ma chaise de poste, avec madame Brangor (1) première femme de chambre de madame, qui venait d'être avertie et allait se rendre chez Mgr le Dauphin. Elle dit à madame de Bar, cette femme, comme je l'ai déjà

(1) P. 344, elle est appelée Blanger."

(*)
dit, sur laquelle on pouvait parfaitement
compter, qu'elle était affligée de ne pouvoir pas
l'accompagner, qu'elle allait la faire conduire sû=
rement chez elle, et qu'elle comptait aussi sur tout
attachement pour être assurée de sa fi=
délité. Cette pauvre femme fut des plus
touchantes; elle se jeta aux genoux de la
Reine, lui baisa la main, fit des vœux
pour le succès du voyage, qui l'occupait
beaucoup plus que les persécutions qu'elle
pouvait éprouver et que les précautions
que l'on prenait pour la conduire sûre=
ment chez elle.,,

(*) J'ai bien cherché; je ne vois pas ce
passage. Voir la fin du Journal

006

006221

Bar

(Comtesse de)

Est-ce la Lorraine ?

Dans le tome 17 des Mémoires de la duchesse de Bourgogne, j'ai vu citer une "Mme de Bar". J'ai aussitôt mis un tiret, mais le tiret étant tombé, je n'ai plus retrouvé le passage, quand j'ai voulu rédiger une fiche.

J'ai entre-temps retrouvé la page où figure Mme de Bar.

Je me suis reporté à Waroquier, G. I, pensant qu'il s'agissait peut-être d'une femme de la maison de Lorraine ou de celle de Bourgogne, p. 265-79. mais j'ai mauvaise vue.

006222

Bar (Ile)

(Comtesse de)

Corbaut, Maison d'arrêt du Port-
Libre. Du 8 Nivôse an II =
Dabour, p. 296-298:

" Du 8. Cette journée s'annonça
assez mal: nous apprîmes qu'on avait
volé à la citoyenne Dabar la mère,
pendant le temps qu'elle était au
salon, une montre d'or enrichie de
diamants. On ne fit aucune perquisi-
tion pour la retrouver. Si nous
annonçait encore un nouveau refus =
Merda d'abord mis le citoyen, qui
ne supportait les troupes ni patien-
ce. "

7.

Dardanus, p. Bone. — 22 Nov 05.

Le volcanisme devenu. C'est une
pensée élégante mentale devenue.
(Rentré) — M va la bonne puis dans
sa cuisine mettre le couvert où dans
dents il se lamente pour-

006223

Bar

Madeleine - Gabrielle

006224

006225

Bar (de)

Madeleine Gabrielle

17 frimaire 2

7 déc. 93

Prof. Pal.

A $\frac{B}{308}$ f. 73

"Du dit jour.

La citoyenne Debar, nièce, a été reçue dans cette maison d'arrêt par ordre de l'adm.n de Salut en datte de ce jour, signé Merrestier et Figuet.

En regard:

Transférée à Port-libre le 22 frimaire par ordre du Dépt.t de police, signé Michel et Heussé. (12 déc. 93).

Bar (de)

Madeleine Gabrielle

006226

Bar (Madeleine - Gabrielle Fesque, femme de Bar), 24 ans, nièce des précédents. (Les précédents sont la Cte de la Clte de Bar.)

Ste Pélagie	2 Sept. 93	
	"	"
Anglais S.V.	16 Brum. 2	
	6 nov. 93	
Luxembg.	27 frim. 2	
	7 déc. 93	
Port libre.	22 frim. 2	
	12 déc. 93	
Liberté.	20 Nivôse 3 +	
	11 oct. 94	

+ "L'ordre de mise en liberté porte : "avec son enfant."

de Bar

006227 Madeleine-Gabrielle

Coiffeuse - Maison d'accueil du Port -
Liberté. Du
9 au 20 mai, p-305.

Nouelle - visite des citoyens C. T.
(Coiffeuse sans doute) à la citoyenne
Dalbar.

Hyenne, à côté, l'autre la
Laval Montmorency chez l'auteur la
Vigée, dont la mère citoyenne
avait précédemment visité les
prisons.

006228

Bar (de)

Madeleine Gabrielle

Corbaut, Maison d'arrêt de

Port-Libre. Du 13 pluviôse an II.

Dauban, p. 310

" La citoyenne Dabas, la fème,

a proposé aux annalenes des bouts-

rimés, dans la séance du sixt de

notre académie; Vigée, Laval-

Montmorency, Corbaut de Chénes

de l'assemblée législative allèrent

les rimés et les emplir dans leurs

cellules. Chacun apporta

son travail, on en fit lecture -

" Voici les bouts-rimés de

Vägen ...

Svar ombeds Dr Nordenmarkska Sjukhuset - Lund.

006229

006230

de Bar

Madel. - Gabrielle

Coittant. Port-Libre. Danban,

p. 363:

"Du 20 [messidor]. Une famille de notre maison est dans le deuil, celle de Bar, parceque le père de la jeune femme a été guillotiné hier, pour cause de la prétendue conspiration du Luxembourg." (8 juillet 94)

qui est son père? D'après Labat elle avait pour nom de famille Feaque.

Aucun des condamnés du 19 messidor ne

porte ce nom, ni un nom voisin.

Aucun Fesque ne figure sur la
liste des premiers baptêmes de Campestre,
ni sur celle de Wallon.

Ou Labat s'est trompé de nom,
ou Corbineau s'est trompé de date.

006231

Bar

006232 Madeleine Gabrielle Fe

Note sur la citoyenne de Bar, la femme.

1. Elle a 24 ans. (Labat).

2. Elle se prénomme Madeleine-Gabrielle. (Labat).

3. Elle a pour nom de famille Forque. (Labat).

4. Elle est "femme de Bar". (Labat.

5. Elle a un enfant à Sart-libre, avec elle. (Labat.)

6. Elle a été écrouée à Ste Pélagie 3 ri le 9 Septembre 93 (avec avant la loi sur les suspects, qui est du 17). (Labat)

7. De là elle a été transférée au couvent s.v. le 16 brum. = 6 nov. (Labat)

8. Et de là aux Luxembourg le 7 Xbre (Labat et 308)

9. Elle a été empêchée avant la Comtesse de Bar qui ne l'a été que le 2 octobre. (Labat.

10. Elle l'a été peut-être avant la comtesse de Bar, qui, après un séjour de date ignorée aux Madelonnettes n'est arrivé aux Luxembourg que le 3 octobre.

11. Quand elle est arrivée au Luxembg., le 7 9bre 93, le comte n'y était plus ayant été transféré dès le 25 nov. aux Ecossais (Labat et 308).

12. Mais la cantine y était encore, car elle n'est partie que le 8 Xbre. Elles ont donc été 24 heures ensemble au Luxembg. (24h. au plus).

13. Quand on l'a enregistrée dans cette prison, pour la 1ère fois depuis la cantine, on l'a qualifiée "citoyenne Sebar, nièce (308.)

14. Cette appellation est confirmée par Labat, qui, en la citant, ~~l'a~~ la nomme nièce dans précédents c.-a.-d. du Cte et de la cantine.

15. Du Luxembourg, où elle était arrivée le 7 décembre, elle a été transférée à Port Libre le 12 Xbre, soit 5 jours après. Elle y a retrouvé la cantine, arrivée le 8 Xbre, et la Cte qui y était arrivée des Ecossais le même jour, 8 Xbre.

16. Dans, à partir du 12 Xbre au soir, ils ont été ensemble dans cette prison sans tour de lits.

0062

Bar

006234

Madeleine - Gabrielle
De

17. Collot est arrivé à Bar-le-Duc sur ces entrefaites (le 26 frimaire an 6 = 93). Il a trouvé là les bois de Bar. (Dauban p. 285)

18. Dès le second plan du préambule à sa révolutions, il le mentionne en ces termes: "le ci-devant comte de Bar ... avec sa femme et sa mère." Il n'avait pas encore eu le temps de les connaître et commettait d'emblée une erreur. Il aurait dû lire avec sa femme et sa nièce. (Dauban p. 285.

19. Par malheur il a récidivé. P. 298, le 6 nivôse = 26 déc., il annonce qu'on vient de voler une montre à la citoyenne Delbar "la mère". Il prenait donc la nièce pour une fille des époux Delbar. P. 305, le 22 nivôse, il dit qu'on vient de dérober le volet de la citoyenne Delbar, mais cette fois il ne spécifie plus rien (11 janvier)

20. P. 370, le 13 pluviôse (1er février 94) la Cit.ne Delbar, "la jeune", perdra les vivres qu'on emporte de Bar-le-Duc. A partir de ce moment, il ne parle plus ~~de~~ de la mère. ~~Il avait dû reconnaître son erreur.~~

21. Le 20 thermidor Collot annonce que la fille de la jeune de Bar a été guillotinée la veille par le comité de Longwy. Dauban p. 363. Le 9 nov = 7 pluviôse. Je ne

Woman from Longwy
wife of an Italian, who
became a widow, was
guillotined.

22. La Comtesse est allée à Port Lligat le 9 fructidor = 24 août 94. (Lettre).

23. La comtesse, plus tard, le 19 vendem. an III = 10 oct. 94. (De la même Lettre).

24. Et la nièce le lendemain, de Port Lligat le 20 vendem. = 11 Octob. (De Ste Lettre). "avec ses enfants."

24. Reste à savoir qui était et où était la mère de celle-ci? Je n'en ai aucune idée. Était-ce à l'époque de Nar? C'est possible. Voir à ce sujet la "Camise" ci-jointe.

25. Ce qui paraît exclure à fait cette hypothèse était la femme de l'écrivain, c'est la date de traduction, 97-93, avant la liaison en question.

006235

006236

Je cherche si Courbault ne
parle pas de la littérature des Comte
et de la comptine de Noël (7 frimaire =
24 août.

Non ! C'est qu'il a passé à Port
Lotre sa dernière journée le 6 frimaire.

Le lendemain, animation, il est parti
pour la Corse.

006237

du Barn. Lux.

l'unique

Bar

006238

Au commencement de 1790, des soulève-
ments que Taine nomme la "traînée des
quatre-vingt-treize" éclatent dans divers endroits
de la France : en Gâtinais, en Picardie, surtout
au Boulonnais, puis dans le haut Languedoc, le
Quercy, le Rouergue et le Périgord. Pillages,
violences, incendies.

Taine, Origines, éd. 8e, la Révolution,
I, ~~2ème~~ liv. 3, chap. 2.

P. 374 : « le peuple ne désarme pas [
dit un témoin]. "Qui est-il, répond Taine,
comme il a des armes, il frappe, et, quand
on lui résiste, il incendie. Dans l'Agénois,
un château à M. de Lunetta, un autre à M.
d'Aiguillon, dans le haut Languedoc, celui de
M. de Boutenaze, dans le Périgord, celui de

M. de Bar soit brûlé ; M. de Bar est assommé de coups ; six autres sont tués dans la Queuey. Nombre de châteaux aux environs de Montauban et dans le Limousin sont assiégés à coups de fusils ; plusieurs sont pillés. »

Edit. in-4°. p. 158.

L'ennemi de Bar est le fils de celui-là.

006239

006240

de Bar

l'émigré.

Rens et, Mme de Babbé, p. 325:

7bre 98

Extrait d'une lettre du duc de

Bourbon à Mme de Vaudreuil, Londres,

18 Sept. 1798. Parlant de Wickst-

cam, organisé à Barrow par

lady Abingdon - :

319 "... parties à Wickst - cam »

Calculées pour individues = duc de

Glocester, duc de Laval, Lévis, de mm

320 mm Bar[1], comte Etienne, enfin mort

absolument désarmées = »

1 - "M - de Bar, fils du comte de Bar,

brûlé vif par les paysans dans son chât =

006249

tean en 1789 -"

C'est tout ce qu'il dit dans Reiset,
et c'est peu de chose.

On voit lui pendant que le
Comte de Bar, emprisonné au
Luxembourg le 9 brumaire 2 (3 Oct.
1793) n'était pas le père de
l'émigré. (P. 38 du Reg. 308).

Peut-être était-il son oncle,
En ce cas la dame de Bar
nièce serait peut-être sa femme.

Voir Taine qui écrit sûr la
Vie de Mme. La Révolution, ed. 8e
I, 376.

de Bar

l'ainé.
1re-98

Reiset, Mme de Balbi, p. 317.

Déjeuner à Londres, chez la
duchesse de Devonshire, en 1re 98,
le lendemain d'une lettre du duc de Bour-
bon à la comtesse de Vaudreuil. Très
nombreuse assistance:

"En hommes français, MM. de
Bauzols, de Renault, de Lisarot,
de Bar, de Bellabre - - -,,

C'est tout. Pas de notes sur Bar
de page sur de Bar. C'est pourtant,
d'après la table la première fois qu'il

est cité dans l'ouvrage. A la
page 320 il reparaît, cette fois
avec une courte note. (Voir au verso)

Reste à lire l'extrait de la lettre
de "Correspondance du duc de Bour-
bon et de la comtesse de Vaudreuil
pendant l'émigration" publiée par
Ed. de Barthélemy, Paris, Cha-
ravay, 1886.

Peut-être là y a-t-il une
note.

006 43

006244

de Bar

l'émigré

N.. de Bar, brigadier d'inf. de 1780.

On lit une Dam. Warocquié II. 96,

parmi les brigadiers d'infanterie :

N.. de Bar

du 1er mars 1780.

à quoi cela s'applique-t-il?

Vu la date de la promotion (1780)

Cela ne convient guère à un homme

qui en 1794 aurait été le mari

de Madeleine Gabrielle de Nay, laquelle

avait alors 24 ans et avait avec

elle un enfant.

006245

de Bar

l'émigré

On trouve dans Warroquier, I. 324,
Maison de Normandie, Gardes de
la porte (à la suite des gardes du
corps et des gardes suisses)

"Lieutenant, 1000 liv. Chevalier
N. ... de Bar, +, major du
régiment provincial du Roi."

Et un autre lieutenant

Parmi les gardes il y avait
un capitaine, un lieutenant, un
aide major +, et parmi les

Declaración jurada para los
titulados de enfermería de Buenos
Aires

006246

006247

de Bar.

l'émigré

(Va sa fiche à Mehoncourt.)

Sur valet de chambre, Jean
Baptiste Meissessier, d'orné
au Luxembourg le 28 germinal
an 11 (17 avril 94), par
ordre du Cte de S. G. - p. 145.

Liberé le 2 des Sans-Culottides
(18 Sept. 1794)

" Ci-devant valet de chambre
de Barre, émigré. "

006248

Je croyais me souvenir que dans l'ou=
vrage de Tuetey, il était question d'une visite
faite par les commissaires du mouvement ch
l'évêque de Bas. Mais c'était une illusion.
Vérification faite, à la table de Tuetey il
n'y a ni de Bar, ni Debar.

Mais parmi les détenus du Lux. il y a
eu un J. B. Menessier, écroué le 28 germ.
an II = 17 avril 94. I p. 145. Libéré le
2e J.C. = 18 Sept. 94. Il est qualifié :
"ci-devant valet de Chambre de Barre,
évêque". "

de Bar

006249

Dans Warroquier, t. 2, p. 148,
Ordre de Notre Dame du mont Carmel.
— Elèves de l'Ecole royale militaire nom-
més chevaliers de l'ordre de N.-D. de
mont-Carmel.

Col. 2: " N... de Bar de Croix
Zint, officier au régiment des Evêchés,
cavalerie, nommé 16 x^bre 1784.

— · —

Et page 149: "Officiers qui ne sont
pas chevaliers: Claude de Bar, trésorier
général. " (le premier de cette liste),

006250

de Bar

Claude de Bar.

On trouve dans Warroquier, I - 292, Maison de Monsieur ; Conseil :

" Intitulés des maisons, domaines et finances : N... Garnard, Claude de Bar, François Joseph Guichard - "

Cela me semble fort curieux pour à un homme de l'aristocratie comme le comte de Bar.

de Bar

Barthélemy de Bar.

Warroquiers II, § 32, Contrat de mariage dressé par le roi et la famille royale - Année 1780 -

"16 avril 1780 - " Très haut, très puissant et très excellent seigneur, messire Barthé= lemy de Bar, cap.ne au Rég.t Royal, Cavalerie avec très haute, très puissante demoiselle Adelaïde Dupré de Saint-Maur, fille de m.re l'intendant de Bordeaux, mariés le 18, paroisse Saint-Nicolas des Champs..."

006251

Barentin

Warogne II. 408 - 409

006252

Bois gelin

Warnoglier, I-78. Maison
du Roi. Garde-Robe.

Duc m. de la G.R.

Il devint Premier Comte de Bretagne
de Cicé, Maréchal De Camp, Chev.
Valeur des Ordres, + reçu en 1766 -,

(L'autre était le mariage de Chevr.
Valeur reçu en 1773 -)

Boisgelin

006254

2e Vendem. II

20 Oct. 93

Pref. Police

Reg A $\frac{B}{308}$ f. 2e

" Du 2e jour du 1er mois de l'an deuxième de la République française une et indivisible.

" Le citoyen Boisgelin et sa femme ont été écroué en vertu d'un ordre de la section de la Fontaine de Grenelle, Figue Martrete, Petit et autres membres.

En regard:

" Du 19 messidor. Transféré à la Conciergerie par ordre de l'accusateur public. " (Tous deux jugés, condamné

et ap. écarté le 19).

-X. Ils sont dits arrêtés le 24 et le 25 septembre. Mais ils ne sont arrêtés au Luxembourg que le 20 octobre.

006255

Boisgelin

Labat.

Boisgelin (Louis-Bruno) maréchal de camp, ci-devant comte, 51 ans.

-

Part. d'opérations aux complots de Luxembg.

Luxembg. 28 Vend. 2 / 19 oct. 93 Cte Rev. Fme Grenelle.

Conciergerie 19 Messidor 2 / 7 Juillet 94. Acc. public.

Cne à mort le même jour. Jt Trib. Rév.

Mêmes dates pour sa femme Marie-Catherine - Stanislas Boufflers.

Boisgelin (Dame)

Labat.

006257

Boisgelin (Marie-Catherine-Stanislasse Boufflers, femme), Ci devant Comtesse, 47 ans.

Luxembg. 28 Vend.-2-
19 Oct.-93.

Cte Rue Fbg Honoré

Conciergerie. 19 Messid.-2
7 Juill.-94

Acc. public.

Cné à mort. Le meme jour.

Yl T. Rév.

(Labat la réunit à tous mari Louis-Bruno Dans un seul et même article).

Bois qelin

006258

Voici, tout au long, le titre de
Boisgelin, le prisonnier des Luxembourg,

Waroquier, II, 126 (liste chronologique des chevaliers du S. Esprit)

7 juin 1778.

"Louis-Bruno, comte de Boisgelin,
Pair de Bretagne, Président-né de la
noblesse de cette province, maître de
la Garde-Robe de Sa Majesté, ci-devant
ministre plénipotentiaire près de l'Electeur
duc de Parme."

Non-lieu

006259

Confirmation I, f° 20 - Liste des accusés
du 29 mars 1871 f° N° 57°:

"Louis Bruno de Boisgelin, 61 ans,
né à Rennes, ex-noble et ancien chef
de camp, demeurant à Paris, rue de
Lille n° 502, arrêté le 25 Septembre
dernier -"

Ibid - f° 17, n° 13 de la même
liste:

"Marie-Catherine-Stanislas de Rouffiac,
femme de Boisgelin, 50 ans, ex-noble
ex-comtesse, née à Lannilis, demeurant
à Paris, rue de Lille n° 502, arrêtée le 24

1 septembre dernier ; son vrai maréchal de

camp. "

006260

006261

Bois gelin

"

Louis-Bruno de Bois gelin,
soixante et un ans, né à Rennes,
ex-noble et maréchal de camp,
demeurant à Paris, rue de Lille
n°-502, arrêté le 25 septembre
dernier. -

Campardon, I-520. Liste
des accusés jugés le 19 messidor
II, comparution du Luxembourg,
1er lot - n°-57. 7 juin 94-

Sa femme, Marie-Catherine -
Stanislas de Boufflers, 50 ans, arrêté

" le 24 septembre dernier, son mari
rejoignait le camp. "
Condamnée, Act. § 17, n° 13.
Condamnée à supporter les frais
d'un.

006262

Bousquet -

006263

Wallon, L. T. R. (1900), II,
346. (Femmes fouées du
Luxembourg, 19 novembre, 7 juin).-

"[illegible] - Bousquet, ancien maréchal
des logis du camp, président de la
noblesse de Bretagne, avait refusé
au Centenaire de Vercingétorix même aux
Etats - Généraux -

Voir autre fois au
Tome Combattants -

Bourgeois -

006264

Je ne vois pas que Bourgeois ait refusé de siéger aux Etats-Généraux.

Le seul Bourgeois qui ait fait partie de la Constituante est Bourgeois de Cucé député du Cher, Aix - (arrondissement d'Aix)

006265

Bretto, Lu Castellanos,

Depuis Villeneuve et Buffalo.

fr-203- Rue Jacob Paris 6e

Objet -

" Bourgeois de Calais,

(Jean de Aire - Raymond

de) - Chez - Rue. "

Et bon sens m'est pas pris:

Ceci de la Contemporain Bourgeois

et la Imprudence Bourgeoisie, pas

Vivres, adjudants, etc. - Qui
n'aura pas soldat ?

006266

Boisgelin

00626

« Marie - Catherine - Stanislas de Rouffiers, femme de Boisgelin, cinquante ans, ex noble et ex-comtesse, née à Lunéville, demeurant à Paris, rue de Lille n° 502, arrêtée le 24 Septembre dernier ; son mari, maréchal de camp. »

Compardon, T. R. I. 517. n°
13 de brumaire an second ; puis le 19 messidor an II (7 juillet 1794). T. Compardon
Palais du Luxembourg.

006268

Bois gelin

La Comtesse de Boisgelin, l'une des Dames d'atours de Madame.

Almanach Royal, 1788, p. 135

La Comtesse de Boisgelin (la Reine, Sainte-Aldegonde, donne pour accompagner Madame Victoire, p. 145.

006269

Boisgelin

Compagnon I. 517.

Accusés jugés le 19 Thermidor II, 13:

" Marie - Catherine - Stanislas de Boisgelin, femme de Boisgelin, 54 ans, ci - noble, ci-devant comtesse, née à Dunkerque, demeurant à Paris, rue de Lille, n° 502, arrêtée le 24 Septembre dernier; son mari maréchal de camp - "

Boisgelin

006270

Alm. Royal 1788. P. 161, col. 2

C^te de Boisgelin.

M^al de camp du 1^er mars 1780.

Labat

006271

Boïs gelin

Matis g. Rebe

Par ou Lapeirouse.

Boïs gelin (dans [illegible]), ci-devant
maître de la garde-robe des tigres. —
Âge non déterminé, vit dans
Monuments contre-révolutionnaires
en Bretagne.

Abbaye.

Inventaire Chylini. Anil g 3.

(Rien depuis).

Lebert.

006272

Boisgelin Vve
née Turgot.

Pas au Luxembg.

Boisgelin (Charlotte-Antoinette
Turgot, veuve).

Très aristocrate.

Petites-Fortes.

Anglaises Saint Victor.

Liberté - 7 Vendem. an 3.

Lebet -

006273

Boisgelin

Gilles - Dominique -

1°. Pas au Luxembg -

Boisgelin (Gilles - Dominique - Jean - Marie), maréchal de camp, homme.

Complot.

Madelonnettes -

Part - Liège -

Conciergerie -

Cond - à mort - 18 messidor an 2 -

Boillongne

006274

Boulogne

Reg. A B. 308, page 13,

Ecrou n°. 31, du 22 vendem. an II = 13 Oct. 93:

"La Boulogne."

+ c. a. d. transférée aux anglaises

S. Victor, le 9 brumaire an II = 30

Octobre 1793.

006275

Boullongne

006276

C'est une famille notable.

Le frère cadet du duc d'Ayen, c.-a.

Emmanuel-Marie-Louis, marquis de Noailles, né le 12 Xbre 1743, qui fut ambassadeur à Vienne en 1783,

avait épousé le 11 Xbre 1762:

une Mlle de Hallencourt, fille de Charles-François-Gabriel, marquis de ~~Dreux~~ Dromesnil, M. de C., et de Jeanne-Edmée de Boullongue, sa seconde femme.

Le seigneur était donc le gendre d'une Boullongue.

Waroquier, II, 25.

Prison

Boullongne

Ditemus

006277

Almanach royal, 1751, p. 138 :

" M.r de Boullongne, intendant des Finances, rue S.t Honoré, vis à vis les Jacobins. "

Il ne fait partie ni du Conseil Royal, ni de celui des finances, ni de celui du commerce. (pp. 132 et 135)

Il est du conseil Royal des finances, p. 140.

Boulogne

006278

Almanach royal, 1761, p. 152:

M. du Req.

"1757. M. de Boullongne."

P. 154. Quartier de Gréve: "M. de Boullongne, rue de Richelieu, près la rue S. Marc."

La preuve que c'est un Boullongne plus jeune que le conseiller d'Etat, intendant des finances, résulte du fait qu'ils siégent tous deux l'un comme conseiller, l'autre comme M. des R. (p. 151, dans le même "Parnasse"

Boullongne.

Almanach royal, 1787, p. 224.
Conseil d'Etat.

1757. M. de Boullongne, ordinaire, et au Conseil royal et au Conseil royal de commerce.

Rue St. Honoré vis à vis Feuillans.

006279

006280

Hébert

187900

18 Pluviôse

Prf. Police

6 fév. 94

Reg. A $\frac{B}{308}$ p. 101

"Du 18 pluviôse.

"Le nommé Hébert, agent national, a été reçu dans cette maison par ordre du Comité de sureté générale signé : A. Benoit, Guffroy, Dabarras et Vouland par mesure de sureté générale.

En regard :

"Mis en liberté par ordre du Comité de sureté générale en date du 9 ventose 2e année républicaine." (27 fév. 94).

Brûn Lebat.

Broca

006282

Brocas

006283

22 Vendém. an 2.

13 oct. 1793.

Préf. de Police

A B/308 - P. 13.

Liste des 93 suspects écroués au Luxembourg par ordre du C. R. de la Fontaine de Grenelle.

. . . . . .

127 — La Brocas.

. . . . . .

En regard:

Pas de sortie.

Devant le nom est précédé d'un tiret (—) et une note inscrite en tête de la page 13 indique que les personnes "de cette page" dont les noms sont accompagnés de ce tiret. "Sont sorties le 17 Brumaire (7 nov. 93)

par ordre du Département de police.

Mme de Brocas écrivit dans cet intervalle
le Luxembourg le 17 brumaire. Ceci
n'est pas d'accord avec Labat, d'après
qui elle aurait été transférée aux
Anglaises de la rue des Fossés S. Victor.
le 4 brumaire (25 octobre).

Cette indication semble plus juste
que celle des Registres, dont les sorties
dès après en grande partie par des
— ou des + prêtant plus d'une fois
aux doutes.

X. D'un autre côté le nom de
Brocas est devenu incertain. Il
se trouvait que l'on fut une altération
de Brouscas.

006284

Labat

Brocas

La Cne

Brocas (la citoyenne)..

Aucune indications.

Luxembg. 22 Vend. 11 / 13 Oct-93 — Cte Rev. Fne Grenelle

Anglaises [S. Vict.] 4 Brum. 11 / 25 Oct-93 — Polict.

Liberté. 7 Fructid. 11 / 24 Aout 94.

006285

Brocas

Almanach Royal de 1788, p. 165.

Maréchaux de camps =

M. de Broca (de 1er Janvier 84.

006286

Brocas

Reg. 308 - Judeo Français, f. II., Lib B.

"La Cne Brocas."

Reg. 309 - B. 1re page:

"Femme Brocas - 22 Vendé-
miaire - P-13." — On prend
la région Lia Brocas.

006287

308 dr 308

Ferry (Louis Hegesippe)

Voir - Req - 308.

Chercher la page de renvoi au 308.

Mis à Hégésippe

Chercher le compte Ferry.

887900 X

Reg. 309, Letra L. 1ª Foja:

"La Piñas - 22 Noviembre. 13

006289

Brochet

Jean - Etienne.

C'est le juré du Tribunal Rév.

006290

Brochet

Jean Thérèse

Ep - Jura Cers T. R.

006291

Reg. 311. P 10 N° -

Brochet

Jean Etienne

006292

25 frimaire II

Prot. police.

15 X^bre 1794

A $\frac{B}{311}$ fol. 10 V°

Rou

" Jean - Etienne Brochet, natif de Nogent sur Seine, département de l'aube, district de Nogent s/ Seine, âgé de 40 ans, demeurant rue des arts n° 43, résidant à Paris depuis 33 ans, ancien juré du tribunal révolutionnaire et membre du cy devant comité révolutionnaire de la section de Marat. "

Suit son signalement.

Renvoié au Luxembg. le jour ci-dessus
le registre n'indique jamais la sortie.

Brochet

Jean-Etienne

006293

En mars 1793, lors de la première formation du T. R., la Convention nomma 12 jurés, dont fait partie Brochet, de la section de Marseille.

Lenôtre, T. R. p. 67, n. 2.

Reprenant la question, p. 73, Lenôtre ajoute:

"Le jury sort: ..... Brochet, 74 ans, ancien laquais, membre d'un comité révolutionnaire; ...

Brochet

Jean Etienne

006294

Les mai, 93

Farquier est embarrassé pour la formation des jurys de jugement.

Lenôtre, Trib. Revol., p. 106-107

106. "Depuis l'installation il apparaît des prodiges pour remplir, chaque jour, une nouvelle suffisant de jurés: des vingt-quatre nommés en mars, il s'en était privatif onze [c.a.d. rendu à leur poste], parmi lesquels quelques solides ... Brochet, ci-devant Jacobin, ex-homme sûr, auteur de la pièce: O sacré cœur de Jésus! O sacré cœur de Marat!, le cafetier Chrestien ..."

Brochet

Jean-Etienne

006295

Section Marat.

A été jugé au T. R. de la Dibats.

S'est fait remarquer au procès de Girondins, en prononçant un véritable réquisitoire contre les accusés, au moment où il a été appelé à donner son verdict.

Wallon, T.R., I. 116.

006296

« l'un des plus
(Proudhon, le mieux logeurs, chez
qui avait habité Marx ! Marx...
Notes manuscrites
Grandes
Lettres, 158
Lettres du mois
Marx 1-132-135, Jenny
et Adrien Engels Lafargue
Jenny Marx à Proudhon

Brochet

Jean Etienne

006297

Lors de la réorganisation du T. R. après
celui du 22 prairial, on en éliminé un
bon nombre de juges et de jurés. Mais
Brochet est maintenu comme juré.

Lenotre, Tribunal Rév., p. 230.

Lors de la réorganisation du 23 ther=
midor, tous les jurés en fonctions jusque là
disparurent à l'exception de trois. Brochet
disparut,

Hild. p. 306.

mais le T. fut suspendu le 18 x^bre 94
à la suite du procès Carrier et celui
de Lavaqueria et bientôt le 8 nivôse
et ne vint à l'étude que le 18
nivôse.

Brochet

Jean - Etienne -

006298

Après la conclusion des procès Fouquier, huit des quinze acquittés ne furent pas mis en liberté, on les réincarcéra dans la prison dont ils avaient été tirés pour venir à la Conciergerie pendant les audiences.

L'ex-juré Brochet était de ce nombre.

Lenotre, Tribunal révol., p. 360 et 361, n. 1.

On le conduisit au Plessis, ibid., 361.

Ceci se passait les 7 mai 95 et jours suivants.

Mais bientôt, dit Lenotre, ils furent rendus à la liberté, leur sort par l'effet de l'amnistie.

Brochet

006299

Jean Etienne.

Lenotre, Trib. Rév., p. 361 ajoute ceci qui intéresse Brochet.

"En l'an IX quelques uns furent inquiétés à l'occasion de l'affaire de la machine infernale... Brochet qui avait un fils à l'armée d'Italie, fut dépanté et s'évada de Corse."[2]

"2. Le Député se nommait Jean-Etienne Brochet. Est-ce bien le même? [C.a.J. le même que le juré du T.R.] Une simple assonance de nom suffirait, en 1800, à désigner un suspect à l'inquiétude soupçonneuse de Fouché. (Dorian, Les députations du Consulat et de l'Empire." Sas de renvoi à la page."

Le Député

Jean Etienne Brochet est bien le même
que l'ancien juré. On en a la preuve en passant
par le Registre 311 (Copie papiers rose), puis-
que, le 25 frimaire III = 15 Xbre = 94, le
dit nommé Jean-Etienne Brochet, désigné en
jaune-là est étiqueté : "ancien juré du
tribunal révolutionnaire, et membre du cy-
devant Comité révolutionnaire de la
Section de Marat" fol 10 Vo. :

006300

Brochet

Bon
de Joachim

006301

Le Reg. A $\frac{B}{304}$, f. 70, mentionne deux détenus du nom de Brochet, écroués en même temps le 8 frimaire an II = 28 nov. 93.

L'un a pour prénom Bon ; l'autre Joachim.

Aucun renseignement, sinon qu'ils ont été mis tous deux en liberté le ~~8~~ thermidor II = 12 pluviôse II = 31 janvier 94 après deux mois de captivité.

En tous cas, il n'est rien de commun avec Jean Etienne Brochet, écroué au Luxembg. un an après eux, le 25 frimaire an III = 15 déc. 94 ; lequel n'était

autre que l'ancien juré du tribunal Ré-
volutionnaire. Celui-ci n'est pas porté sur
le Reg. 308, mais sur le Reg. 310 (pa-
ges 202). Fol. 10 v°.

006302

Buffon fils

006303

Prison
Détenus

Buffon fils.

006304

Préf. Police. Archives hist.
Luxembourg - Reg. A $\frac{B}{308}$ p. 107.

7 ventôse II
24 fév. 94

Préf. Police
Reg. A $\frac{B}{308}$ p. 107

" Du 7 ventôse [II]

"La nommée Leclerc - Buffon a été reçu dans cette maison par ordre du Cte révolutionnaire, section des Champs Elysées. Signé : Dumas, Bertaux, Foly et autres, membres.

" Transféré à la maison de Santé de Picpus par ordre de l'adm. de police du 2 germinal. Signé : Froidure et Pannier (ou Paunier). 22 mars 94.

Ne trouvant

Viens de plus au Registre 308, je me reporte au recueil de Labat, où je ne découvre que ceci tout :

" Lecleve de Buffon (Georges-Louis-Marie) , 30 ans, ancien major des ~~dragons~~ ci-devant régiment d'Anjou

Journois."

" Participations aux complots formés dans les prisons,

" Luxembourg --- 7 Ventôse.

" Transféré chez Coignard, 1er germinal.

" Condamné à mort. 22 messidor.

Et c'est tout. Rien n'indique la durée de son séjour à la maison de santé de Picpus, chez Coignard.

A noter une différence de 24 heures au sujet de son transfert entre le reg. 308 et Labat (2 germinal et 1er germ.)

006300

Labat

006306

Buffon fils.

Leclerc de Buffon (Georges-Louis-Marie), ancien major du ci-devant régiment d'angoumois. — 30 ans.

Participation aux complots formés dans les prisons.

Luxembourg.	7 Ventôse 2	C. R. Champs-Ely.
Coignard	1er germinal 2	Police.
Cne à mort	22 messidor 2	Jx. T. Rév.

-X- Sa femme n'est mentionnée ni au nom de Leclerc de Buffon, ni à celui de Buffon, ni à celui de Daubenton.

Buffon fils

006307

Laharpe. Bref jugement sur le fils de Buffon. — Cours de littérature ancienne et moderne par J. F. Laharpe, Paris, Dupont et Ledentu, 1825, 18 vol. 8°.

To. 17, p. 72. (Troisième partie, De la philosophie du XVIII^e^ siècle. Livre troisième, Chapitre 1^er^. Des philosophes de la première classe. Section III. Buffon &c, fin de la dite section).

71) «...Il (Buffon) laissa une grande fortune ~ ~ ———

72 que devait recueillir un fils

rempli de qualités aimables ... Il en jouissait à peine ... Je l'ai connu, j'ai été avec lui dans les fers, et j'avais vu son père dans sa gloire. Le père a échappé à la révolution; il était mort ... La révolution a dévoré le fils, le tombeau, [illegible] la statue et l'héritage de Duffaut. Deus, quis similis potentatus in ea tua? (Psalm. LXXXIX. 11.)

(Les points de suspension sont de Lahaye lui-même.)

006308

d. " Nous devons à la vérité de dire que le tombeau et la statue ont été conservés, et que la veuve de Jeanne Duffaut a recouvré une partie de sa succession. "

Buffon

Ausland; Hist.-Polit. 36h.

65. Memoires contre la ville.

006309

Buffon fils

006310

Reg. 310. Lettre B, 2e page.

"7 Ventôse. Buffon. Leclerc. Causse ignorée." — C'est son entrée.

Reg. 310. Ibid.

"2 Germinal. Buffon. Leclerc. T. à Picpus."

Buffon.

Etat militaire de 1793.

Par le Cher Buffon.

Par le Cher (S. L. M.)

Par le Buffon.

006311

A l'Etat militaire en 1793, il

n'y a point de ~~Chevaux~~ Desert

Il y a un Tuyau — Planche

Garland ~~Bon Vert~~ / à Vert

~~Du Vert~~ / Gazon entre Cabinet

dans 3 Cr. Rez. / Cabinet -

(Cabinet Serrure) -

Etat mil. p. 52.

006312

Buffon fils

(e 1824)

Campardon I. 527.

Accusé jugé le 22 Messidor an II.

"45°. Georges - Louis - Marie Le-
clerc de Buffon, fils, trente ans, né
à Montbard, ci-devant major en
second du régiment d'Angoumois, demeu-
rant à Paris rue Matignon n°9, arrêté
le 30 floréal."

006313

Buffon

"Leclerc de Buffon (Georges-Louis-Marie), fils, ci devant major en second du régiment d'auvergne-ci, 30 ans."

Lescure, Jardin de Sceaux, Liste des victimes de la Terreur, p. 230.

006314

Prieur

Buffon

Il ne serait pas impossible que le
fils de Buffon n'ait été compris
parmi les détenus du Luxembourg,
transféré à la Conciergerie au moment
de la prétendue conspiration, que
Sur cette fin de Denis Jubien.

Saladin, Buffon, p. 187 sq.

006315

Prison.

Révolutions

Appellations.

Mises à l'arrêt.

006316

Mandat d'arrêt de Lyon —

Dernières, Déclarations et Pièces

Lyonnaises —

Les Chefs de la Révolte Lyonnaise

Crimes — — — Procédé que Doctrines

— — Sont punis et Condamnés

dans la Personne d'Ouvrier Lyonnais

Palasne, Rapport, 11-24 Avril

Lyon

Bourbon - Busset

006317

Bourbon Busset

006318

Lte qans en 1789.

Waroquier. 2. 243, col 1.

"1er mars 1780. Ferdinand-Louis-
Antoine comte de Bourbon-Busset."

Bourbon Busset

Saint-Simon parle incidemment
de Pierre, seigneur de Busset, bâtard de
Bourbon. (Boislisle, IV, p. 44).
Seule citation sur Bourbon Busset.

006319

Bourbon - Busset

1) François - Louis

2) Louis - Antoine - Jules

006320

Sortie le 21 février II = 11 X 4 - 94, à midy
1/2 avant d'ouvrir. L'un est Sergt de 12e ;
l'autre officier B.-B., jeune, a Saum. —
Ordre du C. d S. f.

5. Un jeune officier (j'ai oublié la date
de 20 donné par Lhh, celle du 21 donné
par le Rg. L'ordre était du 20 ; il n'a été
exécuté que le lendemain.

6. L'ex-colonel Lhh [illegible] a été désigné
[illegible] pour cet. Inutile pour qu'il soit
déchargé de cet acte.

7. Un autre [illegible] a été désigné
par M. Bruland. Sur le tir était ce
par prédilection. Les balles ne pénétraient
(L'objet de ce [illegible] n'est pas indiqué.
Voir le rôle du commandant Bruland. Si c'est
le prédilection, on peut [illegible] tout par lui
Les balles de l'encre.

Charles D. Durieux.
d'Ath Pl. chasse.

La chasse du Bois.

006321

006322

Bourbon-Busset

1) François-Louis

2) Louis-antonin-Yolz

1. Deux frères Bourbon-Busset, fils d'émigrés, âgés de 12 et de 8 ans, ont été amenés à Paris en 1793 ou 1794, venant du Busset (allier). Le Ctre de S. Sle, sans doute à cause du nom qu'ils portaient, les a fait diriger au Luxembourg.

2. Labat n'a pas trouvé la date de leur entrée au Luxembourg. Mais il a trouvé celle de leur sortie: 20 frim. 2 = 10 Xbre 94

3. Je n'ai pas non plus retrouvé la date de leur entrée sur le Reg. 304. Je croyais pourtant me souvenir qu'elle est enregistrée. J'aurai confondu avec la suivante. Lettre du Cen. P. 11, 22 vendémiaire. Dyonnet
Les renvoyer | j'ai retrouvé cette date
date. Reg. 312. fol. 8 V°. Il sont

Labat

Bourbon - Busset

Bourbon - Busset : 006323

1°- François - Louis.

2°- Louis - antoine - Jules,

fils d'émigrés, 8 et 12 ans.

Luxembg. (x) ——— C.E S. Gle

Liberté. 20 frim. 2 - 10 Déc. 94 d°

(x) Venant de Busset (allier).

Voir un anc. Colonel du même nom, autre fiche. (Louis-Antoine-Paul) Luxembourg 8 thermidor an II - Liberté 18 frimaire 3e.)

Bourbon - Busset

006324

Procès devt le tribunal de la Seine
intenté en 1803, à un avocat
qui prétendait avoir le droit de
porter le nom de Bourbon - Busset.

Aulard, Consulat, IV. 63.

Gazette de France du 20 floréal
an XI (10 mai 1803).

« Une cause assez curieuse de
devra
trouvera ce moment fixée au
tribunal de première instance de
la Seine. Il s'agit de savoir si
M. de Clermont-Tonnerre, héritier
du dernier Bourbon - Busset,

a le droit d'empêcher un tiers de
porter ce nom, quand une inexactitude
de circonstances de détail suffit pour
prouver que ce tiers est fils naturel
de feu M. de Bourbon-Busset.
M. Gabriel Bourbon-Busset, dit
~~Jeanneau~~ Leblanc Jeanne, Jeffes-
seur officiers, attaqué par un de
Clermont-Tonnerre, plaid-
lui-même sa cause ... "

Cf. III. 368.

006325

Bourlon - Busset

Louis - antoine - Paul

006326

Bourbon - Busset

Louis - Antoine - Paul.

006327

1. D'après Labat, la maison d'arrêt du Luxembourg a compté parmi ses hôtes Louis-Antoine - Paul de Bourbon - Busset, ancien colonel au 9e Régt de Cavalerie.

2. Il serait entré dans la prison le 8 thermidor an II = 26 juillet 1794. Mais le Reg. AB 308 l'arrêtant au 11 prairial = 30 mai, naturellement son écrou n'y figure pas.

3. Il y aurait lieu néanmoins de vérifier si, au répertoire du 308, il n'y aurait pas quelque indication bonne à noter.

4. que dit le Reg. 309?

5. Il ne peut rien y avoir et il n'y a rien au Reg. 310. (Entrées et sorties du 23 vend. 11 = 14 oct. 93 au 9 messidor 11 = 26 juin 94 (copie sur papier chamois). Le détenu en effet n'est entré, suivant Labat, qu'un mois après cette dernière date : 8 thermidor 11 = 26 juillet 94.

6. Rien au Reg. 311 (copie papier rose), Entrées ~~de toute~~ du 19 vend. 3 = 10 oct. 94. au 19 germinal 3 = 8 avril 95. Bourbon-Busset a été écroué deux mois 1/2 avant la création du registre.

7. Le Reg. 312 donne au contraire la date de la sortie du détenu dont il s'agit. (Copie papier bleu). Sorties du 2 brumaire au 16 pluviôse 3 = 23 oct. 94 au 4 fév. 95. Fol. 7 V°, on voit que Bourbon-Busset est sorti le 19 frimaire 3 = 9 Xbre 94 à 11 h. avant le dîner. Par ordre du Cte de S. Gl. — Rien de plus. Pas de prénoms. — Labat donne la date du 18 frimaire, au lieu du 19, probablement d'après l'exact délivré la veille au soir.

00632 8

Bourbon-Busset

006329

Recherches à faire au sujet de Louis-Antoine - Paul Bourbon - Busset, ancien colonel.

1) Voir dans D. Lassiere, Généalogie de la maison de Bourbon, ce qui peut être dit du personnage.

2) Voir Etat militaire de la France en 1793. de Hennet.

3) quel lien de parenté pouvait exister entre la personne en question et les deux enfants dont parlent d'autres fiches.

Bourbon - Busset

Lebat.

Bourbon - Busset (Louis - antoine - Paul), ancien colonel au 9e régiment de cavalerie.

Luxembourg. 8 thermidor 2
26 juillet 94

Liberté. 18 frimaire 3
8 déc. 94.

006330

Voir deux enfants du même nom sur une fiche à part.

Damdray

Warogne, II - 409

006331

Duval

Français.

006332

Duval

Français

006333

Les protestations du Parlement contre les décrets de la Constituante étaient dirigées contre :

1°. le décret du 3 nov. 1789, portant que le Sault. restera en vacance jusqu'à la mise en vigueur de la nelle organisation judiciaire ;

2°. le décret du 15 octobre 1790, portant que le Sault. est supprimé de fait.

Ces protestations, émanées de la Chambre des vacations avaient été confiées à son président qui devait les convertir. C'était Lepeletier

0,1 m. 1987 - 9864 - I
Ex. Mus. Nat. d'Art Moderne "Cécile Jungfleisch"

de Rosambo. Elles n'avaient pas été dé-
posées au greffe, parceque le greffe n'exis-
tait plus. Elles étaient restées secrètes. Elles
dataient d'un temps où la monarchie était
encore debout et tendait à réunir les droits
des rois. Malgré l'usage de pareilles donations
tions était autorisé par les précédents : le
Parlement avait protesté contre l'institution
du Sabbat vis-à-vis en 1770.

Rosambo crut mettre les pièces en lieu
sûr en les engainant dans le vide
d'une clef perforée de fentes sinueuses.
Un scrutateur auquel il comptait le
traduit. De là le procès du 1er floréal an II.

Je ne sais plus où j'ai lu ce
détail qui ne sort pas du tout dans
~~Walter~~ Campardon (plus par bref+, ni dans
Cerfbeer, p. 202-203 plus bref encore),
ni dans Wallon, III. 286, qui n'en
donne qu'une partie.

Duval

006335 François.

22 Vendem. 2

13 oct. 93

Ref. Calvados

AB/308. P. 14

Liste de 53 personnes écrouées au Luxembourg par ordre de la section de la Fre de Grenelle.

. . . . . .

François Duval, domestique

. . . . . .

En regard :

"Transféré le 9 thermidor à la Conciergerie"
(27 juillet 94)

⁂ C'est le domestique de Fréron ami de Robespierre.

Il a été condamné à mort le 4 thermidor (22 juill.)

Duval

François.

Reg. Bog. Lettre D. 1re page:

" François Duval, domestique.

22 Vendém. - fo-14 (du Reg. 3087) -

006336

006337

Duval

François.

Conspiration de Babeuf. — Accusés jugés
le 4 thermidor an II (liste des A.N.) :

"2° François Duval, 27 ans, né
dans le département de l'Eure, demeurant
de l'ex-président Nicolé, section
rue Dauphine, faubourg Saint Germain."

+ 4 thermidor II.

Aucune explications dans le texte de
Camphausen sur ce qu'on lui reprochait ni
sur son interrogatoire à l'audience. Son
nom n'est même pas mentionné, f° 409.

Durval

006338 Françoise.

Wallon, Le tribunal Rév., V, 75. —
audience du 6 thermidor. Interro-
gatoire rapide des accusés. Dans la
mesure :

" Françoise Duval, domestique de
l'ex-président Malesherbes. "

Pas un mot de plus, si ce n'est
que Wallon reproduit en note, même
page, la " liste affichée " déjà donnée
pour Camparan. Duval y est le deu-
xième : " Françoise Duval (27 ans), do-
mestique de l'ex-président Malesherbes. "
(Wallon a ici abrégé le texte des Com-
pardon.

+

Ma Correspondance, mi Madre, me fait
l'honneur au récit d'Hannibal, de la
Hanneau, dont une autre pêche va
parler.

006339

006340

Duval

François

Harmand, de la Meuse, — Ce con=
ventionnel, appelé en témoignage par
l'un des accusés, l'ex-Constituant
Goupil, son compatriote, a assisté à
l'audience du 4 thermidor et en a tracé
le tableau dans un livre publié en 1814
(*).

Je n'ai pas vu cet ouvrage - Mais il
s'en trouve un bref résumé dans Anne-
Paule-Dominique de Noailles, m.e
de Montagu pp. 130. On voit là que

Duval a été interrogé pour le président

(*) Observations sur plusieurs passages et opinions relatifs à la Révolution Paris, 1814.

Dumas, très malade avant les Jours de Novailles - Il avait en effet le n° 2 sur la liste, et ces Jours les n°s 3.4.5. Par malheur on ne nous dit pas ce que Dumas a pensé à Duval ni ce que celui-ci a répondu (.)

La seule chose sûre c'est que Duval a été condamné à mort, exécuté le 8 mai - mais est inhumé à Pic. près avec les autres.

006341

Duval

François -

006342

Lenôtre constate en effet son inter-
nement à Picpus :

Lenôtre, Picpus, liste des Victimes de
la Terreur, p. 215 :

"Duval (François), Jacobin de l'A-
pendant Motié, 27 ans." + 4 thermidor.

Duval

François

006343

Plusieurs questions se posent à propos de ce Duval.

A. quid du Président Molé ?

B. Duval et le président Molé.

C. Duval au Luxembourg.

D. Causes de l'arrestation et de la condamnation de Duval.

Durand

Français

006344

A. Le Président Molé

1. C'était Edouard - François - Mathieu Molé de Champlâtreux, président à mortier au Parlement de Paris, 34 ans en avril 94; condamné à mort à cette date dans la fournée dite des parlementaires.

2. Bien qu'il soit qualifié de "président mortier" dans l'acte de mise en jugement où il est compris, je ne suis pas très sûr qu'il ait jamais exercé ces fonctions. En 1788, en effet, il était inscrit à l'Almanach royal, p. 315 comme le 3e des conseillers dans la 2e Ch. des Enquêtes. Mais il devait être président en expectative, en attendant l'une des premières vacances. (C'était exactement le cas de d'Ormesson de Noyseau, qui à la même époque était le 3e conseiller des Requêtes, mais paraît dès les pour présidat de=

tiqué]. La retraite de d'Aligre et celle d'Orsenon, la pire, firent de la place à ces jeunes; en tous cas à d'Ormesson le fils.

3. Les Molés habitaient l'ancien hôtel de Rochequelaure, aujourd'hui le n° 246 du B^d S. Germain (Ministère des T. P.), alors rue S. Dominique. C'est là, on l'a vu, que François Duval avait son domicile.

4. Molé fut englobé, comme je viens de le dire, dans la fournée des Parlementaires, qui furent sacrifiés le 1^er floréal an II (20 avril 94) à cause de leurs protestations contre les décrets qui suspendaient ou supprimaient le Parlement. 25 Condamnations: Boehmer de Saron, P.P., Rosambo, de Gourgues, Ormesson et Molé, P.M., 11 Cons^rs de Paris; 5 Cons. de Toulouse; le P.P. des aides et un ex P. de la même cour pris pour ses fils; le Comte Nord, colonel, parent et ami de 2 des accusés.

006345

Duval

006346

François

B. Duval et le Pt-Molé.

1. Comment sait-on que Duval était au service des Pts Molé? Quand il a été enfermé au Luxembourg, le 22 vendémiaire II = 13 octobre 93, on l'a simplement qualifié sur le registre d'écrou "domestique", sans dire un mot des Molé.

2. Mais évidemment ses attaches avec cette famille étaient connues d'avance et déjà, ou n'ont pas tardé à l'être. C'est pourquoi, quand au parquet de Fouquier-Tinville on a dressé la liste des accusés du 14 Thermidor an 2 = 22 juillet 94), on a précisé sa condition: "domestique de l'ex président Molé, demeurant rue Dominique."

3. J'ai cru longtemps qu'il avait

compagnie sous maître sous les verroux. Mais
Molé n'a jamais séjourné au Luxembourg,
du moins d'après les registres d'écrou. Ce-
pendant sa présence parmi les détenus paraît
attestée par un passage de la relation de Delville
d'Auboux, p. 262. Il y a là une énigme qui
est à élucider. (Voir Labat).

006347

Duval

006348 François.

C. Duval au Luxembourg.

1. Lorsque le 22 vendémiaire II = 13 octobre 1793, Duval resta au Luxembourg environ 9 m. 1/2. Il y fera inapperçu. Son nom n'apparaît nulle part que sur le registre 308.

2. Nul ne songea à lui, lors du procès des Parlementaires (1er floréal II = 20 avril.) Il est vrai qu'il n'avait eu aucune participé aux protestations, ni à leur ~~dissimulation~~ dissimulation chez le Président Rosambo, où elles étaient cachées. La fournée du reste ne comportait aucune complice. Tous les accusés étaient des gens d'importance.

3. Fouquier ne se ressouvint de Duval que le 3 thermidor an 11 = 21 juillet 94, jour où il le fit traduire à la Conciergerie. Le 4 il était condamné.

4. Que lui reprochait-on? Ni Compardon, ni Wallon ne le disent. On lit cependant dans Wallon, V, 72: "Il devenait dans ses urgents que j'aurais de recourir aux moyens expéditifs pour vider les prisons, et on revint au système des conspirations non sans l'étendre encore. Le 4 thermidor on fit une quatrième fournée de cinquante."

On y prit 18 détenus politiques, sans aucun lien entre eux; probablement des malheureux désignés par les municipaux. On complita le nombre à 27 par des prélèvements faits ailleurs. Beyaval, Benoist et Beaudrie furent les témoins: 25 accusés et 21 condamnés.

Le même jour, dans la 2e section étaient 25 accusés et 21 condamnés.

6349

Duval

006350

François II

D. Cause de l'arrestation
et de la condamnation de Duval.

1. A l'origine, pourquoi Duval a-t-il été arrêté par la Section de la Fre de Grenelle?

Sauf le cas hypothétique où il n'aurait fait qu'être réuni à son maître, le Président Molé, on ne peut donner qu'une supposition. La Section est très soupçonneuse, très hostile aux aristocrates qui l'habitent et aux gens qui la servent. Un homme comme Duval, qui ne tâche pas la famille à laquelle il est attaché, et qui peut-être ne se gêne pas dans ses propos à l'égard du

personnel d'irrigant y est une proie
désignée pour les énergumènes du
Comité de sa Section. Cela suffit pour
expliquer son arrestation. Il n'est pas
le seul des 53 qui soit un individu
modeste:

46. Pélicant domestique.

48. Mathias, m.d de vins,

52 Jude, coiffeur.

Sans parler de ceux dont on ne sait
rien sinon que l'adresse révolutionnaire:

40. Godard.

39. Jean Rousseau,

44 Guillaumain.

45. Sa femme.

50. Hermes.

51. La fille Maillet.

2. Quant à la poursuite, elle ne peut
s'expliquer, mais elle s'explique facilement
par l'intermittence des dénonciations.

006351

d'Epréménil

006352

l'Espérance

Jacques Duval d'

Jacques Duval dit Desprémesnil

A $\frac{B}{308}$ f. 102.

006353

Entrée.

Luxembourg.

23 Thermidor an 2 = 11 fév. 94.

Ct d'Surté générale.

Sortie.

arrêté rue de Lourcine.

13 Ventôse = 3 mars 94.

Adm. de Police.

Il n'est pas question de sa femme.

006354 d'Espréménil.

Duval d'Espréménil (Jacques), con=
seiller au Parlement de Paris, 48 ans.

Complice des conspirations qui ont existé
depuis 1789.

Luxembourg. 23 Pluv. 2 — 11 fév 94. C. S. Gl.

Anglaises (Lorraine) 13 Vent. 2 — 3 mars 94 Police

Cne à Mort. 3 Flor. an 2 — 22 avril 94 Jl. T. R.

Dans la colonne Observations : " Voir aux
interrogatoires la dame Duval Despréme'=
nil. - "

d'Enregistrement

Parlement.

1. Almanach Royal de 1788, p. 313.

5e Conseiller de la première des Enquêtes (du 26 avril 1775).

2. Liste du Constituant, p. 8. Noblesse, Paris hors les murs. "Conseiller au Parlement". Mais cette indication ne signifie pas qu'il appartient aux petites chambres, car les conseillers de grand chambre ne sont pas qualifiés autrement (Divorce du Séjan, par exemple).

006355

006356

d'Epréménil.

Sonnon.

Camparan : 1.

Ressources traduites

1. Duval d'Epréménil. Table gle

2. D'Epréménil. T. 363.

3. d'Epréménil.

Wallon.

1. Duval d'Epréménil.

2. D'Epréménil.

Liste Custodinante :

1. Epréménil (Jean - Jacques du Val d')

Adopter :

Epréménil (d')

d'Eprémesnil

Wallon, VI. 313. Personnes traduites au T.R.

« Duval d'Eprémesnil, ancien Constituant, conseiller à la grand' Chambre, + 3 floréal, an III. = 22 avril 94.

Wallon, VI, 455. Table générale.

« D'Eprémesnil (Jacques Duval), ancien conseiller à la grand'chambre III, 303, 311.

Condamné le 3 floréal, sa réponse à Lachapelle, 314.

006357

d'Epréménesnil

Campardon, II, 415, Personnes traduites.

Duval, dit d'Epréménesnil, (Jacques), Conseiller au Parlement de Paris, + 3 flo= réal an II."

Campardon, II. 414 (Table générale).

Dépréménesnil, Conseiller au Parlement de Paris.

Traduit au tribunal, I. 306

Condamné à mort, 307

Son dialogue avec Lachapelier 308.

sur la Guillotine

006358

a' Espérémésnil

006359

Reg. 310. Litt. D. 2e page.

24. Pluv. Després mésnil .. T. du Havre. Cause ignorée. "

Et Litt. D. 3e page:

15 Ventose. Desprésmesnil. T. aux Anglaises. "

(Le Reg. d'écrou et Labat donnent 13 Ventôse. Ici c'est 15 (après 14).

d'Epréménil

Sa femme

006360

Campardon I. 513, liste des accusés du 29 prairial an 11 (Admal, Cecile Renault etc -) :

" 30 = Françoise augustine Santu = arré, femme d'Epréménil, â = gée de 40 ans, née à l'île Bourbon, en afrique, demeurant à Marfosse, district de Montdidier, Seine Inféri = eure - "

C'est la femme du conseiller au Parlt - Campardon (I, 363, note), en rendant compte de l'audience du 29 prairial, l'appelle "la veuve de d'Epréménil - " Celui - ci avait été exécuté le 3 floréal -

d'Epremesnil.

Sa femme.

006361

Françoise Augustine Santerre,
femme d'Epremesnil. + by pres:
viol an II. " Wallon. Liste des
femmes to admits ". VI - 313

Pas cité à la table générale.

Cf - IV. 297 (très brièvement cité:
mentionné dans la liste des accusés du 29 prai-
rial (Complot attribué à l'Etranger,
Amiral et autres).

Est-ce la femme du conventionnel ?
Oui. Campardon I. 353, note, en
rendant compte de l'audience du 29 prairial,

l'appelle " la Veuve de l'Epréménil " (la
Comtesse était née vers le 3 floréal).

006362

d'Epréménil.

Le 17 juillet 1792, d'Epréménil
avait failli perdre la vie, sur la
terrasse des Feuillants, où il fut
assailli par un flot de peuple.

Gaudin, le futur duc de
Gaëte, le sauva (ou voulut) !

006363

Duport

"Les Duport"

006364

Dupont

22 Vendém. II
13 Octob. 93.

Préf. Police
AB. 308, p. 14

— "La Dupont.."

006365

En regard :

Rien, mais un tiret (—) qui signifie : Libéré le 17 brumaire = 7 nov. 1794.

Voir la fiche Lebat, qui me corrige [illegible]

Labat

Duport

Duport (femme). — Aucun renseignement.

006366

Luxembourg. 22 Vend. 2 — C. Fne Granville
13 oct. 93

Anglaises.
(Sans précaution 4 Brum. 2 — Police.
25 oct. 93.

"Suivant le Reg. du Luxembourg, ce transfuge n'a eu lieu que le 17 Brumaire." (Encore d'après ce registre, elle a été, non pas transférée, mais libérée.

Cela pose la question de savoir si l'indication que la fin de représentation fut pour tous les détenus, mise en liberté des 14 brumaire et

exacte. On elle ne paraît point
l'être pour tous.

006367

Dupont

006368

"La Dupont", qui figure à la page 14 du registre AB/308, parmi les 53 suspects du quartier de la fontaine de Grenelle, incarcéré le 22 vendémiaire an II (13 oct. 93), appartenait-elle à la famille parlementaire de ce nom ?

C'est possible. Mais voici les données dont il faut faire état.

En 1788, d'après l'almanach Royal, p. 302, le conseiller de grand' chambre Dupont, habitait rue S.-Louis

au Marais. Donc — toutefois on entre 88 et 93, il serait venu s'établir au faubourg S-Germain — Ce n'est pas sa femme que la Cte Rds - le 28 quartidi a pu envoyer à la maison d'arrêt du Luxembg-

Mais il y avait un autre comédien Duport, témoin aux Enquêtes, Duport de Prétarille (p-316) - Celui-ci demeurait rue du Grand-Chantier, quartier du Temple & Cela se va pas ensemble.

(Je suppose que le D-de Prétarille était acteur, qui en 1793 était emprisonné)

Mais il y a un 3e Duport, c'est Marguerite-Louis-François Duport-Dutertre, mais-de la section de nov-90 au 14 avril 92. Décédé l'accusateur le 17 avril 92, caché, il fut découvert et livré au T-R + 28 nov-93. Mais où habitait sa fme?

0636

Dupont.

Wallon aux Parisiens tu adresseras,
n'en dis que ceux seuls parmi nous
du nom de Dupont.

C'est Francois - Mathieu Dupont,
Carrillon de grand - Chambre + 1er floréal
an II - (Fourcés des Pontons 2 - Grotesques
Renvoi à III. 286. Rosambo)

006370

Dupont.

006371

Du Port (adrien - Jean -
François, comte du Port
de Paris -

Député de la prévôté de
Paris aux Etats gen.

Bretta - Liste des
Constituants, p. 4.

Dupont

N-42

006372

Dupont.

006373

L'almanach royal de 1788 cite p. 302,

Mr Conseiller de grand Chambre au

Parlement de Paris, qui se nomme

Dupont; qui demeure rue St Louis

au marais; et qui est le 3e

des Mrs de la grand Chambre. Il

siege depuis le 18 août 1739. Mrs

ses 2 confrères, le Conseiller Clerc

Lenoir, est plus ancien que lui, mais

pour le bonnet (~~2 fév~~ 21 février 1738).

Fabricius

006374

Fabricius

006375

20 Germinal

3 avril 94

Préfet. Police

Reg. A $\frac{B}{308}$ f. 141

"Du 20 germinal.

"Le nommé Fabricius reçu dans cette maison par ordre de l'administration de police, pour être mis au secret, signé Caillemer et Massé.

En regard:

"Du 15 thermidor. Traduit au Comité de sureté générale et n'est pas revenu."

(2 août 94)

Mis au Secret -

au Luxembourg.

006376

Fabricius

Labat.

Fabricius. (aucune précision. Labat [illegible] qu'il s'agit de Paris, le greffier du T.R.)

Luxembg. 25 Germinal 2 / 15 avril 94 Expéd. ordre C.S.S.

Conduit au C.S.S. 15 therm. 2. / 2 août 94. C.S.S.

Fabricius

Campardon, II. 515 (table générale):

"Fabricius (Nicolas-Joseph Paris, dit Fabricius, Nommé greffier du tribunal [révolutionnaire], I. 24.

Détails donnés par lui sur Fièbeauval et Lescot-Fleuriot, I. 83.

Détails qu'il donne sur le procès d'Hébert, I. 332.

Incarcéré ~~3 fruct~~. I. 344.

Reprend ses fonctions après le 9 thermidor. II. 6.

Dépose dans le procès Fouquier ~~199~~ II. 199.

006377

Fabricius

006378

Wallon, v. 485, table générale :

" Paris (Fabricius), greffier du tribunal révolutionnaire, ami de Dantons, destitué et mis en prison, 24 germinal ; "

" Ses dépositions au procès de Fouquier-Tinville sur Dantons, III. 458, §18 ; — "

" Sur les jurés et sur Fouquier, IV, 124.

Fabricius

006379

Campardon I. 24-25 (formation
des premiers tribunaux révolutionnaires) :

24) "Le greffier en chef fut Nicolas-
Joseph Paris, qui avait quitté ses
noms patronymiques, dans la crainte
qu'on ne le confondit avec l'assassin
de Michel Lepelletier; durant toute
la terreur il n'eut connu que sous
le nom de Fabricius.

"On sait du reste que à cette
époque bien des gens échangèrent
soit leurs noms, soit leurs prénoms
pour des appellations ———

25) ——— antiques ou tirées des événements
contemporains...

Fabricius

006380

Le T. R. nomme ses officiers le 29 mars 1793.

Lenôtre, Trib. Rév. p. 77:

"On choisit à l'unanimité pour greffier en chef, un certain Nicolas-Joseph Paris, qui s'était affublé du nom de Fabricius, de crainte qu'on ne le confondit avec l'assassin du patriote Lepeletier. C'était un ami de Danton."[3]

"3. La table de Docarche indique un Nicolas-Joseph Paris, greffier de la

justice de paix de la section de Marseille, électeur, qui avait été nommé juge suppléant au tribunal du IIIe arron- dissement le 4 avril 1793. Est-ce Fabricius ? "

N-B. Les dates du 29 mars et du 4 avril ne concordent pas. La seconde semble rendre impossible par la première.

006381

Fabricius

006382

Le peuple avait vu, avec peine, au
procès d'Hébert, s'établir la bonté
du président Dumas.

"En faveur des Dantonistes, dit
Lenôtre, Tribunal Rév., p. 184, huit
jours plus tard cette résistance s'affir-
ma: Fouquier la prévoyait; il prit
des mesures: le 2 avril, au lieu de com-
mencer l'audience, ainsi qu'd'ordinaire,
à huit heures du matin, il traîna en
longueur le triage des jurés dans la
chambre du conseil, opération dont fut
exclu, contrairement à la procédure
habituelle, le greffier Fabricius,
protégé et ami de Danton: le choix

de Fouquier tomba sur les Solides :
Trinchard, Dép. Août, ... Sept
seulement. N'en trouva-t-il pas l'a-
vantage dont il fut sûr ? ...

006383

Fabricius

006384

Lenotre, Tribunal Révolutionnaire,

192:

"..., le lendemain [de l'exécution des Dantonistes], comme, de bonne heure, il (Fouquier) était à la buvette, Paris-Fabricius l'aborda. Fouquier tenait à la main une liste des jurés de la veille, qu'il annotait à l'aide d'un crayon. Les regard de certains noms, il écrivait en marge un ~~nom~~ f; il disait en même temps: faible.

"Paris, qui avait refusé de signer la condamnation de Dantons, son ami[1], et

---

1. C'est un commis-greffier Durand, qui signa à sa place.

qui en avait gros sur le coeur, s'informa de ce que faisait l'accusateur public: celui-ci, continuant son travail, coula sur Paris un regard soucieux, et, ricanant, de sa voix pateline, il dit, comme se parlant à lui-même:

— "C'est un petit raisonneur. Nous ne voulons pas des gens qui raisonnent. Il faut que cela marche."

Et le silence de l'autre, l'offusquant comme un reproche, il posa ses papiers, regarda le greffier fixement et ajouta:

— "Au surplus, c'est le Comité de Salut public qui le veut ainsi."

Le lendemain Paris-Fabricius ne reparut pas: quelques uns s'inquiétèrent, mais bien vite on n'en parla plus: il était au secret à la prison du Luxembourg." 006385

Fabricius

006386

Ouverture de la première audience
du procès Danton, 2 avril 1794.

Lenôtre, Trib. Révol., pp. 185-86 :

[voir 184]

185. "Quand la porte du prétoire s'ouvrit, Dan-
ton entra "comme le taureau furieux qui
"s'agit dans l'arène, les cornes basses : il es-
"paissait, dit l'abbé Soulavie, le peuple"
qui avait déjà depuis trois heures dernières les Cabus-
186 tons. On dit que comme il gagnait
le banc des accusés, Fabricius, le
greffier, se leva de son siège, courut à
lui et, tout pleurant, l'embrassa[1].

"1. Danton par G. Lenôtre."

006387 Fabricius

Campardon I. 344, a propos de la réorganisation du 22 prairial :

"Le greffier en chef n'est plus Fabricius ; il a été incarcéré, ainsi de Daunou, remplacé par Daunou à la place de greffier en chef du tribunal, il a lui-même été remplacé dans ses fonctions lors des débats des procès de ses prédécesseurs ; il a remis, dit-on, depuis la minute du jugement qui condamnait Daunou.

" Aussi est-il remplacé dès le 24 germinal, c.a.d. six jours après le vote de Daunou.

" Ces deux hommes, membres de cette

surveillance du département du Gard,
nommé Le Chevalier est nommé à
sa place ; Celui du 22 prairial le
confirme dans ses fonctions. "

006388

006389

Fabricius

15 thermidor
~~20 Germinal~~ 2

Proc. Police

~~9 Août 94~~
2 août 94

AB/308 f. 141

Du 20 germinal.

"Le nommé Fabricius reçu dans cette maison par ordre de l'administration de police pour être mis au secret. Signé Caillemy et Massé."

En regard :

" Du 15 thermidor traduit au Comité de sureté générale et n'est pas revenu. " (2 août 94).

Fabricius

006390

Les 10, 11, 12 thermidor le trib.al
révolutionnaire ne fit que lire ses
épéculeries, après constatation de leur
identité les 21 + 70 + 12 mis hors la loi = 103. (+ Coffinhal, + la 18/
trib.al de Sais.

Le 14 un décret de la Convention
confirme la réorganisation du tribunal et pro-
nonce les sentences (1er août.)

Campardon I. 426-29.

Le 14 (même jour), sur la proposition
de Fréron, Fouquier est décrété d'accusation.

Hist. p. 431-

Le 23 thermidor, décret réorga-
nisant le tribunal. Abrogation de la loi du

22 prairial, rétablissement de la portion intercommunale, renouvellement presque total des vices-présidents, juges et juges.

Hôtel. II. 1-6.

Dans l'intervalle, le 15 thermidor, c.a.d. le lendemain du décret de suppression du tribunal, Fabricius avait été conduit du Luxembourg au Ctre de Bicêtre - et n'avait pas été réintégré.

A B/308, p. 141.

0063

Campardon II. 6, parlant de la réorganisation du tribunal, dit :

" Quelques greffiers Fabricius, ancien greffier du Châtelet, avait repris son ancien poste [pour la durée du 23]. Désormais il ne s'appellera plus que le sieur Fabricius, Paris ".

Fabricius.

Lenôtre, Tribunal Révolutionnaire,
p. 306:

"L'ancien greffier Paris-Fabricius,
arrêté, comme on l'a vu, après le procès
de Danton, succédait à ses successeurs
l'écrivain, mis en arrestation à son tour."

(Réorganisations du T. R. après la
chute de Robespierre, 23 thermidor an II).

006392

Dem Gerle

006393

Gerle

006394

Du 30 floréal 2

19 avril 1794

Préfecture Police

A B 308 p. 167

"Du 30e floréal.

Le nommé Christophe Gerle, reçu dans cette maison par ordre du Comité de sureté générale, signé à l'original Louis du Bas-Rhin, Voulland, Amar, Bayle, Jagot, Elie Lacoste, Dubarran, et par copie Lesueur, agent, secrétaire du Comité."

En regard:

"Du 8 messidor, two ans fécé au tribunal révolutionnaire par ordre de l'accusateur public. [26 juin 1794].

N'a paru été

traduit au T. R. Robespierre a dû s'y opposer, à cause de Catherine Théot. Il a été renvoyé de la Conciergerie au Plessis le 14 messidor (2 juillet 94, d'après Labat) et y est resté incarcéré jusqu'au 24 Pluviôse an III (12 fév. 95).

006395

Gerle

Lozère

Gerle (Antoine - Christophe).

Ancien indication 006396

Lozère - 30 Floréal 2 / 19 mai 94 C.S.J.L.

Carcassonne - 8 Messid. 2 / 26 juin 94 Acc. publ.

Pleyrac - 14 Messid. 2 / 2 Juill. 94 J.-

Libreville - 24 Pluv. 3 / 12 fév. 95 C.S.J.L.

Il s'agit bien du Chartreux, qui en 1789 fut député du Clergé.
Il était prieur de Paris Sainte Marie.
C'était un vaccinateur.

Gerle (Dom)

006397

Lalanne, Dictionnaire historique.

Il parlant de Dom Gerle, le Chartreux,
né en 1740, mort dans les premiers
années du XIXe S.

"Après le 10 août, il devint
l'un des électeurs de Paris et s'attacha à la folle Catherine Théos, dite
Mère de Dieu, dont il se fit le
prophète. Il fut arrêté (mai 1794)
et resta en prison jusqu'au Directoire.
La Revue rétrospective (t. IX). —
publié de bons mémoires. //

Gerbe

Dom

006398

Indépendamment de ce qui est dit de ce personnage à la f°. 167 du Registre d'écrou $A\frac{B}{308}$ (incarcération du 30 floc 2e'ab an 11 et transfert du 8 messidor suivant au T. R.), il y a mention de lui dans le Registre ~~309~~. 310 (copie sur cahier papier chamois), à la lettre D.

1. Il est classé là à la lettre D, parce que le greffier a imaginé qu'il s'appelait Dom Gerbe.

2. Mais cette inscription est tout ce qui est dit de lui à cet endroit. Aucune

date d'entrée ; aucune date de sortie ;
simplement l'indication qu'il est transféré au T. R. (où d'ailleurs il n'a pas comparu).

006399

Grandcourt

006400

Grammont

Et sa fille

Reg. A B. 308, 1rage 13:

Ecrous nos 19 et 20, du 22 vend. II = 13 Oct. 93

"Le Grammont et sa fille."

+ c. a. d. trouvés aux anglaises
S. Victor, le 9 brumaire II = 30 oct. 1793.

006401

Grammont

006402

Le 8 thermidor an 2 = 26 juillet 1794,
c. a. d. la veille de la chute de Robespierre,
a été condamnée à mort et exécutée
Geneviève de Grammont, sœur du duc de
Guiche (de la famille ducale, nièce
d'antonin duc de Grammont et de Béatrix
de Choiseul) née le 28 janvier 1750,
et mariée le 25 janvier 1766 (alias ~~24~~
~~janvier~~ 10 février) au comte d'Ossun,
depuis duc d'Ossun. (Waroquier, II. 20
et 78)

Il est difficile de croire que cette dame
est "La Grammont" (abstraction faite de
deux m), dont la fille Laure épousa en Luxembourg le 13

octobre 1793 (22 vendém. an II). Et en effet :

1° En 1793, elle ne portait pas le nom de Grammont ; elle ~~se~~ n'avait jamais porté ce nom qu'avant son mariage, c.-a.-d. avant 1766 ; elle était depuis lors la comtesse ~~de~~ douairière d'Ossun, c. a. d. depuis 18 ans.

2° Elle avait une fille (Sophie, Wargnies, p. 78) ; mais cette fille, mariée le 11 mai 1786, c. a. d. depuis 8 ans, au marquis de Caumont la Force, ne pouvait être écrouée sous le vocable ~~d'épouse~~ de Grammont, qu'elle ne connaît qu'à sa mort.

3° Elle n'était plus une enfant, puisqu'elle était mariée depuis 8 ans.

4° Où demeurait la C^sse d'Ossun ? D'ap. l'Almt royal de 1788, le m^is d'Ossun habitait rue de S. Dominique, p. 208. Cette rue faisait limite entre la S^on F^re de Grenelle et la S^on des Invalides. La partie à droite en venant de la Seine appartenait à la Section F^re de Grenelle. — La partie ~~d'Issy~~ d'Issy appartenait aux Invalides.

Mallet, p. 36-37.

Grammont

006404

Qui peuvent bien être les deux per-
sonnes désignées au registre 308 sous la
vocable : La Grammont et sa fille ? p. 13.

A Hautiennent - elles à la famille de cette la
Grammont ?

Cela ne semble pas possible.

En 1789, le duc existant est antoine
duc et pair, né le 19 avril 1722. Sa
première femme est morte en 1756. Sa
2de femme est Béatrix de Choiseul -
Stainville.

Il y a un fils du 1er lit, le duc de Lesparre
marié en 1763 à l'une des dames de la duc
d'Aiguillon, née en 1745. Pas d'enfants, et 48
ans en 1793.

Il y a ensuite un neveu, Antoine - Louis -

Marie, ~~[illegible]~~ né le 17 août 1755, d'abord
comtesse de Louvigny, puis Duc de Guiche par
brevet du 16 avril 1780, marié le 11 juillet de
la même année à Louise-Gabrielle-Aglaé
de Polignac.

D'où un garçon dont Wargnier ne
donne pas la date de naissance.

Cette Dame ne peut pas être "la Grammont
du Registre 308. Elle ne s'est jamais ap-
pelée Grammont, mais Guiche. Et il faudrait
lui supposer une fille née après 1789.

Enfin il y a une nièce, Louise d'Antoine-
Louis mariée, née le 28 janvier 1750 et
mariée au duc d'Ossun.

006405

La prisonnière de 1793 appartient-elle
à la famille des Grammont de France-Comté?

Le livre "Anne-Paule-Dominique
de Noailles, marquise de Montagu", où
il est constamment question de la comtesse
de Grammont (Rosalie de Villenoach.) ne
fait pas la moindre allusion à ces événements qu'elle
aurait subis, ni aucune de ses proches. Au
reste elle habitait hors de Paris.

Gramont

006406

La famille ducale de Gramont écrit son nom avec un seul m.

Warroquier, II, 20.

Et cette famille a son origine aussi que ses terres dans le S.O. On lit en effet dans Warroquier : "duc de Gramont en Guienne, prince de Bidache dans la Basse Navarre, vicomte d'Aster, vicomte de Louvigny, baron de Lesparre". Le titre de comte de Guiche est aussi dans cette famille. (à suivre)

Bien que l'm unique ne fasse pas doute, vu sa répétition sur cette page de Warroquier, je dois signaler

que cet auteur écrit Grammont, p. 26, à propos du duc de Lesparre, qui est bel et bien Gramont, mari d'une Dx Soeurs du duc d'Aiguillon.

006407

Grammont

006408

Rosalie de Noailles, dite d'abord

Mlle de Montclar, née en 1767,

morte en 1853, la dernière des cinq

filles d'un duc d'Aiguillon et de Hennette Anne Louise

Duchesnay, épousa en 1785 le marquis

de Grammont.

Anne-Paul-Dominique de Noailles

marquis de Montaigu, † 21 (mariage

Duchesnay),

Dans ce titre il est toujours question,

dans cette page, de Mme de Grammont, ou

de M. de Grammont. C'est là tout ce qu'on

voit que son mari était un marquis.

Les Grammont avaient pour résidence hors de Paris Villeneuve. Ils y vivaient presque continuellement.

Cette Dame de Grammont ne paraît pas être la même que celle qui fut arrêtée à Crosne au Luxembourg, le 22 vendémiaire an II, (3 octobre 93, avec les sœurs de la Fontaine de Grenelle. Le fait de son suspect donne bien dans ~~le~~ un au nom. Mais cela ne suffirait pas pour une identification.

Le fait important est que cette fois Mme de montagne ne fait la moindre allusion à une autre Latour de sa sœur.

006409

Granmont et Granmont.

Boislisle écrit Granmont le nom de la grande famille.

M. Granmont celui des membres de la famille de Franche-Comté.

006410

Grammont

006411

Warquies, 2, 547:

Des Signatures du Contrat par la fam. roy.

5 nov. 1786.

« N... marq. de Grammont, avec
Delle N... de Noailles,

Rosalie de Noailles, Marquise de Grammont

Grammont.

006412

Marquise, 2, 528.

Dames présentées.

17 déc. 1786.

M.. Marquise de Grammont. "

Rosalie de Noailles - Mme de Grammont

Guillaumin

Je serai à [illegible] de t'avoir
avec [illegible] de 3 à 8 - dîner ch.

006413

Guillemeaux

Guillemeau -

006414

J'ai :

un Guillemain et sa femme :

- Des St Jeanne Jacquet -

un Guillaume François I.

+ le mercredi au 2 : 9.7.94.

un Guillaume François II.

Celui de Saladin.

un Guillaume dans prison.

Tour de la Faim - 16. XI. 93

Libéré 18 mois 2 = 7/1/94

006415

Parmi les personnes traduites au T. R., se trouvent, l'année dernière à Walls, to. 6 :

Guillemin (François), ex domestique, † 21 messidor an II, to. IV. 436,

Guillemin (Pierre), ancien clerc de notaire, † 1er floréal an III, to. II, 475.

Aucun Guillaumain ou Guillaumin. — Une Guillemin (Marie-Joseph), conseiller au Conseil de

Toulouse, 28 messidor an 11,

to. LV, 396.

006416

Guillemain

Et sa femme

Arrêtés par la Section Fontaine de Grenelle,

Ecroués au Luxembourg

le 22 vendémiaire an II = 13 Oct. 1793,

Et Libérés

par Ordre du Dépt.t de police,

17 brumaire an II = 7 novembre 1793.

006417

Guillemin

Francesco II.

1) Voir Labat.

2) Voir Bob, Chanteurs - Nm -

3 - Voir Bog -

4 - Il est mort le Lu - le 18 Août 94

à 11 h - 1/2 du soir -

Il laissait 4 Orphelins - Quel est

l'enfant ? Il n'y paraît pas - à Noël

5 - Quand est - il entré au Lu de Bourgogne ?

006418

Guillemain

006419

Pour remédier à l'insuffisance des renseignements qui concernent le mariage Guillemain, il faut voir Labat.

Les acquêts d'Eeun autre que le 308 sont à examiner, savoir

Répertoire du 308.

Rien - dans Cuillé ni analyses

309

310 Rien sur la lettre G. (Chemins)

311 Cartes du 19 vend-III au 19 germinal III.
10 oct-94. 8 avril 95.

Rien -

312 Cartes du 2 Brum-3 au 16 pluviôse 3
23 oct-94 4 fev-95.

313. Rien au nom d'Eeun dans Cuillé ni [illegible]

Blanc

006420

Guillemain

22 Vend. an II

Prif. Police

13 Oct. 1793

AB 308. P. 14

Liste de 53 suspects écroués au Luxembourg par ordre du Cte Rion de la Fontaine de Grenelle.

. . . . . .

"Guillemain et sa femme"

. . . . . .

En regard:

"Ont été ~~transférés dans cette maison~~ mis hors la loi le 7 frimaire an II = 7 Xbre 93. (ce qui l'avait fait classer de sorte le 4 Pluviôse, 2e année républicaine, il = 24 Janv.)

Ils ont été fusillés au Luxembourg

Lamarelle

Voy. Basset de Lamarelle

006421

Guillemain

006422

1. On ne sait ni les prénoms, ni l'âge, ni le domicile, ni la qualité de ces Guillemains.

2. Ils ont passé ~~environ 7~~ 2 ou 3 jours au Luxembourg; mais leur présence n'y a laissé aucune trace dans les récits de Beaulieu et de Delville.

3. On n'est pas bien fixé sur le premier de la ~~toute~~ [illegible] à leur adjudication, quand ils furent [illegible] le 1 brumaire an II. Leur mise en liberté est précédé d'un — indiquant que la seule chose qu'il soit permis de dire à leur sujet est que la mise en liberté a suivi de près leur arrestation.
Ces pièces sont sorties au jour indiqué.
Mais cela veut il dire qu'elles ont été mises en liberté? On le croit. Seulement

~~Message devait disposer d'une certaine aisance, car, pour être reçu dans cette société, il fallait être en mesure d'acquitter un prix de pension assez élevé.~~

alors
on se demande pourquoi d'autres personnes
d'autres personnes sont accueillies en
Ouvert.
hôtels Celtes ~~de~~ mises en liberté, ou transférés.

Voici, selon-toi, l'explication.

~~Toutes~~ les Portes indiquées par un — sont
aux cheminées
des cheminées et aisément ~~dans~~ pour le dépôt de
police. (Sans aucun doute)

Les "mises en liberté" sont en petit nombre :
huit
pour un de ~~sept~~. Elles vont d'autre part de jour
(16 vend. an III / 10
dans autres que les cheminées, ~~de~~ ~~facultatives~~
cheminées 1re 2e 1ers - culottes ; 19 (cheminées de 2 fiches)
~~le Gouvernement sont le plus souvent~~

En outre elles viennent 2 de Cte J. J. [illegible] + 2 de la rue Neuve
+ 4 d'autres rue Dominique. Enfin il paraît
bien pour plus tard. Donc les sorties des
mises en liberté sont : les mêmes choses, c.-à-d. par à-coups
largement.

Guillemin

François I

Condamné à mort

le 21 messidor an II = 9 Juillet 1794

(2e fournée du Luxembg.

006424

Guillaumin

006425

François I

Celui-ci a été vraisemblablement enfermé
au Luxembourg.

C'est le François Guillaumin, compris
dans la 2e fournée du Luxembourg,
qui a été jugé et condamné par le
T-R- le 21 messidor-

Il était domestique -
Habitait rue St-Dominique -
avait 50 d'âge -
Etait né dans la Hte Marne -

Reste à trouver son écrou et son
transfert à la Conciergerie -

L'écrou m'a échappé jusqu'ici -
Le transfert doit m'échapper

006426

Quatre pièces officielles relatives à Guil-
laumin, publiées en annexe (Sous la n° VIII)
au rapport de

Guillaumin

Français 1er

Aucune confusion n'est possible entre
Guillaume François I, † 21 mars 1547 -
9 juillet, et Guillaume François II, qui
vivait encore et était emprisonné au Luxembourg
en X^bre suivant.

Cette question du reste est tirée au clair
sur une fiche Guillaume François II.

006427

Guillemin

François I.

Le nom de l'auteur est estropié
dans la liste publiée chez Picard.

« Guillermin (François), 50
ans, domestique, né à Bourgon.
a Cité des Victoires du T.-B.-A
Paris (Seine) - 7e - 104 -
1911-84

Condamné à 15 années -

006428

Guillemin

François I

Compendium. I. f 24.

Accusé jugé le 21 messidor an II.

"48° François Guillemin, ex-domestique, 50 ans, né dans la Haute-Marne, demeurant à Paris, rue Domiciliée."

006429

Guillemin

François I

006430

Wallon, IV. 436.

2 = fournit 8 - cinquante ; 21 inventa-

" 48. François Guillemin, 50 ans,

esp - domestique "

Wallon est moins précis que Lou-

pontan : Malagès -

Son récit de l'audience ne contient

pas non plus de Guillemin ; Aucune

l'accusé de la liste, le 2e

de nos Tabarin, entendu au procès

de Fanjeaux, a dit : " on lit la liste

de vos vous : on fit quelques visites, fallaitrès bonnes, et on disait : A un autre ; les n'ai plus la parole. »

p-439.

006431

Guillaumin

François II

C'est celui de Saladin.

006432

Guillaumin

François II

006433

Incarcéré au Luxembourg.

Signalé par Saladin, Rapport de la Commission des 21 ; p. 110 et 11.

Le trouve-t-on sur les Registres, d'écrou AB 308?

Il ne la croit pas ; mais cherche à voir.

Incarcéré à Ste Pélagie comme détenu politique

28 Janvier III = 18 X/bre 94.

Guillaumin

006434

François II

Quatre pièces relatives à Guillaumin en annexe au rapport ci-après :

Rapport au nom de la Commission des Vingt-et-un, créée par décret du 7 nivôse an III [27 x^bre 94], pour l'examen de la conduite des représentants du peuple Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, et Barrère, membres de l'ancien Comité de S.P., et Vadier membre de l'ancien Comité de S.G^le,

Fait le 12 Ventôse. = [2 mars 1795],

Par

le Représentant Saladin (Somme).

Paris, Rondonneau et Baudouin, 28 Ventôse an III = [18 mars 95] - in-16. T

Les pièces dont il s'agit sont imprimées
en annexe au rapport, sous le n° VIII,
pages 110 - 116.

006435

Guillaumin.

François II

006436

Identification du personnage.

Les documents publiés par Baudin, et dont il va être question ci-après, font connaître, notamment celui du 6 nivôse III, page 111, qui est Guillaumin. Voici :

François Guillaumin, greffier des criées du département de Paris, ex-président de la Section de Chalier [à l'origine "Thermes de Julien"], demeurant rue Zacharie 72.

En Xbre 1794, il est emprisonné depuis cinq mois (c.a.d. depuis le milieu de juillet environ). Il est au secret, dans la maison d'arrêt du Luxembourg, après l'avoir été auparavant au Plessis,

Pendant son séjour au Plessis, il a reçu des
~~Les faits que les faits susdits révélait~~
confidences du citoyen Trinchard, prêtre et de la [illegible] l'une des
~~Devaient à [illegible]~~ qu'il a été accusé et
~~condamné à [illegible]~~ populaires — c'est le mercredi, d'une —
~~issue [illegible], avant la chute de Robespierre,~~
confidences relatives à la bagnature, c.a.d. au
~~sur l'insti[illegible]~~ S. Sort, à qui il
~~[illegible]~~ village de la liste des accusés qu'on
~~avait dû plus tard faisant auprès de lui, de~~
voulait mettre en jugement [illegible] maisons, et
~~causait avec Trinchard, sans [illegible] de la~~ =
qui comparaient en effet à l'audience du lendemain ou
~~livrer aux [illegible] en jugement, projetés par~~
passer jugés les 60 de la 1re journée de Lyon.

Guillaumin s'indigna de ces pratiques, exhorta
Trinchard à la révéler et de punir d'une façon
autant que il le pourrait.

[Il ne dit pas pourquoi, ni quand, il a été arrêté, ni ce qui avait valu à Trinchard de l'être aussi.]

006437

Guillemin

François II

006438

Le prénom de François, que je donne à ce Guillemin, n'est pas douteux, puisqu'il se l'attribue lui-même, en tête de l'interrogatoire qu'il a subi le 6 messidor an III = 26 Juin 94, dans le bureau du Ctre de S. Ste. (Salaberry, p. 111)

Mais ce fait ~~n'écarte aucune difficulté~~ pourrait créer une difficulté, si certaines circonstances ne concouraient à la prévenir. Il y a eu en effet au Luxembourg un autre François Guillemin (graphie identique).

C'est le Guillemin, qui a comparu devant le T. R. le 25 messidor an II = 9 juillet 94, et a été condamné à mort

avec les dames de Lévis, les Tardieu de Ma-
lesherbes, les Sainte-Marie, les chevaliers d'Ar-
bouville, etc. (N° 48 de Longpérier I. 524 et Walkenaer IV. 435)

Celui-là aussi se prénommait Carl et
était Français. Mais cette homonymie ne
peut vous le faire confondre avec le Français
Guillaumot dont je parle ici.

1. Le second était greffier des criées et
procureur au Parlement de la Sainte.
L'autre n'est désigné que Desmarets.

2. Le premier appartient à la 1re
8e Thomas de Julis (ou Jubainville); le second
à la 2e Ste Anne et Ste Agnès (rue
Dauphine).

3. Enfin le dernier, en 1re 1758, celui-
ci était mort depuis juillet à l'autre
était encore.

006439

Guillemin

Fructidor an II

006440

Sublegras, dont il est question dans
les dépositions de Guillemin et de Trinchard
en x^bre 1794, est défini ainsi dans Le=
nôtre, Tribunal révolutionnaire, 1, 195-197.

Après l'exécution de Danton le 5 avril 94,
grande promotion au T. R.

Herman, ministre de l'Intérieur.
Dumas, président du T. R.
Coffinhal et Sublegras, V. Présidents.
Lecot-Fleuriot, maire de Paris.

Dès le 14 Sublegras se distingue. On
l'exp. un libéré nommé Gattey. On
le condamne. Sa sœur, ci-devant

relatif d'autre, assistant à l'audience, crie

Vive la Roi. à l'instant Fouquier le fait

saisir et requiert contre elle. Sulleyras

la condamne à mort sur le champ.

" Le zèle seul le motivait ; à quelque

que temps de là Sulleyras[1] était nommé pré-

sident de la Commission populaire chargée

de la recherche des objets, et Scellier

le remplaçait au siège du vice-président.

(497) 1 - Le 14 mai (94) Sulleyras, avant

de faire partie du Tribunal Révolutionnaire

était greffier du tribunal du district

d'Uzès. On le trouve en 1815 accusé

~~populaire chargé de la recherche des~~

~~complots~~ au tribunal de 1re instance

de Montpellier..."

006441

Guillemain

François II

006442

Trinchard était en prison au
Plessis à la fin de 1794, puis il
était dans la cour de la maison
commune elle, comme complice de Fa-
ques - Il comparut en Août avec lui -
et 22 autres, le 28 mars 95 (1er
et avril 24) au nombre desquels
se trouvait Mr. Il fut du nombre
des 15 sauvés, mais avec dix
autres restèrent dans la prison
d'où ils furent élargis pour
venir à la convocation - Après

006443

Guillemin

(Sans prénoms)

006444

24 Brum. 2

Préf. Police

14. XI. 93

A^B/308. P. 54

. Liste de 24 détenus venant de la Force :

. . . . . .

4) Guillemin

. . . . . .

En regard :

" Idem le cit. ogen Guillemin "

(C. o. S. " Mis en liberté, par ordre du Comité de Sureté générale, en date du 18 nivôse 2e année = 7 janvier 1794).

⁂ C'est la même solution que pour trois autres détenus qui le précèdent.

006445

Guillemin

(Sans prénom).

1- Aucun Guillemin, ni Guillemain au Répertoire final du Registre AB 308, pas plus qu'au Commencement de répertoire du même registre qui a compté la page 175.

2- Le Guillemin (sans prénom) qui figure à la page 54, parmi les détenus provenant de la Force, serait-il le François Guillemin cité par Campardon, I-524, sous le n° 48 des accusés jugés et condamnés le 21 Thermidor? — Cela n'est pas vraisemblable, puisque le Guillemin de la page 54 du Registre a été élargi dès le 18 Nivôse (7 janvier 94).

3- Serait-il le même que le Guil=

bourgeois (François II), celui de Salazar? Ce n'est pas vraisemblable non plus. Celui-ci, président de la section de Châteaux (-), était en XIbre 94 confesseur depuis 5 mois (Strasbourg). C'est lui-même qui l'a dit. S'il avait été incarcéré à la Force en 93, et transféré au Luxembourg en hiver de cette année, quand aurait-il pu être à Sedan

006446

(-) - Thiers de Vaulabelle.

Havard de Sessevalle

Charles-Louis

1- Ne pas confondre avec les Saisseval (marquis et marquise).

2- Peut-être Havard dit Sessevalle, ou Havard Sessevalle.

006447

Havard dit Sessard

6 Brumaire III

Préf. de Police

27 octobre 94

A $\frac{B}{312}$ (Copie pap.-blanc)
fol. 2.

Sorti. à 1/2 heure après minuit.

006448

Harvard de Sesseval

Que dit Sorel (Chantilly)?

006449

Havard de Sesseval

Charles Louis

1g Germinal II

4 avril 94

Prêt. Police

AB/308. P. 136

Liste de 29 détenus venant de Chantilly (*):

- - - - - - - - - - - - - -

" Charles Louis Havard de Sesseval "

. . . . . .

En regard:

" mis en liberté le 6 Brumaire an 3e. "

(27 oct. 94).

006450

(*) arrêté par ordre de la municipalité.

Sesseval

006451

Répertoire final du Registre
A/B-308, f°-XVIII, lettre S.

Pas de Saisseval.

" Sesseval.

Mais f°-IV, col. 2, lettre D.
On trouve — ce qui est étrange —
" Charles-Louis Marcard Sesseval
Il n'y a aucun D initial dans ce
nom.

Cf. p. 135 du Reg. 308, et =

Cron de Charly - Louis Lavaux

Le Serment, du 16 germinal,

Compris Jaureau & 29 suspects arrêtés

par la municipalité de Chamb-

tilly -

006452

Hébert

Harmonyze de Pan Duchesne.

006453

006454

Hébert

agent national

18 pluviôse II.

Pref. Police

6 fév. 94.

A $\frac{B}{308}$ f. 101.

"Du 18 pluviôse.

"Le nommé Hébert, agent national, a été reçu dans cette maison, par ordre du Comité de sureté générale, signé: A. Benoit, Geffroy, Dubarran et Voulland, par mesure de sureté générale.

En regard:

"Mis en liberté par ordre du Comité de Sureté gle en date du 9 ventôse, 2e année républicaine. [= 27 fév. 1794]. "

(Cet Hébert n'est pas le Père Duchêne)

Labat.

Hébert

Leroux. Carpentier et copain

Hébert, agent national de
Charroux ?

006455

Luxembourg : 18 pluviôse II
6 février 1794
Cte de Sûreté gale.

Liberté. 9 ventôse II
27 fév. 94.
Cte de S. Gale

N.B. Hébert (le P. Duchêne) a été arrêté le 23/24 ventôse = 13/14 mars 94. Ce n'est donc pas de lui qu'il s'agit. Les ouvrages il

a été condamné le 24 mars (4 germinal 11,
avec 19 complices : Boursin, Vincent, Mo-
moro, et autres.

006456

Hénin

pag. 1

L. P.^re Albert, Rejonkit dans la vallée, dans X.^bre 81, — extrait manuscrit rapporté de 1886, p. 170.

006457

Prüm — Hue

006458

Wallon. La Terreur, 2:ed 2, 1881. II. 51.n.

" Hue fut arrêté lui-même et conduit à la Force le 14 octobre 1793, deux jours avant la conclusion fatale du procès de la reine. De là il fut transféré dans une maison de détention du faubourg Saint-Antoine, d'où il tenta de s'évader, puis à Saint-Lazare, et enfin au Luxembourg. Il n'en sortit qu'après treize mois de captivité. — Dern. années de Louis XVI, p. 466. note. "

Laval Montmorency

006459

Laval Montmorency

006460

Je n'ai pu recueillir sur ce person-
nage d'autres renseignements biographiques
que ceux-ci qui figurent dans l'acte
d'accusation de la conspiration de l'étran-
ger :

Laval-Montmorency, 25 ans, ex-
noble.

Walton le cite bien plusieurs fois
dans les différents actes du procès,
mais comme beaucoup d'autres, sans
renseignements d'identification. Il est
probable comme noble, mais aucune
allusion à son caractère actuel n'est faite.

Laval-Montmorency

Pierre Hippolyte

006461

24 Vendem. 2

Prés. Palin

15 Oct. 93

AB/308. P. 23

Du 24e jour du 1er mois de l'an deu-
xième de la R. F.

Les citoyens Pierre Hippolyte Laval,
ci-devant abbé et Chillou dit Dussard,
domestique, ...

Ctés Rev. de la Sn de la Fortie de Grenelle.

Suspects.

En égard :

Du 12 brumaire l'an 2 de la République
(2 nov. 1793), le nommé Laval, ci-

devant abbé a été transféré à Bi-
cêtre par ordre du Département de police,
signé Michel et Massé.

(Caillou transféré à la Conciergerie
le 3 thermidor (21 juillet) (+ 4 thermidor).

-X. Laval ~~n'a pas été traduit par~~ a été condamné à mort le 29
prairial an 2. (Conspiration de l'Etranger
~~la suite au T. P. dans Laval~~
~~figure parmi ceux qui ont comparu~~
~~Hermonait~~ des chemises rouges. — Campardon, I, 312
2e : 19. — Tout concorde : Fantaisie de
~~Joseph, était Garde-~~
Meuble (il disparaît ~~que du Roi~~). —
~~Chasse, et a été condamné à mort~~
Transféré à Bicêtre ; c'est ce que dit
~~le 12 Ventôse an II. Ce n'est pas le~~
Labat. — 25 ans dit Campardon. 24 dit
~~Laval. (Pierre Hippolyte, dit~~
Labat.
~~Il agit de~~.

Caillou devait être son
dernier.

006462

Labat

006463

Laval-Montmorency

Pierre Hyppolyte

Laval-Montmorency (Pierre-Hippolite), abbé, ci-devant noble. 24 ans.

Participation à la conspir^on de l'Etranger.

Luxembg.	24 Vendem. 2 15 oct. 93	C.R.F^re Grenelle.
Bicêtre.	11 Brum. 2 1^er nov. 93	Police
Port-libre.	21 Frim. 2 11 déc. 93	d°.
Pélagie	13 floréal 2 2 Avril 94	C. S. S^t
Conciergie	27 prairial 2 15 juin 94	Acc. Pub.
C^ne à m.	29 prairial 2 17 juin 94	J^ce T. Rév.

Laval-Montmorency

006464

Pierre-Hippolyte-

arrivé à Port-Libre, en Portneuf de Nicolet, le 21 février 2 = 11 X^bre 1793, Laval Montmorency se trouve transporté dans un tout autre milieu. La société est choisie, accueillante; elle comprend beaucoup de femmes distinguées. On tient salon, on chante, on fait de la musique et des vers, beaucoup de vers.

Courtland et Viger sont les hôtes - en travers - Laval-Montmorency se distingue dans les bouts rimés -

Courtland,

Port-Latre à Dunkerque :

P- 304 - 23 puissance II

P- 310-311 - 13 puissance -

Les deux premiers chiffres -
Elles devant les virgules -

006465

006466

Laval Montmor[illegible]

Pierre Hippolyte

+ 29 prairial II.

1. Englobé dans le groupe des 54 accusés de la prétendue conspiration dite de l'Etranger, Laval Montmorency, qui était à Ste. Pélagie depuis le 13 floréal II = 2 avril 94, est transféré le 27 prairial = 15 juin 94. à la Conciergerie -

Le 29 il paraît au jugt., est condamné à mort et exécuté, avec les autres chemises rouges.

Lorsab Montmorency.

Son domestique, Caillon dit
Dussaud, s'enfuit avec lui au Lyon-
bourg, a été guillotiné le
4 thermidor an II.

006467

Maillard

Stanislas -

Voir, dans les Massacres de Septembre
de Lenôtre, les pages 330 — 340, qui
leur sont consacrées.

006468

Marbeuf

006469

Wien Bibliothek
Signatur: I.1.Hagedorn Klein.
Warschau - II
409
006470

Marbeuf

Je trouve dans Marsquin,

II, 6-141 :

Comm.dans de S. Louis.

Louis-Henri Dalland d'Yn :

villiers, 2e avril 1770.

006471

Marbeuf

ou Delisvilliers

Reg. A. B. 308, page 14.

Extrait n° 53, du 22 Vendemiaire II = 13 Oct. 93.

"Le Marbeuf ou Delisvilliers."

† E. a. d. transférée aux anglais S.
Victor, 4 brumaire II = 30 oct. 1793.

006472

Marboeuf

006473

Werquès, 2, 527.

Dames présentées,

21 août 1785

"n... Comtesse de Marboeuf..."

En 1789, l'archevêque de Lyon était un Marbeuf.

006474

006475

Barbanniaulhès, (Bernard).

Eclandesilles,

Ballandesilles (Bernard), curé de Lugarde.

d'Orcadès (Tourtau).

Gerardheis (Théodore) Ag.

d'Espagnac

de Rouergue.

d'Espagnac, Ag. d'inf. 1761

alm. 1761, p. 99.

006476

Du Lauron des cotes d'Amérique en
1789 revint à Les Agnac-
-sur-Mer

Mesgrigny

Reg. A B. 308, page 13.

Leroux n° 30, du 22 Vendém. II = 13 Oct. 93.

"La Mesgrigny."

+ c. a. s. transférée aux anglaises
S. Victor le 9 Brumaire II = 30 oct. 1793.

006477

Moras

Reg. A B. 308, pag. 13:

Feuille n° 10, du 22 vendém. II = 13 oct. 93.

" La Demoras. "

+ C. a. d. transférée aux anglaises
S. Victor, le 9 brumaire II = 30 oct. 93.

006478

Molé

006429

Molé - Champlâtreux

006480

Edouard - François - Mathieu de Champla-
treux, président à mortier au Parlt. de Paris
depuis février ou mars 1789, a été écroué
aux Luxembourg aux environs du 28 frimaire
an II (18 8bre 1793); mais son nom ne
figure pas au registre d'écrou AB/308.

1. On le cherche en vain dans ce registre.

2. Il n'appartient pas à l'index final.

3. On ne le trouve pas non plus au Reg. 309.

Je ne me suis pas contenté de rechercher son
nom à Molé, je l'ai recherché à Mathieu
Molé et à Champlâtreux. Toutes ces investiga-
tions sont demeurées inutiles.

Il est néanmoins certain qu'il a été

0648 1

détenu au Luxembourg, pendant l'hiver et
de 93-94 et le début du printemps 94.
Cela résulte avec évidence des faits suivants.

1. Sa présence dans la prison est attestée par la réintégration de Delville (le 1er Germinal an 2) - Voir plus bas p. 261.

2. Elle est attestée par la présence de son domestique, François Duval, qualifié de "domestique de l'ex-président Rosalie", arrêté "rue S. Dominique", c.a.d à l'Hôtel Rosalie. (Ecrou du 22 Vendémiaire; Reg. p. 14 et 4 thermidor an 2; Campardon I. 527.

3. Elle est attestée surtout par un passage du Registre AB/310, qui constate son transfert à la Conciergerie le 30 germinal an II. (Voir la fiche bulle qui suit).

4. Les présidents Rolland et Bonnet de Corbeau, ainsi que le conseiller Fagnier de Maubeuil, qui étaient comme lui au Luxbg. ont été transférés avec la même numéro, pour l'audience du 1er floréal où tous ont été jugés.

Molé

Champlâtreux

006482

Je n'ai dans mes boîtes aucune fiche relative à Edouard - François - Mathieu Molé, et je n'ai jamais vu, je crois, aucun article qui le concerne au Reg. 308.

Pourtant il paraît certain qu'il a été écroué au Luxembourg, puisque Delville parle de lui dans les termes suivants (Dans bas, t. 261) :

"Il vient de raconter comment la jeune Bois (ou du Bois) Béranger s'est conduite au moment où elle allait être traînée à la mort avec son père, sa mère et sa jeune sœur. Ajoute :

"Sa conduite dans la prison avait forcé
la cour à convenir que certaines
liaisons qu'on lui reprochait avec le
ci-devant président Molé - Champlâtreux
provenaient moins d'un fond de ga-
lanterie que de sensibilité. C'est elle qui
était la garde-malade de l'épouse de
l'ex-ministre Amelot ... "

00648

(Je me suis demandé un moment si
ces relations étaient contemporaines/alors de la 1ère fois
de la 1ère femme dans la maison d'arrêt,
ou si elles ne tenaient pas plutôt aux antécédents.
Mais les premiers mots du passage attestent
que c'est bien dans la prison que le flirt a
eu lieu.)

Conséquence : Molé a été écroué au Luxembourg.
Reste à en trouver la preuve écrite.

La table de Dunbar, au nom de Molé, ne
renvoie qu'au seul passage de Delvitha.

Labat.

Molé - Champlâtreux

006484

Edouard - Fçois - Mathieu

Molé - Champlâtreux (Edouard - François - Mathieu), ci devant noble, président au Parlement de Paris, 54 ans. (A)

Actes et correspondes contre-révol^re

Luxembourg.	28 Frim. 2 / 18 déc. 93	C. R. Nancy
Conciergerie.	30 Germinal 2 / 19 avril 94	Exécuté ordre T. R.
Cond^e à m.	1er Floréal 2 / 20 avril 94	J.t T. R.

(A) la mises en jugement disent 34 ans

006485

Molé de Champlâtreux

Campardon

Campardon - I. 488.

Liste des 24 parlementaires jugés
le 1er floréal an II (20 avril 94.)

"23° Edouard-François-Mathieu
Molé de Champlâtreux, âgé de 34
ans, ci-devant président à mortier
du parlement de Paris, 4 Decemvt,
rue Dominique, faubourg Germain."

Campardon - II - 463 - Termes traduits :

Molé de Champlâtreux - (Edouard - Fran-
çois - Mathieu), noble, prés[t] au
P[t] de Paris - + 1er floréal an 2 -
Parents [illegible] 7 de Paris, 17 de Toulouse
+ le cadavre [illegible]

006486

Paris — Molé — Champlatreux

006487

Marquis, II, f. 530.

Contrats signés de leurs M. et de la famille royale.

31 janv. 1777.

Edouard-François-Mathieu Molé de Champlâtreux, conseiller au Pt de Paris, avec dlle N. de Lamoignon, mariés 9 fév.

Molé-Champlâtreux

006488

D'après Labat, Molé aurait été
écroué au Luxembourg le 28 frimaire
an II (18 X^bre 93). Je viens de dire
que le Reg. A^B/308 ne mentionne
pas ses incarcérations. On ne la trouve
donc ni à cette date, ni à aucune
date des jours voisins ou des mois
voisins.

Le Reg. 310 ne mentionne pas
davantage ses autres dans la
maison d'arrêt, ni à Molé, ni à
Champlâtreux, ni en frimaire, ni en
brumaire, ni en nivôse. (Rens. Certains)

En revanche il mentionne sa
sortie. On lit en effet dans ce registre

lette M; 2 = page :

"30 germinal [an III = 19 avril
1794]. Mollé - Champlâtreux.
T. à la Conciergerie."

006489

006490

Molé-Champlatreux

Wallon

Wallon, Assemblée 1re floréal an II, to-3, p-286:

"14 Edouard-François-Mathieu-Molé de Champlâtreux (34 ans), président de motion"

Wallon. — Pouvoirs révolutionnaires. VI. 378.

Molé de Champlâtreux (Edouard-François-Mathieu), président à Metz + 1er floréal an II-

Renvoi à III-286

(voir fiche: Sa condamnation.

Molé-Champlâtreux

Sa femme.

006491

Warroquier, 2, 530. Contrat de mariage signé par leurs majestés et la famille royale. Année 1779:

31 janvier.

« Edouard-François-Mathieu Molé de Champlâtreux, conseiller au parlement de Paris, avec demoiselle N... de La=moignon, marié 9 février. »

006492

Molé – Chamflatteus

Sa Carrière.

1. Molé était entré au Parlement de Paris en 1778

2. En 1784 on le trouve à la 2e Chambre des Enquêtes ; il y siège le 13e des Comptes, avec date du 12 fév. 1778. (Alm. Roy. de 1784, p. 311.

3. En 1788, il appartient toujours à la même chambre, mais il est alors le 4e des Comptes. (Alm. Roy. p. 315.

4. Cette même année le P.P. d'Aligre se retire, cède sa place à d'Ormesson le fils, alors président à mortier.

5. Le passage d'Ormuzan à la P.P. reste vacant sur office de prendre à matas. Il le prendra à son tour fils, d'Ormuzan de Noisseau.

6. Le 7 février 1789, d'Ormuzan le P.P. meurt. Il est remplacé par Bochard de Saron, président à mortier.

7. Cette place de président à mortier devenue vacante est attribuée à Molé de Champlatreux, alors âgé d'environ ~~soixante~~ 30 ans.

006493

006494

Molé - Chronologie

Sa condamnation -

Molé a été englobé dans la poursuite dirigée contre les parlementaires de Paris et de Toulouse, à raison des protestations formulées par ces magistrats contre les décrets de l'assemblée nationale, en ~~oct~~ nov. 1789 et octobre 90.

Les protestations émanées de la Chambre des vacations étaient demeurées secrètes. Elles avaient été confiées au président Le Peletier de Rozanbo, qui croyait les avoir mises à l'abri de toute indiscrétion. Elles furent découvertes grâce à la trahison d'un domestique.

+

Le 1er floréal compareurent devant le T. R. à raison de ces faits : 16 membres du Pt de Paris, dont le P.P. Bochart de Saron, Le Peletier, de Fourqueux, d'Ormesson et Molé ; 2 mag. de Aix (Hocquart P.P. et Sallier) ; 6 conseillers

+ 20 avril 94.

de Toulouse, et le colonel Mort, ancien comte.
En tout 25 personnes. (1re fournée des parlementaires)

Plusieurs, dont Boobart, de Longueil, d'Or-
messon, déclarèrent n'avoir pas signé le
protestation, ou même ne pas les avoir connues.
Tous disaient d'ailleurs que la protestation était
d'orage au Parlement, et qu'ils n'avaient pas dé-
signés celles-là dans une intention contre-
révolutionnaire, puisqu'ils ne les avaient point
rendues publiques. Malesherbes avait écrit dans
ce sens à Fouquier Tinville, de la prison du
Pal.-Libre. Mort avait échangé avec le P.P. Hocquart,
oncle de sa femme, des billets qu'on regardait
comme compromettants, malgré leur date (1789-90).

Voir sur tout ceci Wallon, Trib. Rév.
III, 285-97. — Molé n'est cité que p. 285
dans la liste des accusés.

Tous furent condamnés à mort.

La peine fut exécutée par ordre
arrêté du C. de S.-S. du 9 germinal. (29 mars)
Compiègne II. 315. Bibliothèque de Compiègne.

006496

Molé Champlâtreux

Son hôtel.

Molé demeurait rue Saint Dominique, au n° actuel 246 du faubourg S. Germain.

1°. Campardon, 1. 488, liste des accusés du 1er floréal an II :

" ... y demeurant, rue Dominique faubourg Germain.

2°. Rochegude et Dumolin, 1923, p. 490 :

La le n° 246 du B^d S. Germain est indiqué comme l'ancien hôtel Molé. Il a été bâti de 1722 à 1733 pour les = besoins et devenu pour le maréchal

de Roquelaure. "Il a fait ensuite
à Madrid le prix, puis à son fils,
qui en a été propriétaire jusqu'en
1793.

C'est de nos jours le ministère des
travaux publics. (Ordonn. d'octobre
en 1816. Conseil d'Etat en 1832.
Travaux publics 1840.

006497

Molé et Chevrenfratières

Daubourg

Le Voisinage de Daubourg ne renferme aucun Renseignement sur lui, sauf ce qui est dit p. 261, par le Frère Jacques, à propos de la Com= -tesse de Boës - Rebourgeon. — Il est Copié au passage dans l'une des fiches ci-jointes.

006498

006499

Molé

Cte de B. Béranger

Molé, pendant son emprisonnement au Luxembourg, fut séduit par les agréables qualités de l'aînée des filles du Tandrien de Malesherbes, celle qui se nommait la Cesse de Rosambo - Berenger. Ils parurent se plaire beaucoup, et on jasa - Le prince suspecta la Cesse d'entretenir des correspondances (Dumbar, 261) :

"La conduite (celle de la jeune femme) dans la prison avait forcé la critique à convenir que

certaines liaisons qu'on lui le=
prochait avec le ci-devant
président Molé - Champlâtreux.
Provenant - venus d'un fonds de
galanterie que du Tremblay lui fit -"

0065

Molé

Son domestique

006501

Molé avait avec lui au Luxembourg
un domestique nommé François
Duval. Ce malheureux suivait
à son maître, mais fut gardé en
prison et condamné à mort dans
la fournée du 4 thermidor.

Campardon I. § 27. Accusés
jugés le 4 thermidor:

"2: François Duval, 27 ans,
né dans le département de l'Eure,
domestique de l'ex-président

Mole', demeurant rue Domi'e
nique, faubourg Foobourg Saint
Germain - 11

006502

Molé

Champlâtreux

006503

Molé avait à son service un domestique
nommé François Duval, qui, incarcéré
au Luxembourg le 22 vendém. II = 13 oct. 93,
y a passé près de 9 mois et a été finale-
ment englobé dans la fournée du 4 ther-
midor an II, 22 juillet 94.

C'est la présence de ce serviteur dans la prison
qui n'avait suggéré la pensée que Molé se
trouvait là aussi.

J'ai examiné cette question à propos
du susdit Duval.

Molé n'avait que 34 ans en 1794.
Il habitait rue S. Dominique (ministère
des T. P.). C'est là que Duval avait été
arrêté par la Section de la Fre de Grenelle. Il

n'était pas encore président à mortier en 1788.
Mais il allait le devenir par la retraite de
d'Aligre que remplaça Sarron, par celle de
Lefèvre d'Ormesson, que remplaça son fils, et
par l'avancement qui lui procura à
lui-même l'ascension de Sarron à la P.P.

006504

Molé

Champlâtreux.

Molé de Champlatreux (Edouard-François-Mathieu), président à mortier au Parlement de Paris, † 1er floréal an II,

Wallon, III. 286. + 1er floréal

Affaire du Parlement. Protestations contre les décrets de 1789 et 1790.

006505

Molé

Champlatreux

006506

Deux décrets de la Constituante avaient motivé des protestations de la part du Parlement de Paris :

1° Le décret des 3 nov. 89, portant que la rentrée du Parlt. n'aurait pas lieu (12 nov.) jusqu'à la mise en vigueur de la nelle organisation judiciaire ;

2° Le décret du 15 octobre 90, qui interdisait au Parlt de délibérer.

Ces protestations eurent pour résultat la Convocation, qui eut lieu le 3 septembre et qui prononça l'abolition, présidée à Troyes,

Elle n'avait pas été déposée au greffe, l'original n'existait plus (dans toutes appa-

Lemaut). Elle et ainé trois sœurs. Rosam-
bo avait été chargé de la Corse. Elles
l'atteint d'un temps où la royauté était
encore debout et où l'usage autorisait les
Magistrats à procéder à de pareilles discussions.
C'est ainsi qu'ils avaient en 1770 protesté
contre l'établissement des parlements Maupeou.

Rosambo craignant de s'être aventuré
Mettait des boulets de la Révolution en laissant
les protestations s'égarer ou se perdre, avait pris
le parti de les cacher à Paris, dans son hôtel,
mais enfermés dans une "clef de tuyau",
perforé et où il les avait glissés.

Un ministre, depuis 30 ans dans sa
famille, l'avait dénoncé. On était venu le
chercher à Malesherbes, on l'avait amené chez lui,
et là, en sa présence, on a dénicher les protestations,

De là l'audition du 1er floréal de la
condamnation de Rosambo et ainé.

006507

Mouchy

006508

Mouchy

Le Maréchal

006509

Mouchy

Le Maréchal

006510

Waroquier, II, 26.

"Philippe, comte de Noailles, mar=
quis d'Arpajon, vicomte de Lautrec..., se=
cond fils du maréchal duc de Noailles
(Adrien-Maurice);

né le 7 Xbre 1715 [2 ans et 3 mois après
son père];

Gouverneur de Marly et dépendances et
intendant desdits domaines 11 juin 1720;

Créé grand d'Espagne de la 1re classe,
sous la dénomination de duc de Mouchy,
10 janvier 1741;

Chevalier de Malte à perpétuité
pour les fils aînés, 28 septembre même année;

Grand croix de l'Ordre de Malte, 16
novembre 1750;

ambassadeur extraordinaire en Saudoi=

gne, 9 août 1755;

Chevalier des ordres, 7 juin 1767;

Maréchal de France, 24 mars 1775 (le même jour que son père);

Lieutenant général en Basse-Guienne;

Commandant en chef des (1re) Gouvernements généraux de la Haute et Basse Guienne;

Marié le 27 novembre 1741 à Anne-Claude-Louise d'Arpajon, née 4 mars 1729, dame d'honneur de la feue reine et de la reine régnante. . . "

006511

Mouchy

Maréchal

006512

Lenotre, Pictures, Liste des victimes de la Terreur), p. 240:

"Noailles de Mouchy (Philippe, ex-duc, ex maréchal de France, ex-Gouverneur de Versailles, 79 ans. 9 messid. "

C'est Philippe de Noailles, duc de Mouchy, frère cadet du maréchal duc de Noailles mort en août 1793.

Monchy

La Maréchale

006513

Mouchy

Le Maréchale

006514

Anne - Claude - Louise d'Arpajon,
Duchesse de Mouchy, 66 ans. + 9 messidor
an II.

Lenôtre, Picpus, Liste des victimes
de la Terreur, p. 194.

En réalité 65 ans 1/2

La Mandeleu.

Mandeleu de Vernecky

né le mars 1729.

Warsovie II-26. { + 9 Janvier
= 29 Juin
1794
1729

Dne

006515

Mars = 29 1729 = 10 mois 10 jours

1730-39 10 ans

40-49 10

50-59 10

60-69 10

70-79 10

80-89 10 Gagnon + 10 mois

90-99 4 ans + 6 m. | 64 + 5 m.
69 + 5 m.

94

Munchy

Captivita

006516

Moncby

Captivité -

006517

Le maréchal de Mouchy et sa femme habitent au Luxembourg, d'après le "suspect arrêté en frimaire" :

1°- le côté ouest du palais.

2°- à un étage.

Le fait qu'ils habitent le côté ouest résulte de ce que dit l'auteur de ce récit, à savoir que leurs voisins, la Fayette, le duc de Liancourt, le m.is de Fleury et la comtesse de Mirepoix, s'assemblent tous les matins, avec leurs domestiques, que leurs hôtels n'ont pas vue sur le Champ de Mars dans la rue de l'Université. Donc ils ont vue sur les jardins de l'Ouest. (Durban, p. 268).

Le fait qu'ils habitent à un étage résulte de ce qui est dit p. 269, à savoir

qu'il n'est point rare de rencontrer ce ci-
devant maréchale "grimpant l'escalier
avec la grâce d'un singe et un bagage de
Sorcières qui garnit le vieux Validan. "

006518

Mouchy

006519

Ce que Beaulieu raconte (Daubas, p. 226) de la maréchale de Noailles et du guichetier qui la plaque brutalement sur un banc au réfectoire, est appliqué à tort par Lenôtre, Dict. Pers, p. 27-28, à la maréchale de Mouchy, bien que le texte de Beaulieu ne prête pas aux vers légers dont

006520

G. Lenôtre. Le Jardin de Sicques.

p. 13:

« On les installa (les Mouchy) dans
la chambre que venait de quitter
le Girondin Buzot ; cette pièce
était située au dessus de l'appartement
où la maréchale avait reçu le jour
et vécu jusqu'à son mariage ; elle
était nièe d'Arpajon et la nièce,

en sa qualité d'ancienne dame du
palais de la reine d'Angleterre
pays avait habité longtemps le Luxembourg.
Mme de Mercy était frappée de cette coïn-
cidence: — "Ne trouvez vous pas bizarre
que je sois en prison dans le palais où
j'ai vécu si heureuse?"

006521

Mouchy

Captivité.

Pendant leur captivité au Luxembourg, les Mouchy faisaient régulièrement visite à la Duchesse d'Orléans.

Lenotre, Récits, p. 14 :

"... le plus souvent, ils faisaient, vers midi, leur cour à la duchesse d'Orléans incarcérée, elle aussi au Luxembourg."

006522

Orléans + Mouchy,

Mouchy

Les trois dames de Noailles rejoignent la Mouchy au Luxembourg le 25 avril 1794 [6 floréal II]

1. Cette date est donnée par le Reg. A$\frac{B}{308}$, f. 149.

2. La marquise de Montagu (je vous dirai la rédaction de l'ouvrage qui porte ce nom) ne donne aucune date, p. 123, d'autre date que "en août 1794."

3. Lenotre, p. 20 – 21. Sans de date

De tout,

006523

Monday

Leur logement au Luxembourg.

Marquise de Montague, p. 123.

006524

Mémoire

Captivité

006525

Mme Latour se rend de temps en temps
au Luxembourg, dans le jardin, afin
d'apercevoir les Moucby à leur fenêtre.

Lenôtre, Picpus, 37-38.

Le 26 juin 1794, elle fait encore cette
promenade. Elle voit, cette fois, la Vtesse de
Noailles, mais pas les Moucby, ils viennent
d'être transférés à la Conciergerie,

p. 38-39.

Mouchy

006526

La maréchale de Mouchy n'était
pas très âgée : (56 ans.) ailleurs il était
le mari d'est 65/66

Lenôtre, Le Jardin de Versailles, p. 38,
à propos d'une visite faite au jardin par
quelques-uns des maîtres, par Mme Latour, leur
femme de chambre, dit :

« La maréchale surtout, paraissait
si jeune, si délicate, que l'un des
détenus qui la voyait journellement
la croyait aveugle, sourde et ectogénaire,
bien qu'elle n'eût en réalité que
Cinquante-sept ans. » (lire 65/66)

Mouchy

Généralités

006527

Prison 006528 Moncey

Il y a une note comme celle-ci, mais plus longue et plus précise, dans Prison Recit de 1 heure, avec rumeur au fond de la salle

Cette personne, attachée à la maréchale de Mouchy, se trouvait au château de Mouchy dans l'Oise, le 16 octobre 1793, quand des envoyés du Cte de S.G. vinrent fouiller l'immeuble, y apposer les scellés et arrêter les maîtres du logis.

Mme Latour ne voulant pas les quitter, elle les suivit à Paris le 19 quand, après l'accomplissement des "formalités", on les emmena à Paris.

Elle descendit avec eux à l'hôtel Monchy rue de l'université, où se trouvaient la Vte de Noailles avec ses trois enfants et Grelet le précepteur des deux garçons.

Le 20, à 10 h. du soir, le maréchal et la femme furent transférés à L. Pte chez la Gde Force.

Mme Latour y fut enfermée avec la maréchale
de Lorges volontairement.

De là ils passèrent tous trois au Luxembourg (sous
le concierge, comme le dit Lestoile, Picpus,
p. 13, mais le 23 octobre (p. 32 du registre
A $\frac{B}{308}$).) Ils y restèrent 8 mois jusqu'au 8
messidor an II, où ils furent transférés à la
Conciergerie, pour être condamnés à mort et
exécutés le lendemain 9 = 27 juin 94.

Mme Latour ne resta pas avec eux
chez jusqu'à la fin. Elle fut congédiée par
le concierge Guiard, à une date non
indiquée, mais postérieure à la taffle,
c.a.d. en mai, fin mai probablement.

Cette dame Latour a laissé une relation
du séjour de ses maîtres au Luxembourg. Le
lecteur en a eu connaissance, s'en est
abondamment, mais ne donne aucun
renseignement sur le docteur lui-même. Il
est évidemment caserné dans la famille de
Noailles, ou celle de Durfort.

Le titre intitulé Anne-Jean-Baptiste-Domi-
nique de Noailles, marquis de Montagu,
s'y réfère, mais pas souvent; p. 124.

C'est la duchesse de Durfort qui doit surtout
l'en être servie, car le récit commence surtout
ses gestes.

Lenotre donne sur Mme Latour quelques
renseignements biographiques sommaires, page 10
de son Picpus. et 125-26.

006529

Mouchy

006530

Passages du livre de Lenôtre, La Jardin de Picpus, où il est question de Mme Letort :

P. 10.	Biographie.
11.	arrivée à Paris 19 oct. 93.
12.	Engagt volontaire à la Force.
13.	Transférant au Luxembourg.
14-15	Vie du Mouchy.
17-18	Le Mouchy et parlé de Danton, etc.
19	Mobilier pris à l'hôtel Mouchy.
20-28	arrivée des 3 Dames de Noailles
31-32	Départ de Mme Letort.
36	Sollicite l'autorisation de rentrer au Luxembourg.
37	Le Mal le rappelle auprès de son époux.

P.

38-39	Mr Lhuin D. G. d'Arc.
40-41	avis que la marchandise est à la Compagnie.
40	Elle croit d'être appelée au tribunal.
54.	Elle appelle [illegible], l'accusée.
55.	Elle croit que son tour va venir
125.	Mr Lhuin quitte l'hôtel mardi.
124-24	Sort de cette femme femme.

006531

Mouchy

Enfants.

006532

Le maréchal et la maréchale de Mouchy avaient deux fils :

1° le prince de Poix ;

2° le Vte de Noailles ; celui-ci mari de la vicomtesse de Noailles (Anne-Dominique de Noailles) fille aînée du duc d'Ayen, décapitée à 35 ans le 4 thermidor, avec sa mère et sa grand mère.

Le Mouchy avaient en outre une fille, Louis-Henriette de Noailles, duchesse de Duras.

Mouchy

Duch.ᵉ Duras

La fille du maréchal et de la maréchale de Mouchy, C. a. d. la Duchesse de Duras, a laissé :

Journal des frisons de mon père +, de ma mère et des miens, Paris, Plon, ,

Et n.ᵉˡˡᵉ 2ᵐᵉ vᵒˡ - 16.

006533

Nicolas

Aîmar - Ch. Marie

P. P. Cour des Comptes -

fils d'Aîmar - Marie - Louis -

006534

Nicolaï

006535

Note.

Les documents me mettent en présence de trois Nicolaï.

1 - Aimar - Charles Marie -

P.P. C. d'Or Comptable + 47 ans. | Lux

+ 19 messidor II = 7 juill. 94

dit "fils"

2 - Aimar - Marie - Léon

Sans état - 24 ans -

+ 21 messidor = 9 juill. 94 le | Lux -

dit "fils"

3. Aimar - Ch - Florent -

P.P. Sr. Comte. 55 ou 57 ans | Dort - Lutin

+ 9 floréal = 28 avril 94.

Nicolaï

Armar – Chaulx – Mde

006536

24 Brumaire II

14 nov. 93

Gref. Police.

Reg. A B/308 f. 56

"Du 24 brumaire.

"Le nommé Nicolaij a été reçu dans cette maison d'arrêt par ordre du Comité de Sureté générale en datte du 8 Brumaire, signé Vadier, Amar, Jagot et autres membres."

En regard:

"Transféré le 19 messidor à la Conciergerie. Ordre de l'accusateur public."

(7 juillet 94).

Nicolaï

006537

"Aimar - Charles - Marie de Ni-
colaï, père, quarante-sept ans, né à
Dax, ex-noble et premier président
de la Chambre des comptes, arrêté le
22 brumaire dernier, demeurant à
Paris, place de l'Indivisibilité."

Comptes, T. R. I. §19, n° 39
de la liste des accusés traduits le
19 messidor an II (7 Juillet 94)
Conspiration de Luxembourg.

Nicolaï - (ou Langelot) - P. P. Cyb.

1. Dantan, p. 268. 2e. Suppt.

Mr. Lefrançois. Nicolaï, sculpteur

Lebrun de Rheredelle, graveur.

2. Lenoir - Tarb - Rob - p.

Le 92 fait visite au Commandement.

006538

Nicolaï

Aimar-Marie Lieu.

(fils).

Fils de l'Ex-P.P. Cour Comptes.

006539

Nicolas fils

006540

7 Nivôse II

27 Xbre 93

Greffe. Salin

Reg. A $\frac{B}{308}$ p. 82

" Du 7 nivôse.

"Le nommé Nicolas fils a été reçu dans cette maison d'arrêt par ordre de l'adm.on de police en datte du 5 de ce mois, signé D'ange et Mennessier.

En regard :

"Transféré le 19 messidor par ordre de l'accusateur public à la Conciergerie signé Fouquier. (7 juillet 94)

Nicolaï

Trois Nicolaï

1 - le plus âgé à Port-Louis -
2 - son frère P.-P. - comptes au Log. mêl. - } Log.-
3 - le fils de celui-ci au Log. -

Nicolaï père (aymar - Charles - marie ?) ép. veuve et ép. P.-P. de la Chambre ? en comptes ; 47 ans ; + 19 messidor.

Et Nicolaï fils, (aimar ~~Charles~~ marie + Léonie de -) ; ép. - veuve, 2 enf., + 21 messidor.

Lemaître, Pièces, Liste des victimes de la Terreur, p. 240.

006541

Nicolaï

006542

"Aimar-Marie-Léon de Nico=
laï, fils, vingt-quatre ans, né à
Paris, ex-noble, sans état, de=
meurant place de l'Indivisibilité,
N° 198, arrêté le 10 octobre
dernier."

Liste des accusés du 21 messi-
dor, Compaidon I, 523.

Son père condamné le 19-

Tout à l'heure

Nicolaï

Aimar - Ch - François

P. P. 5e Conseil -

(Pol. Litt.)

006543

006544

Nicolaï

note.

Les derniers ne modifient en rien ceux de
Louis Nicolaï :

1 : Arnoux - Charles - Marie -
P. P. employé, 47 ans.
+ 19 mois = 7 feuilles 96 | Luxembourg
dit fils

2. Arnoux - Marie - Léon -
Sans état, 24 ans.
+ 21 mois = 9 feuilles 96 -
dit fils - | Luxembourg.

3. Arnoux - Ch. - Jacques
P. P. ff. Comité 55 ou 57 ans
+ 9 [illegible] = 28 années 96 | Sortie libre.

006545

006546

Nicolaï

C'est le Nicolaï, P.P. du gd Conseil,
qui avait offert à la Reine de la charger
de la défense devant le T.R. M
lui avait adressé la lettre pour l'ouvrir
lecture du P. des Carmélites -

Texte de la lettre dans Carpentier,
I. 312, n.

V. étude de Sort - Lettre - Cuvelier
tard (p. 342 de Barbazan) relate
deux mots de lui, qui donnent
l'impression d'une vraie femme -

006547

Nicolaï

Le P. P. du grand Conseil,

Aimar - Charles - François Nic
Colaï n'a jamais été emprisonné
au Luxembourg, d'après le recueil
de Labat.

55 ou 57 ans.

Cultivateur - Rien absolument contre lui
si ce n'est.

+ 9 Floréal an II.

28 avril 94.

006548

Nicolaï

5e Cant.

Dunkerque, 3 4 2.

Transféré en Sortie Liste à
la conciergerie - 8 floréal

Acte de Cottitant - Dunkerque
4-342

Rien religieux -
Tient à l'opinion -

+ 9 an 19 floréal.

Noailles

Maréchale

006549

Mouchy

La Maréchale

006550

Noailles

La Maréchale

006551

"Catherine = Françoise - Charlotte de Cossé - Brissac, née 13 janvier 1724, fille unique et seule héritière de Charles - Timoléon - Louis duc de Brissac, Pair et Grand - Panetier de France, et de Marie - Catherine Pe. Pecoli;

mariée le 24 février 1737 à Louis de Noailles, [duc d'Ayen, fils aîné du maréchal duc - Maurice.]

Warroquier, II. 25

Donc en oct. 93, la maréchale n'était pas loin de ses 70 ans, et qu'en juin 94 elle avait 70 ans 1/2.

Noailles

La Maréchale

006552

Lenotre, Picpus, (Liste des Victimes de la Terreur), p. 208 :

« Cossé - Brissac (Catherine-Fran-
çoise - Charlotte de), veuve du
maréchal de Noailles, 70 ans, 4 thermi-
dor ».

Noailles

La Maréchale

006553

Beaulieu, dans Dauban, 226 :

"Parmi les prisonnières se trouvaient les duchesses de Noailles et d'Ayen ; la première, ~~âgée~~ était âgée d'environ quatre vingt trois ans et presque entièrement sourde ; à peine pouvait-elle marcher ; elle était obligée d'aller comme les autres à la gamelle et de porter avec elle une bouteille, une assiette et un couvert de bois.)

"Comme on mourait de faim, chez

qu'on allait à ce fut agréable dès ce, chacun se pressait pour arriver le plus tôt possible, sans faire attention à ceux qui était à côté de soi. La vieille maréchale était poussée comme les autres, et trop faible pour résister à ce choc, elle se trouvait le long du mur, pour ne pas être à chaque instant renversée; elle se voyait avancer ni reculer et s'arrivait à la table que quand chacun était placé.

"Le geolier la prenait rudement par le bras, la faisait pirouetter et la faisait asseoir sur la barre. Un jour, croyant que cet homme lui adressait la parole, elle se retourne: — qu'est-ce que vous dites?

— Je dis, vieille b..., que tu n'as personne ici pour porter ta cotte, b... toi là.

Et il la plaça sur la barre, comme s'il y eût mis un paquet. "

006554

Mes mêlées

La Maréchale de

006555

Lenôtre, p. 27-28, affligne à tort à
la maréchale de Mouchy tée Beaulieu
(Dunbar p. 226) l'accouto de la maréchale de
Noailles ; qu'un guichetier brutal flagua
sur un banc des réfectoires en disant : F...toi là

Rocailles

La Maréchale

006556

Noailles

La Maréchale.

006557

août 93

La maréchale perd son mari en août 1793. Elle est alors importante et sa raison s'obscurcit.

Marquise de Montagu, p. 125:

" On se rappelle que le maréchal de Noailles était mort à Saint Germain en Laye au mois d'août 1793. Mme la Duchesse d'Ayen et sa fille aînée, la Vicomtesse de Noailles, lui fermèrent les yeux et accompagnèrent aussi ensuite la maréchale à Paris. Elle était vieille, la raison commençait à s'affaiblir, et elle ne pouvait plus se passer de leurs soins. "

Noailles

la maréchale

006558

de Luxembourg.

La Vicomtesse de Noailles et la grand mère.

Marquise de Montagu, p. 124:

" Elle s'attachait, le soir, un cordon au bras, et de l'autre côté [elle l'attachait] au lit de sa grand'mère, pour que celle-ci l'éveillât si elle avait besoin d'elle - "

Noailles

La Maréchale

« Catherine - François - Charlotte de Coné - Arbitrae, veuve du maréchal de Noailles, 70 ans, 4 thermidor.

006559

006560

Noailles

La Maréchale

4 thermidor.

Avant de paraître devant le T. R., la maréchale est habillée par sa petite fille, la vicomtesse. Elle ne se rend pas bien compte de la situation.

Marquise de Montagu, p. 128 à 129:

"Avant de se rendre à l'audience, Mme la Vicomtesse de Noailles fit sa toilette. Elle habilla ensuite avec plus grand soin de tous qu'à l'ordinaire la vieille maréchale, qui paraissait n'avoir qu'une idée confuse de ce qui se passait, et relisait sans cesse son acte d'accusation qu'elle retournait dans ses mains, sans pouvoir le comprendre..."

Noailles

La maréchale

L'esprit d'autrui.

Les condamnés sont au pied de l'échafaud.
Ils sont les.

Le prêtre, Dicques, p. 116, d'après
la relation du P. Carrichon :

"... ensuite vient la maréchale de
Noailles, reconnaissable à sa robe de taffetas
noir ; elle est assise sur un bloc de bois
ou de pierre qui se trouve là et demeure
immobile, "ouvrant de grands yeux fixes."

006561

Noailles

D'argens

006562

Noailles

Les d'argent

006563

En 1788, le duc d'Aiguillon

est dit pl. - Armorial Bigot.

1785, p. 158, col. 2.

006564

Mr Noailles.

Duc d'Ayen

006565

Marquis de Montazet, p. 2 :

"On voyait rarement le duc d'ayen
[à l'hôtel de Noailles] ; il était tantôt
à l'armée, tantôt à Versailles, où il vivait,
comme son père et son oncle (·) entré fort
jeune dans la carrière des armes, et colonel en
1755 du régiment de Noailles - cavalerie, et que
son aïeul

(·) le maréchal de Noailles et le Mouchy.

Noailles

Duc d'Ayen.

Duc de Mouchy.
Son mariage
~~La mort~~. Duc de Laure

006566

Noailles

Duc d'Ayen

Il mourut en 1824, âgé de 85 ans.

Il semble que c'est la 25e plainte -

Marquis de Montagu, p. 354.

006567

Noailles

Duch.ᵉˢˢ d'Ayen

Henriette Anne Louise d'Aguesseau,
duchesse d'Ayen, 57 ans. † 4 thermid.

Lenotre, Picpus, Liste des Victimes
de la Terreur, p. 193.

006568

Noailles

Duch.ᵉ d'Ayen

006569

Marquise de Montagu, p. 3:

"La duchesse d'Ayen, au contraire, élevée d'abord au couvent, puis dans la maison de son père, M. d'Agueseau [le fils du chancelier, C.-a.-D. d'Agueseau de Fresne, page 6], mais en grave et réglée comme au couvent, n'aimait que la retraite et portait dans sa piété, avec les ardeurs de la belle âme, quelque chose de l'austérité janséniste. On aurait pu la comparer, dans certains rapports, à la Mère Angélique de Port-Royal, à la Mère

Angélique eût vécu dans le monde et en eût
eu l'expérience. »

006570

No ailles

Duc d'ayen

Anne - Jules - Dominique de

Noailles, marquis de Montagu, page

3:

"quand le duc d'ayen venait à Paris

006571

Noailles

Duchesse d'Ayen.

Anne-Claude-Dominique de Noailles,

marquise de Montagu, f. 3.

006572

Noailles

006573 Les 5 filles d'Ayen:

Le marq. d'ayen avait cinq filles.

1.	Mlle de Noailles. Louise.	1758 - 94
	m. au Vte de Noailles - Mouchy en 73	
2.	Mlle d'ayen. adrienne.	1761 - 1807
	m. en 75 au Mis de la Fayette.	
3.	Mlle d'Epernon. Françoise, Antoinette, Louise.	1763 - 88
	m. en 79 au Vte du Roure († en 81.)	
	Et en 84 au Vte de Thésan	
4.	Mlle de Maintenon. Anne-Paule-Dorothée.	1766 - 1839
	m. en 83. au Mis de Montagu.	
5.	Mlle de Montclar. Rosalie.	1767 - 1853
	m. en 85 au Mis de Grammont.	

Voir Waroquier, II, 25.

Noailles

Vte et Vtesse

006574

Noailles

Vte et Vtesse

006575

Guénaïn.

28 avril 1792.

006576

006577

Waroquier, II, 27:

"Louis-Marie, vte de Noailles, né le 7 avril 1750, mestre de camp de dragons, chevalier des ordres de Saint-Louis, de Malte et de Cincinnatus;

marié le 19 Septembre 1773 à Anne-Jean-Baptiste-adrienne-Pauline-Louise-Catherine-Dominique de Noailles, fille du duc d'Ayen, son cousin, dont:

2 enfants, dont les prénoms ne sont pas donnés, pas plus que la date de leur naissance.

Second fils du maréchal duc de Mouchy.

Frère cadet du Prince de Poix.

Frère plus jeune de la duchesse de Duras.

(Mémoires).

Noailles

V Lenôtre

006578

Lenôtre, Pièces, (Listes des victimes de la Terreur), p. 240 :

4 Noailles (anne-Dominique de),

Vicomtesse de Noailles, 35 ans, 4 thermidor.,

C'est l'aînée des 5 filles du duc et de la duchesse d'Ayen, née en 1758 ou 59.

006579

Dans Anne de Saule - Souvenirs de Noailles, marquise de Montagu, nelle éd., Paris, Plon, 1890, in-16, je ne vois qu'une citation empruntée à Mme La Tour.

P. 124: "La respectable vicomtesse, dit dans son récit Mme de la Tour, qui s'était volontairement conformée aux le maréchal et la maréchale de Mouchy pour le service, la respectable vicomtesse faisait le lit, lavait la vaisselle, et, à travers tout cela, cet ange avait conservé sa [Sérénité Douce]. Elle plaisantait même

quelquefois dans son sommeil qui s'étendait tout
étendre, et auquel pouvait à peine
suffire sa nature délicate. Elle s'abat
chait le soir un coussin sur son bras, et
de l'autre côté du lit de la grand mère
pour que celle-ci l'éveillât dès qu'elle aurait
besoin d'elle. 4

006580

Noailles

Le Vte

Promoteur de l'abolition du régime féodal,
dans la nuit du 4 août 89. Cit alter des
mémoires d'outre-tombe.

Marquis de Montagu, p = 29 h. 11 -

006581

Noailles

Le Vte

Le vicomte de Noailles était le second fils du maréchal duc de Mouchy.

Il y avait un fils aîné, qui était le prince de Poix.

Marquise de Montagu, p. 24.

006582

Noailles

Le Vte

Sa carrière militaire. Son exil
en Amérique. Coulgt
~~Sa fin~~ glorieuse au large
de la Havane. Sa mort le 5 janvier 1804.

Marquise de Montagu, pp. 294-
298.

006583

Noailles

Le Vte

Dans l'été de 1793, à Londres, attenant la Pomme, pour passer avec elle en amérique.

Marquise de Montagu, p. 121.

006584

Noailles.

La Vie

Son caractère.

Marquise de Montagu, p. 121 – 122.

006585

Noailles

006586

Vte et Vtesse.

Leurs Enfants.

Alexis.

1. né (Wraquien ne le dit pas). Onze ans en 1794 ; donc serait né en 83.

Hostile à l'Empire. Compromis en 1809 ou 1810, par diffusion de la bulle du Pape provoquée par la réunion des Etats pontificaux. arrêté. Refuse d'être mis en liberté s'il prend du service. Libéré sur la demande de son frère aîné, à qui Napoléon à offert une faveur comme récompense d'un service militaire.

Exposé de nouveau en 1811 à être arrêté. quitte la France. n'y rentre qu'en 1814 avec le Cte d'Artois.

Ministre d'Etat après la 2e restauration. Député pendant presque toute la durée de ce régime, mais assez souvent en brouille avec le gouvernt.

mort en 1834, la même année que son oncle Lafayette.

(Mise de Montagu, 361-62.)

(T)

Alfred.

Né en ... (Waroquier ne le dit pas). Mais devenu en 1794 (donc serait né en 84).

En 1805, à 19 ans était attaché au Cte Portalis, chargé d'affaires à Aschaffenbourg. Le quitte pour embrasser l'état militaire. Entre dans l'état major. Campagnes de 1805, 1806, 1807. Fait prisonnier en Espagne. Campagne de Russie. Tué à la Bérézina, dans la charge des cuirassiers Doumerc dirigée victorieusement sur Tchitchakoff. Avait 26 ans. (Mis de Montagu), 325-27.

Euphémie.

Née en ... (Waroquier ne le dit pas). avait 4 ans en 1794. Donc serait née en 1789 ou 90. Mariée en 1810 au comte Olivier de Vérac. (Mis de Montagu, p. 335.

006587

Rocailles

Procès et épilogues

006588

Proust Noailles

François Jo -

006589 Condamnés.

Marquise de Montagu, p. 130.

Après l'interrogatoire de la dernière ~~veille~~ d'Argen ~~de Noailles~~ par Dumas, au T. R., il est dit:

"Les deux autres dames [de Noailles] ne furent point interrogées. L'accusé qui l'avait été avant Mme d'Argen était un domestique de la, nommé Duval, de la maison Molé; celui qui le fut après elle fut un garçon cuisinier de la cuisine du Luxembourg, nommé Patolet ..."

Ce

Malheureux dont le seul crime consistait
à avoir fait un acte de son métier, avoir
prêté, moyennant un antiquat de 15 Tals,
une lettre que lui avait confiée quelqu'un
qu'il ne connaissait pas à une autre
femme qu'il ne connaissait pas davantage.
Il eut beau se débattre. Il fut condamné.
Il figure sur la liste dressée par Lenotre,
p. 242. Il avait 28 ans. + 4
thermidor. Son crime est bien Paletot.
(Joseph.) et non Paletot.

M^me^ de Montagu, ou plutôt la
rédaction de l'ouvrage consacré à cette dame,
raconte cela d'après le livre d'Hanmand de
la Meuse, le conventionnel.

006590

P. Noailles

Captivité.

006591

Noailles

006592

août 93

Marquise de Montagu, p. 121 :

" Le vicomte de Noailles, émigré proscrit et alors réfugié à Londres, y attendait sa femme, résolu à s'embarquer avec elle pour les Etats Unis. Elle avait des moyens de fuite assurés ; mais elle différa son départ, d'abord pour assister son grand père mourant, et ensuite pour partager, quelques temps encore, la pieuse tâche de sa mère, qu'elle n'avait presque jamais quittée. "

Nouvelles

Détenues à Jouarre.

006593

D.' Oct. 93 au avril 1794.

Marquise de Montagu, f. 122:

"Les trois dames arrivèrent donc à Paris dans le mois de Septembre. Elles y furent arrêtées le mois suivant et détenues jusqu'au printemps dans leur propre maison, en vertu de la loi des suspects qui venait d'être rendue (17 Sept. 1793). (.)

Elles étaient détenues à l'hôtel de Noailles. (ibid).

Rouilles

au Luxembg =

Du 7 avril 94 au 21 juillet 1794.

Marquise de Montagu, p. 123:

"Ces dames furent transportées quelque
temps après, en avril 1794, dans la prison
du Luxembourg, où elles trouvèrent M. le
Maréchal et Mme la maréchale de Mouchy
qui y étaient déjà détenus depuis cinq mois.

"On les logea

006594

Noailles.

Au Luxembg.

La Vtesse de Noailles voit régulièrement ses
3 enfants dans le jardin du Luxembourg, du
haut de l'étage sup.r du palais.

Marquise de Montagu, p. 124-125:

"Dans ses fois par semaine, sous prétexte de
prendre l'air, elle montait, à une heure
125 convenue, à un étage du Luxembourg,
d'où elle apercevait par une fenêtre
ses trois enfants, postés dans le jardin
avec leur précepteur."

006595

Noailles

Mme Latour va, comme Gulet,
se promener au jardin du Luxembourg,
afin d'apercevoir la Mondry à leur fenêtre.

Lemaître, Pièces, 37-38.

Le 25 juin 94, elle y va et aperçoit
la Vtesse de Noailles, mais pas la Mondry.
C'est le jour où arrivent les transports
à la Conciergerie, p. 38-39.

006596

Noailles.

Au Luxembg.-

24 messidor

Elle confie ses enfants à Gelet.

Le 24 messidor an 11 = 12 juillet 94,
cinq jours après l'enlèvement du 16, elle
adresse et fait parvenir à Gelet le billet
énigmatique qui suit.

Lenôtre, Picpus, 66-67:

" Je confie et remets

006597

Noailles.

Au Luxembg.

Cy mesnil-r.

Elle écrit à son fils alexis.

Lenotre, Lieps, 68.

006598

Nocilles -

Au Luxembourg.

L'épisode des cinq francs.

Lemaître, Pièces, t. 78.

006599

Noailles.

acte d'accusation.

21 prairial -

Le 5 thermidor, les trois dames de Noailles sont appelés au greffe du Luxembourg, pour recevoir leur acte d'accusation.

Marquise de Montagu, f. 126.

006600

Noailles

Départ pour la Conciergerie

3 thermidor.

Grelet assiste, à la porte du Luxembourg, au départ des prisonniers envoyés à la Conciergerie. Mme de Noailles lui serre la main au passage. Un guichetier le prévient qu'elles y sont. Il les suit jusqu'au Palais. au quai des orfèvres on l'arrête. Tard le soir, on le libère. Il rentre rue de l'Université à cinq heures du soir.

Lenotre, Récits, p. 73-78.

006601

Procès Nouailles

Déclassement.

006602

006603

Noailles

Conciergerie.

Les trois dames de Noailles traînées
de Luxembourg à la Conciergerie. Laurette de
3 ans 4 thunders.

"Marquise de Montagu", p. 127-129:

"C'était le 21 juillet. Ce même jour, à
cinq heures du soir, on vint chercher les
prisonniers destinés à la Conciergerie, c-a-d.
à l'échafaud ...

"On conduisit les prisonniers à la Conciergerie.
128 + Elles y arrivèrent brisées de fatigue

Rouailles

Conciergerie

La mort à la Conciergerie

Lenotre, Dictus, p. 83 – 85.

006604

Noailles

Concierge

006605

Marquise de Montagu, p. 128 – 129 :

"Mme la vicomtesse de Noailles fit sa toilette. Elle habilla ensuite avec plus de soin qu'à l'ordinaire la vieille maréchale qui parut ne s'avoir quelque idée de tout ce qui se passait et [+] éclairait son acte d'accusation qu'elle retrouvait entre les mains sans parvenir à le comprendre."

Noailles

Conciergerie

avant l'audience,

Le notre, Pièces, p. 85 –

006606

(

7

006607

Je ne sais qui pouvaient être les dames de
Boufflers qui appartenaient du chocolat aux dames
de Noailles. La duchesse de Biron et la comtesse de
Brionne étaient à la Conciergerie peu auparavant,
mais elles avaient péri le 9 thermidor. Et
je ne vois aucune autre Boufflers sur la liste des victimes
de la Terreur donnée par Lenotre.

Noailles.

Jugement.

Les Trois Dames de Noailles comparaissent devant le T. Rs que préside Dumas.

Marguerite de Montagu, pp 129-131.

006608

Procès Noailles

006609

Jugements.

Le conventionnel Harmand.

Deux membres de la Convention, Harmand, de la Meuse, et son collègue Mallarmé, assistaient au jugement. Ils étaient là comme témoins. Ils venaient d'opiner en faveur de l'un des accusés, leur compatriote Fossin, ex-constituant, qui fut se disculper, fut bien défendu par les deux députés et put être sauvé. Il n'en fut pas moins condamné à mort avec la dame de Noailles.

Harmand [1751-1816], politique versatile et personnage douteux, a laissé un récit de l'audience, dans l'écrit signalé plus loin.

Il y retrace l'interrogatoire de Mme d'Ayen, qui eut seule la parole (pour un instant), et s'étend sur le cas de Fossin. Il fut indigné de la manière dont le T. R. rendait la justice.

Marquis de Montagu, p. 129-130.

Lenôtre, Picpus, 90-91.

Le volume

où figure le récit d'Harmand a pour titre Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événements remarquables de la Révolution, par Harmand de la Meuse, ancien députté et préfet du Bas Rhin (Kuscinski dit qu'il fut préfet du Haut-Rhin). Paris, 1814; 2e édn, 1820 (après la mort).

Kuscinski traite cet ouvrage de "recueil d'invraisemblances inepties."

Harmand de la Meuse, n'avait rien qui pût lui ménager la sympathie de cet auteur. Il n'avait pas voté la mort du roi. après quelques manifestations verbales outrancières, il avait été l'un des rédacteurs les plus énergiques après thermidor.

Siégea aux conseils du Directoire, sauf en 98-99. Conduite variable. adhéra au 18 brumaire. Fut nommé préfet, mais ne resta en place que de mars à nov. 1800. Ensuite sans emploi; intrigailla. arrêté en 1813, détenu, puis relégué dans son pays sous la surveillance de la police.

Offrit ses services à L. XVIII, puis à Napoléon, puis de nouveau à Louis XVIII. Mort en 1816, rue S. Honoré, fourvoyé par une attaque.

Nouilles

Jugement

Le jugement.

Lenotre, Dieppe, 87 - 92.

006611

Noailles

L'échafaud

006612

Procès Verbaux

Epilogues.

006613

Noailles

Epilogue -

006614

1 - La Mise de Montagu apprend la mort de 3 victimes -

Le 27 juillet 1794, dans le pays de Vaud, ~~en Suisse~~, Mme de Montagu apprend par son père, le duc d'Ayen, que sa grand-mère, sa mère et la Sœur Noailles ont été décapitées à Paris le 22 juillet. (4 thermidor)

Récit circonstancié, plus détaillé que celui qui est dans Lenotre, Dicques, p.

Marquise de Montagu, p. 114-120.

Retenu à titre de Copie -

Cm 95 -

avenue Obrecht -

Nos de Montigny, fo - 14891 -

006615

Epitalogue.

2 - Les enfants.

Les Trois enfants et Gretel se =
rassemblent pour un fragment,
avec Gretel.

Mme de Rambuteau, fr. 143.

006616

Les 3 Mousquetaires

Epilogue.

2. Création du Tandem
de Pierpont.

006617

Noailles

La duchesse de Duras était Louise-
Henriette de Noailles, fille du maré-
chal de Mouchy, donc :

1°- Sœur du Prince de Poix et du Vte de N.

2°- belle-sœur de la Vicomtesse de Noailles ;

3°- Cousine des quatre autres fils du
duc d'Ayen, puisque celui-ci était
le neveu du Mal de Mouchy.

006618

Montagu

(Marquis de)

Warroquier, 2, f. 53 g.

~~Signature du contrat par la fam. 30 g.~~
~~Présentation, Cérémonie, Chasse, entrée.~~

Dames présentées.

4. Mai 1783.

"N... marquis de Montagu, avec

Mlle N... d'Agen."

006619

Noailles

006620

Hôtel de Noailles.

"Rue Saint-Honoré, n° 235. La rue d'Alger a été ouverte sur ce vaste hôtel et sur ses jardins, qui allaient jusque'au jardin des Tuileries."

Anne-Jules-Dominique de Noailles, marquis de Montaguc. n^elle est ici.

Paris, 1890, 1 br., in-18, p. 2, n.

"Presque en face de S. Roch."

Noiret

La mésaventure de Noiret

est racontée par Courteline,

Pot-Luck, 6e année II.

Dambour, 11a-334-34-

006621

006622

1. On

1. On écroue au Luxembourg, le 17 frimaire II = 7 décembre 1793, la citoyenne Debar, nièce (sic), par ordre de police, A B 73

2 ~~La frimaire suivant = 12 X^bre, transf.~~ au bout de 5 jours, elle est transférée: Port-Libre. A B 308, 73.

La

2 ~~De cette assemblée frim.~~, elle devient réunie à la première épse Debar, qui y est entrée le 23 vendémiaire = 14 octobre; ~~sa belle-fam. est~~

Les guichetiers regardent celle-ci comme la tante de la nouvelle venue l'écrivent sur le compte de Mme Debar, nièce.

Prim-

Orléans

(duchesse d')

006623

Au tome IV de Nougaret, pp. 208-209, il y a un passage d'une brève diatribe relatif au séjour de la duchesse d'Orléans au Luxembourg.

La rédaction en semble embrouillée, quoique nombreux, sans secours, sans guide. Visite de Vouland.

Ce récit est de Nougaret lui-même, dans son Précis historique sur les victimes, les massacres et les massacreurs. 1797.

Wallon, La Terreur, II, 157. n, en reproduit qq. lignes, sans s'apercevoir que le « récit » dans sa totalité est de la main de Nougaret.

Orléans

duchesse

Les Monchy, évoqués au Luxembourg, font régulièrement visite à la princesse.

Lenotre, Dickens, p. 14 :

"... le plus souvent, ils faisaient vers midi, leur cour à la duchesse d'Orléans, incarcérée, elle aussi, au Luxembourg. "

006624

Orléans + Monchy.

Orléans

(Duchesse d')

006625

Sous que les dames de Noailles
lui rendent au Luxembourg.

Anne - Paule - Dominique de -
Noailles, marquise de Montague, Paris,
Plon, nelle éd., 1890, in-16.

P. 123 - 124. "Elles (les trois dames de Noailles) rencontrèrent aussi parmi les prisonniers [du Luxembourg] Mme la Duchesse d'Orléans, la vertueuse fille du duc de Penthièvre, leur parente, déjà veuve de ce prince que les patriotes appelaient Philippe Egalité, et

qui avait été exécuté le 7 novembre 1793.
Elle était gravement malade et couchait sur un grabat, sans pouvoir se procurer un lit de sangle. Mme la duchesse d'Aiguillon, Mmes Portalis, Lhéritier, le Brun et Pantaléon Lebreton, toutes les trois qui lui furent si fort dévouées.)

"Tandis qu'elle s'occupait de la sorte, sa fille [la Vte de Noailles] veillait de son côté sur la maréchale de Noailles ...

P. 124 : "... Elle relevait aussi sa mère auprès de la duchesse d'Orléans, et chacune à son tour paraît la nuit auprès de l'auguste malade."

X. Ceci est entre guillemets et est emprunté aux "récits de Mme de La Tour".

006626

Orléans

(Duchesse d')

Après avoir reçu, au greffe du Lieutenant-Général de Police de Paris, notification de la mort d'accouchement, le Lieutenant Général de Noailles fut visiter à la Duchesse d'Orléans.

La Duchesse s'apprêta à charger la remettre à ses enfants sur exemplaire de l'Institution.

Marquise de Montagu, p. 127:

006627

Ormenon de N.

Mme D'

006628

d'ormesson de N.

Mme

J. dentifricatus

006629

Ormesson

006630

Waroquier, III, f. 530.

Signatures de contrats par Fam. Roy.

14 mars 1779

"N... le Fèvre d'Ormesson, président au Parlement de Paris en survivance de son père, avec d'elle N. Bailly.

d'Ozanam (M^me

Rue dom Jat. —

" " Sainte-Anne —

" " Montmartre —

" " Torino —

006631

Ormesson

006632

1. "La nommée d'ormesson" dont le nom figure en tête de la liste des 53 personnes écrouées au Luxembourg le 22 vendem. an II (13 oct. 1793) était la femme de Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'ormesson de Noyseau, président au Parlement de Paris, jusqu'à la suppression de cette compagnie en 17

2. Il n'y a aucun doute à ce sujet, puisque le registre d'écrou de la maison d'arrêt A $\frac{B}{308}$ porte, à côté du nom de la détenue ce mot qui y fut rattaché par une accolade: "épouse du citoyen d'ormesson-Noiseau."

3. A quelle famille appartenait-elle?

Il paraît certain que l'indication suivante de ses rapports à toa elle :

Marquis, Lo. 2, ~~Légation~~ Conduite de mariage légal par les magistrats et la famille royale :

N. 530. — 14 mars 1779. " N...
La fille d'Armand, premier au Sault de Sainte Marie en Amérique, avec
Mlle Danielle. N. Baillon. "

Mme d'Armand apprend à
lire à une fille palmbraie les
armes.

N.B. Le même jour, si la famille
royale s'ignait à la cantine, elle se
signait un second, celui d'une
tasse d'Armand avec la Comte
d'~~Argenson~~ Argenson, ~~chef~~ Mestre
de camp de Cav.e Reg.t de Chevaux légers. ibid

Mme d'Argenson et ses belles sœurs
devaient en 75 être admises la marquise

0096

006634

d'Ormesson (Mme)

Maroquin II. § 30 - Contrat de mariage signé par leurs Majestés et la famille Royale - année 1779.

14 mars 1779 - M... le Fèvre d'Ormesson, puîné dans au parlement de Paris en survivance de son père, avec demoiselle N... Barillon. "

1) En l'année 1779, le conseiller d'ormesson, né le 25 février 1753, avait 26 ans. Il était conseiller depuis sept. - 1770 -

2) Almanach Royal, 1788, p. 302,

Conseillers d'honneur au Parlement de Paris :

[illegible] 10 mars 1780 - Antoine Marie Barillon de Morangis, rue de Paradis, au Marais, 11

006635

006636 d'Ormesson (Mme)

Lequel Mme d'Ormesson était-elle la femme ?

Elle ne pouvait l'être que de l'un des deux fils du premier président d'Ormesson de Noiseau († 26 janv. 1789), c'est-à-dire :

Ou bien de Henri-François, qui fut un moment Cons.g.d en 1785, devint Cons.r d'Etat et mourut à Paris en 1809,

Ou bien de Anne-Louis-François de Paule, qui fut président à Mortier au Parl.t de Paris et mourut sur l'échafaud le 1er floréal II (22 avril 1794.)

Lequel des deux ?

Ozmesson (Mme)

006637

A quelle famille appartenait Mme d'Ozmesson de Noyseau?

Elle était la fille de Antoine-Marie Barillon de Morangis, Conseiller au Parlement de Paris, lequel devint par la suite, le 10 mars 1780, Conseiller d'honneur.

Je n'ai pas la preuve expresse de cette filiation. mais on peut presque dire qu'elle résulte — avec évidence de ce qui suit:

Waroquier, II, 530. Contrat de mariage signé par Leurs Majestés et la famille royale. année 1779.

"14 mars 1779. M... le Fèvre d'Oz=

messon, président honoraire au Parlement de Paris,
en survivance de son père, avec Demoiselle
N... Bailly."

Le fusion est incontestablement d'Ormesson
de Noyseau, 2e fils du président à mortier
Louis-François d'Paule d'O. de Noyseau,
qui en 1788 remplaça le P.P. Etienne d'Aligre, et fut lui-même remplacé comme
président à mortier la même année, par
ce fils dont je parle. En 1779, ce fils,
qui épousait Mlle Bailly, était premier
président Conseiller à la chambre des Requêtes
(unique alors), où il occupait la 3e place.
(Almanach royal, 1788, 301 et 317.)

006638

Ozanam-Noyelle

Mme J'

006639

Almanach royal 1761, p. 198.

Sault-à-Sais

Grand Chambre.

1719. 9 juin. Baillon, rue Royale St
antoine (l'un des conseillers).

86 H 5

d'Ornaison de Pas

Inne

Annotation

006640

Ozouer-sur-Loire

La Citoyenne -

006641

22 Vend. II

13 Oct. 93

Préf. Police

Rég. A $\frac{B}{308}$ 1 p. 13

Liste des 53 suspects envoyés au Lu=
xembourg par la section de la Fre de Liberté.
La première personne inscrite est
Mme d'Ormesson.

† " La nommée Dormesson, épouse
du citoyen Dormesson-Noizeau;

- - - - - - - - - - - - - - - - - -

En regard :

" Dangereux dès 2 mois de l'an second de la Rép.
" Les citoyens sous les armes suivent

[et sont marqués] ainsi +, ont été
transférés aux anglaises, rue du Fossé
Saint-Victor, par ordre du Dépôt. de
Police; signé Marsé et Michel: [illegible]
D'ornesan, épouse de Cles. D'ornesan-
Rodzeau, Nicolas, Sinety....

006642

Dormesson

Reg. A B. 308, pag. 13.

Laon n°. 1, du 22 vendém. II = 13 oct. 93 :

"La nommée Dormesson, épouse du cen Dormesson - noiseau."

+ C. a. d. transférée aux anglaises Saint Victor, le 9 brumaire II = 30 oct. 93.

006643

Labat

d'Ormesson (Mme)
la cit[illegible]

006644

Ormesson de Noiseau (la citoyenne).

Ni nom patronymique, ni âge, ni motif, ni demeure.

Luxembourg 22 vend. II. = 13 oct. 93
13 oct. 1793

Tr. Anglaises. 9 Brum. II. = 30 Oct. 93
[S. Victor] Adm. de police.

A. Seule femme de ce nom mentionnée par Labat.

B. Labat n'indique pas sa libération.

C. Il dit "les anglaises" tout court. Le Reg. 308 fait savoir qu'il s'agit du couvent des Fossés S. Victor.

D. N'a point été traduite au Tribunal révolutionnaire. Wallon, VI. 357, dans sa liste des personnages cités, ne signale qu'un d'Ormesson, et c'est un homme, Anne Louis François de Paule Lefèvre d'Ormesson, âne. président au Parl^t de Paris, ancien constituant, † 1^er floréal an II (III. 285). — De même dans Campardon, II, 448. et dans Wallon.

006645

d'Ormesson (m^is)

C 06646

Reg. 309. Lettre D, 1re page.

" Dormesson, femme de Dormesson
Noiseau. 22 Vendémiaire. P. 13. "

Reg. 310. Lettre D, 1re page :

" 23 Vendémiaire. Dormesson
Noyseux, avec sa femme ",

X Cet article contient deux indications
qui surprennent : 1° le 23 Vend. au lieu
du 22, qui est certain ; — 2° le mari
aurait été arrêté avec sa femme et écroué
au Luxembourg. Ce n'est pas croyable. Le

Regist. d'écrou A^B/308 ne fait pas mention du mari. — Labat, qui le cite, ne mentionne pas sa présence au Luxembg. — Le reg. Log. non plus. — Enfin Labat donne le 29 octobre comme date de son arrestation ; il ne serait donc pas entré en même temps que sa femme.

006647

Ozmesson

006648

Où demeuraient les d'ormesson
de Noyseau?

En 1788, d'après l'almanach
royal de cette année, p. 301, ~~les~~
messi figurait, en tête de la liste des
présidents à Mortier, ~~les~~ immédiats
après le ~~p~~ P. P. d'Aligre, Louis
François de Paule L. d'Ormesson de
Noyseau, qui habitait rue de
l'Egout S. Antoine. Il était attaché
au Sub- depuis le 10 mai 1755. alm.
royal, 1788. p. 301.

Dans la même année 1788, son
second fils, (celui qui m'a occupé) habi-
tait aussi rue de l'Egout Sant antoine.
p. 317.

Cela sera difficile à comprendre que
Mr. d'Orsennes de Kergean ait été arrêté
et conduite au Luxembourg par la Section de
la Fraternelle.
1. Fri 88 - J'avais pu Sud P.P. et la Ste P.
Comme la corbeille d'heures Rouillon
servait aux Faucia au marché, ~~et puis~~ au puis
suppose ~~qu'elle~~ que la mère que est
allé là.

Il faudrait voir l'Almanach de 87.
Autre difficulté.
Mr. d'Orsennes arrêté le mois
d'août ~~dernier~~ puis
dans ~~la~~ les 22 octobre,
avait un hôtel, ~~rue de~~
Or elle était la sœur de d'Orsennes
de Kergean (Bernard)

006649

Ouvrage -

Pour références

059900

006550

006651

d'Ormesson Noyseau

Anne-Louis - Fs de P.

le petit Cadet

Président à mortier -

Notable Ha'comte national -

+ 1er floréal 2 = 20 avril 94

006652

99900
00653

Ormesson

006654

Ormesson (aîné (pour Anne) - Louis-François - Paul Lefèvre d'), ci-devant président du Parlement de Paris, député à la Constituante, commissaire aux monuments publics et directeur de la bibliothèque. 40 ans.

Conspiration contre le peuple et protestations contre son autorité légitime.

Force. 29 Octob. 93 C. S. S.

Extrait procès

verbal de Salles 22 Brumaire 2 / 12 nov. 93 Police

S. Lazare. 11 Ventôse 2 / 1 mars 94 C. S. S.

Cuí à mort 1er floréal 2 / 20 avril 94 T. R.

(T)

Un autre article suit le précédent, avec lequel il aurait dû être fondu.

Ormesson de Noiseau, ci-devant noble et président au parlement.

006655

Arrestations 10 Ventôse 2. C. S. S.

28 fév-94

(Rien de plus)

⁂ Il s'agit incontestablement d'un seul et même personnage, puisqu'il n'y avait pas deux d'Ormesson présidents au Parlement

L'arrestation ci-dessus, du 10 Ventôse, a précédé immédiatement l'incarcération du 11 à S. Lazare. Elle porte à penser que, après la levée du scellé du 22 Brumaire, d'Ormesson avait été ou laissé chez lui en arrestation, ou mis en liberté, et qu'on l'a repris. De là la nouvelle mise en arrestation du C. S. S.

Ornesson

006656

Vers mars 1794 la découverte de protestations rédigées en 1790 par les membres du Parlement contre les décrets de l'Assemblée qui suspendaient de fonctionnement le Parlement, amenait devant le Tribunal révolutionnaire de cette Cité, et ~~devant~~ devant la Commission de Toulouse

~~Dénonciation~~. Le 1er floréal II = 22 avril 94, le procès s'ouvrit. D'Ornesson était accusé d'avoir participé à l'adresse des cinq cents, ~~des~~ membres du greffe, ~~entendu~~ plus tard comme témoin ~~dans~~ dans l'affaire de Fouquier-Tinville, a retracé cette scène:

Ozmoy

D'ozmoy de Moyeau était mis en le 26 février 1753. Par conséquent à l'époque de sa mort, il avait 41 ans et pas tout à fait 2 mois.

006657

Ormesson de Noyseau

006658

le mari.

Le registre A B/310 contient une addition qu'on lira ci-dessous et qui est sûrement fausse.

Il en résulterait que le président d'Ormesson aurait été enfermé au Luxembourg avec sa femme en vendémiaire an 2. Cela est contredit par le registre 308 et par Labat, comme j'ai dit au sujet des fiches qui concernent sa femme.

Reg. 310. Lett. D. 1re page.

" 23 Vendémiaire. Dormesson Noyseau avec sa femme. "

d'Ormesson

006659

Brette, les Constituants, p. 8 :

« Ormesson de Noyseau (Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'), président à mortier au parlement de Paris ;

député de la noblesse de Paris hors les murs aux Etats-généraux. »

006660

d'Ormesson

le marié

Wallon, III, ~~293~~ 288. Accusé jugé le 1er floréal an 2. Première fournée des parlementaires.

"13. Anne-Louis-François-Paul Lefèvre d'Ormesson (42 ans), président des parlements, commissaire aux recettes publics et bibliothécaire national."

d'Ormesson

le maire.

006661

Wallon III. 293. Audience du 1er floréal an II. Première journée des parlementaires. d'Ormesson de Noiseau.

"Le 1er floréal, les vingt-cinq comparurent devant le tribunal;

"d'Ormesson de Noiseau, dit le commis-greffier Wolff[3], fut apporté dans une civière, enveloppé par les jambes et la tête, de manière qu'il ne pouvait être vu de personne. On lui fit deux ou trois interpellations, sans qu'on pût savoir s'il les avait entendues. Il articula quelques mots qu'on ne put comprendre," et tout fut dit.

Les débats n'eurent lieu que pour la forme."

3) Trois Français, n°-22, p. 4.

d'Ormesson — Noyseau

Louis-François de P.
(le père)

006662

P. P. du Barlk 1788-89.

Fournisseurs Brevetés
de la Maison Royale d'Espagne

006662

PORTO
DES ALLIMES
Viuda de Cs. Allimes e Hijos

Paris, Décembre 1932

Buvez de l'eau
plutôt qu'un mauvais Porto

Monsieur,

Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai obtenu la concession exclusive pour Paris de la vente des vins de liqueurs d'Espagne et du Portugal de la Maison « DES ALLIMES », propriétaire de chais importants aux pays producteurs.

Sur votre demande, je me permets de faire livrer

006663

Les d'Ormesson

(de Noiseau)

1) Louis - François de Paule,
Premier Président du Parlement de Paris
(1718-1789)

1755 - 10 mai : Devient président à mortier.
1788 - Remplace comme premier prés.
dent Etienne d'Aligre.
1789 - 27 juin. Meurt. Est remplacé par
Bochard de Saron, président à mortier
du 10 mai 1755 comme lui.

—

Laisse deux fils : 1° Henri - François
Cte de Paule, conseiller au Pt en 1783. —
2° Anne - Louis - François de Paule,
président à mortier, mort sur l'échafaud
fauct en 94.

T

de des inscriptions - Hilduinte.

Courpendière, II. 448, - Lui donne pour
ses titres de président et de Constituant,
Camp de Conservation avec Dorat Cubières
publiés Procès-verbaux du Comité de Salut
public et direction de la Artillerie
théâtre.

Compromis par la découverte des protestations
des Parlementaires contre les décrets de l'Assem-
blée nationale, il est arrêté en octobre
1793.

Poursuivi, condamné mort le 1er floréal
an II, avec Robert de Lamy et 15
autres membres du Parlement de Paris (20
avril 94.) 41 ans. — Wallon, III
286. (Deux nouvelles fournées suivi-
rent. 26 prairial et 18 messidor.
IV. 194 et 395.)

006664

006665

Abonnement de Noyon

Abonnement reçut le 1788.

Lettre de St Malo

Paulle p. 301 = 9 17 50. 10 mai

Premier livre Français de Paulle

Lefournet Commis de Noyon, Année

1. Legard 1. Août 1788. (1 Volume P.P.

le Prêtre - Delles p. 507 - Le Prêtre d'Hermy

Ile - Ile - de Normandie, pendant

Morlaix en 1752 de Gales, Ecu

le 1/10 - Comtesse Ste Catherine -

d'origine d'assez la

006666

Henri-François de P-
le fils aîné -

Contracté engt en 1783.

499900

Ozmeson Roy Scan

006668

Almanach royal, 1761, p. 197:

Privilegiés honoraires du Roi et Reg.

1716. 6 mai " Le Fèvre d'Ormesson du chéré,
place royales. "

Ormesson - Noyseau

006669

almon. royal 1761, p. 137:

Conseil d'Etat.

1744 " M. d'ormesson, Semestre de Juillet [au C. d'Etat] et intendant des finances, rue St-Antoine à l'hôtel d'ormesson. 4

même chez p. 157. (M. des R. hres)

Ozenne Noyseau

006670

Almanach royal, 1761, p. 194.

Parlement de Paris,

Présidents à mortier.

10 mai 1755. 5e de Président : Louis François de Paule Lefevre d'Ormesson de Noyseau, Place royale. 1

Oeuvres

d'Amboise

006671

Henri-François de Paule Le Fèvre d'Ormesson (1751-1807), conseiller d'État au Parlement en 1768, maître des requêtes en 1770, conseiller d'État en 1778, contrôleur général des finances en 1783, avait épousé en 1773 Mlle Le Pelletier, fille de l'Intendant de la Moselle.

Journal inédit du duc de Croÿ, IV, 278, note.

4 et 8 ~~mars~~ 9. Le Contrôleur général, Foly de Fleury, démissionne le 29 mars 1783. "Le Roi l'accepte (sa démission) et, sur sa

propositions (celle de Flury) et apparemment celle de M. de Vergennes, nomma M. d'Ormesson, très jeune conseiller d'Etat, grand travailleur et homme estimé dans plusieurs emplois de finances qu'il exerçait. »

006672

006673

Vue prise à Cantalan
par ordre supérieur en
1783, par le Sr Chevalier
fils de l'Entrepreneur de Fortifications
de Toulon.

Eg. Craig - IV -
278 - h -

Ormesson (Mme d')

006674

La phrase qui met en cause "la citoyenne d'Ormesson" dans le récit de Delville, se trouve :

Pour la première fois, dans l'Almanach des prisons (Michel, 2e fascicule, page 63, le nom étant écrit "d'Orm...").

Pour la seconde fois, dans l'Histoire des prisons de Maquet, II, page 45, le nom étant de même réduit à "d'Orm."

Pour la troisième fois, dans Dauban, Prisons de Paris sous la Révolution (1870), p. 236, le nom conservant la

forme "d'Orm..." , mais étant com=
plété en bas de page par Dauban en
toutes lettres : "1. Madame d'Ormesson".

En revanche, les éditeurs de 1823,
(Baudouin) Mémoires sur la Régence, II,
p. 139, ont supprimé les mots relatifs
à Mme d'Ormesson et arrangé la phrase
comme ceci :

"La publicité de certaines aventures
galantes, la pétulance de quelques
dames, firent prendre à l'adminis=
trateur de police le parti de
séparer les deux sexes. Une femme
honnête du dehors..."

N.B. L'expression "luxure" a fait
place à celle de "pétulance".

006675

d'Ormesson (Mme)

006676

Premier Suspect, dans Daubon, 236 :

" La publicité de certaines
aventures galantes, la luxure de
quelques dames, parmi lesquelles il
faut compter la citoyenne d'Orm.[1]...,
qui se paya avec usure de quelques
années d'une abstinence forcée, firent
prendre à l'administration de police
le parti de séparer les deux sexes.
..."

(T)

" 1. Madame d'Ormesson. (Note de Daubon)

00667

ıge délégué convoquera
.s de réception, les par-
pourront se faire repré-
nent inscrit ou un avoué
e paix, par tous les man-

r les parties, il devra
iliation, soit de l'accord
verbal sera revêtu de la

tion ou à défaut de conci-

Ormesson

006678

S'il fallait en croire Delvau,
(Dauban, p. 236), Mme d'Ormesson,
à son arrivée au Luxembourg, y aurait
tenu une conduite scandaleuse. ~~Dans~~
au début même de son récit, cet
auteur dit :

" La publicité de certaines aventures
" galantes, la longueur de quelques années,
" parmi lesquelles il faut compter la
" séjour d'Orm..., qui se payait
" avec usure de quelques années d'une
" abstinence forcée, firent prendre à
" l'ordre de police la fantaisie de séparer
" les deux sexes. Un jeune homme du Palais

"s'était faitonnais, à prix d'argent,
"ouvrait les portes de la prison, et cachait
"derrière un paravent ... "

Delille ne dit pas que cette aventure
avait Mme d'Orm. pour héroïne,
mais cela en a un peu l'air.

Cela s'appelle une première réflexion.
Cette dame n'a fait que passer au Luxembourg = , c. à d.
dans le bout de jour, elle a été transférée
avec 9 autres dames chez les augustines de
la rue S. Victor.

Ces second lieu, que signifie le régime
d'abstinence forcée " auquel elle avait
été condamnée ? Depuis 1789 son mari
n'avait pas quitté Paris et travaillait très
assidument. Il avait siégé à la Constituante, puis
il s'était jeté dans le parti avancé du Club
Théiques réunis au Domaine national pas
La loi [illegible] propriété ecclésiastique, Bibliothèque
du [illegible], directeur de la Bibl. nationale,
membre de la Cie des monn., élu à l'acad.
des Inscriptions en 92. Ce travail l'occupait.
Il en faisait grand mystère.

008

Roncherolles (Mlle L-)

Marie Louise Arnelot.

006680

Vol 6 p 313-

— Lalo-

— allèma au la traduction-

006681

Roncherolles

006682

Marquis II - 407-408.

Anne - Marguerite - Thérèse de Roncherolles, marquise de Bully, morte en 1752, avait épousé le 21 janvier 1744 René - Nicolas - Auguste de Maupeou, marquis de Bully (né en 1714) légataire et aide Chancelier de France (en 1789) depuis le 16 7bre 1768, par la démission de son père -

Elle était fille de Charles Michel François ~~Isabelle~~ Thomas Isabelle, mar=

6 mars 1752, Marie-Louise Arnelot,
fille du Roi secrétaire d'Etat des affaires
étrangères. "

006683

006684

Bouchardon (Veuve) — fondeur Rue Ronchevolles — Tour d'Arnelot, ep- noble, Section de la Fontaine de Grenelle-

Rapport Soulavie, p. 169 - (Fonte de 2 Statues presentées par la Cne populaire séant au Museum au Ch.t de S-P.-)

006685

Registre $A\frac{B}{512}$. Tours et heures d'entrée des détenus [des Lycuburg].

Fol. 2 V°. — 12 brumaire an III

2 nov. 1794.

Joh. de marbis . . . . Vve Roncherolles

9

Sub Reg. 313, lire : Ronche-
rolles (Vve) — Marie-Louise Anubt,
Entrée 13 Hendr.

Riant

"La Riant"

006686

Waroquier, II, 327.

Dragons -

I. Colonel général

Colonel attt - N - de la Porte d- Riants.

Lieut - col - N - d'anglade -

II Maréchal de camp général.

(-)

Col - attt - N - de la Porte d- Riants (1ie

Lieut-col- N. - - - - - -

(-) Est-ce une erreur? Brihès était - il seulement attaché à ces 2 régiments, ou bien

l'acte - il de deux frères en caution !

006687

Saisseval

1. A fait les 2 Sasseval des
22 vend. an II. (Fme de Grenelle)

2. Ecrivait tous le nom de Sesseval.
Marqué sur celui de Saisseval, qui est
la vraie forme de leur patronyme.

3. Titre : Marquis.

4. Ne pas confondre avec Haraucourt de
Sesseval.

006688

689900

Saussenval

006690

Waroquier, 2, 525.

Dames présentes.

19 mai 1781.

M... Comtesse de Saussenval.

Saissenal

006691

Warquès, 2, 523..

Dames présentées.

18 juin 1780.

M... marquis de Saissenal.

006692 Saisseval -

22 Vend. an 2 — Prif. Police

13 Oct. 1793 — AB/308. P.

Liste des 53 suspects envoyés au Luxembourg par le Cen Rev. de la Fabrique de Grenelle

- - - - - - - - - - -

Sesseval et sa femme

. . . . . .

En regard :

" Le citoyen et la citoyenne Saisseval ont été transférés dans une maison de santé le 4 nivôse, 2e année rép. "

⁂ On sait par Labat :

1° qu'ils ont été transférés chez Belhomme ;

2°

2° que le mari y est resté jusqu'au 7 Vend. an III, j'ai dit a été mis en liberté;

006693

3° que la femme se nommait Marie-Louise Sophie du Roure, (31 ans);

4° qu'elle est sortie de chez Belhomme le 5 thermidor an II, pour aller à Port libre;

5° qu'elle est revenue chez Belhomme le 26 fructidor, où elle a retrouvé son mari;

6° qu'elle a été mise en liberté avec lui le 4 vend. an III.

Avec ces indications, on peut sans doute retrouver le mari; son legajo labat ne fournit aucun éclaircissement.

Saisseval

Labat

006694

Saisseval. ——————— 40 ans.

Arrêté Renseignement.

Compiègne. 22 Vend. 2 / 13 Oct. 93 — Cte Rev. Fre Guerle

Belhomme. 4 Nivôse 2 / 24 Xbre 93 — adme Police.

Liberté. 7 Vend. 3 / 28 Sept. 94 — Cte S. Gle

006695 Saisseval (Mme)

Labat

Saisseval (Marie - Louise - Sophie
Durouve, (Mme), ci-devant Noble. —
31 ans.

Luxembourg 22 Vend. 2
13 Oct. 93 Cte Fne Smith

Belhomme. 4 Nivôse 2
24 déc. 93 Prison

Port libre. 5 Therm. 2
23 Juill. 94 d:

Belhomme. 26 Fruct. 2
12 Sept. 94 d.

Labuté. 7 Vend. 3. C.S.G.
28 Sept. 94.

006696

Saisseval

"Boniface-Louis-André de Castellane".
Publ. par la Comtesse de Beaulaincourt-Marles,
Paris, Plon, 1901, 8°, p. 67.

Lettre à Castellane, enfermé au Plessis,
s'informant d'une dame arrêtée, qui s'occupe
de l'en faire sortir. Elle lui dit (8 Vend. an III)
(1)

"J'ai vu votre concitoyen Saisseval

En note, Mme de B. signale:

(1) le marquis de Saisseval, qui ve-
nait d'être mis en liberté. Mon père (le
maréchal) écrit dans son Journal, à la date
du 26 novembre 1824: "J'ai appris la mort
du marquis de Saisseval. Homme de

beaucoup d'esprit, d'un caractère difficile, d'une tournure ridicule, il avait cependant de bonnes qualités. C'était l'ami intime de mon pauvre père depuis cinquante ans ; sa perte a été pour lui un chagrin cruel. "

006697

Saisseval

c'est elle ?

006698

Saisseval (Claude-Louis Marquis de), Colonel de dragons.

Député suppléant de la Noblesse du Bailliage de Montfort l'Amaury, Généralité de Paris.

Acte - Le Cinquième.

h-17

Saisseval

006699

Il n'est pas question de Mme
de Saisseval dans les récits de
Port-Libre; où, suivant Labat
elle a été enfermée dès thermidor
an 2e frimaire = 23 frim. - 12
Sept. 94.

Mais c'est tout naturel. Coittant
a quitté Port-Libre le 7 thermidor
au matin.

Cependant le S^r il a écrit (Dourlen
p. 367): "Le soir on nous a amené
neuf autres femmes, dont la plus jolie

est la citoyenne Van Robes ; les deux
Venaient des antiquités et les autres de
différentes maisons de santé. »

(Mme de Saisseval venait de chez
Delhomme).

006700

Saisseval

006701

Rochegude et Doumerc, Guide pratique à travers le xvie siècle. 1923, p. 498.

Rue de Lille.

" N°. 72. Emplacement de l'hôtel de Saisseval (1788) "

Saisseval

Je vous prie, Dame Marquise de,

de Saisseval présente :

les colonels ou colonels attachés de dragons,

les brigadiers de dragons -

les autres brigadiers -

le M - de C.

le commandant de [illegible]

006702

S'écrire

006703

006704

Sérent

Julie de Lorge

006705

Waroquier, 2, 524.

Dames présentées.

24 Juin 1781,

"M.r Comtesse Julie de Sérent, Dame
pour accompagner la Duchesse de Bourbon."

Serent

006706

Worogeiès, 2, §28.

Dames présentes.

4 juin 1787.

N... Vicomte de Sérent.

Sérent

006707

Waroquier, 2, 527.

Dames présentées.

16 janvier 1785

M... comtesse de Sérent.

Saint Sauveur

006708

La Librairie Georges Courville est organisée pour la recherche des livres épuisés, elle publie un catalogue périodique contenant une sélection de livres anciens et modernes de différents sujets : ouvrages d'érudition, Beaux-Arts, Bibliographie, Histoire, etc., Critique et Histoire littéraires et spécialement, dans cette section, les études sur H. de Balzac et son œuvre. Nous possédons en permanence un lot toujours important d'études et de documentation sur le célèbre romancier. Nous avons racheté la *Collection Balzacienne*, publiée par M. Marcel Bouteron aux Editions Lapina. De cette collection nous

602900

Saint-Sauveur

006710

L^te^ gaz. en 1789.

Marsquis, 2, fo. 244, col. 1:

4 1re Janv. 1784. N... de Grégoire Saint-

Sauveur, 4

006711

de S. Sauveur, m. d. R. h^es,

inhumé à la Bodotte. Pamillan.

Memb. Legal. 1788, p. 249

Sur l'adresse de Faure.

Saint Samson.

006712

abrevt mst. 1788.

P. 249. Mr. des Rep. hrs

1706. De Saint Samuel, intend.
de Provence. (Fils d'autre de Paris)
(1705 ancien hre)

P. 253. Cessa dite de Provence.

1777. Serpens et Provençales à Mr.
Raymond de Saint Samson - 4
rue Neuve d'Anjou -
Dans l'hôtel de cet intendant.

Saint-Sauveur

006713

Waroquier, 2, 525:

27 février 1780

Dames présentées.

N.. marquise de Saint-Sauveur.

Sesseval

006714

Voy. Havard de Sesseval.

et

Saisseval.

Vedetta

006715

006716

~~006717~~ Viela

Regs A B. 308, page 13:

Extrait n: 24, du 22 vendém. II = 13 oct. 93:

"La Viela."

+ C. a. d. Transférée aux anglaises
S. Victor, le 9 brumaire II = 30 octobre 1793.

Villa

006718

Warroquier, 2, p. 540.

Signature de contrats par la famille royale.

1er fév. 1784.

Comte de Villa, colonel en second du régiment du Roi, dragons, avec N.. de Delay de Blancmesnil.

Viella

006719

Warcquier, 2, 526,
Dames présentées,
15 février 1784.

"N... Comtesse de Viella."

Vaticanum Romae.

006720

00672

006722

Vente de Monsieur
par M.
Thomas en 1788 (3)
abonnements 1788. p.
388.

Les 3 Griffes en chef -
1 Vendémiaire -
2 Brumaire -
3 - Frimaire
au profit des Pauvres.
Jeton est le premier des Mortels

Wilcke

006723

Warocqué, 2, 537.

Signature de contrats par la fam. 209.

20 mai 1782.

M.. Comte d'Egmont, ministre plénipotentiaire du Roi près du Landgrave de Hesse-Cassel, avec M. de Wilcke, fils du baron de Wilcke, chambellan de l'Electeur de Saxe. "